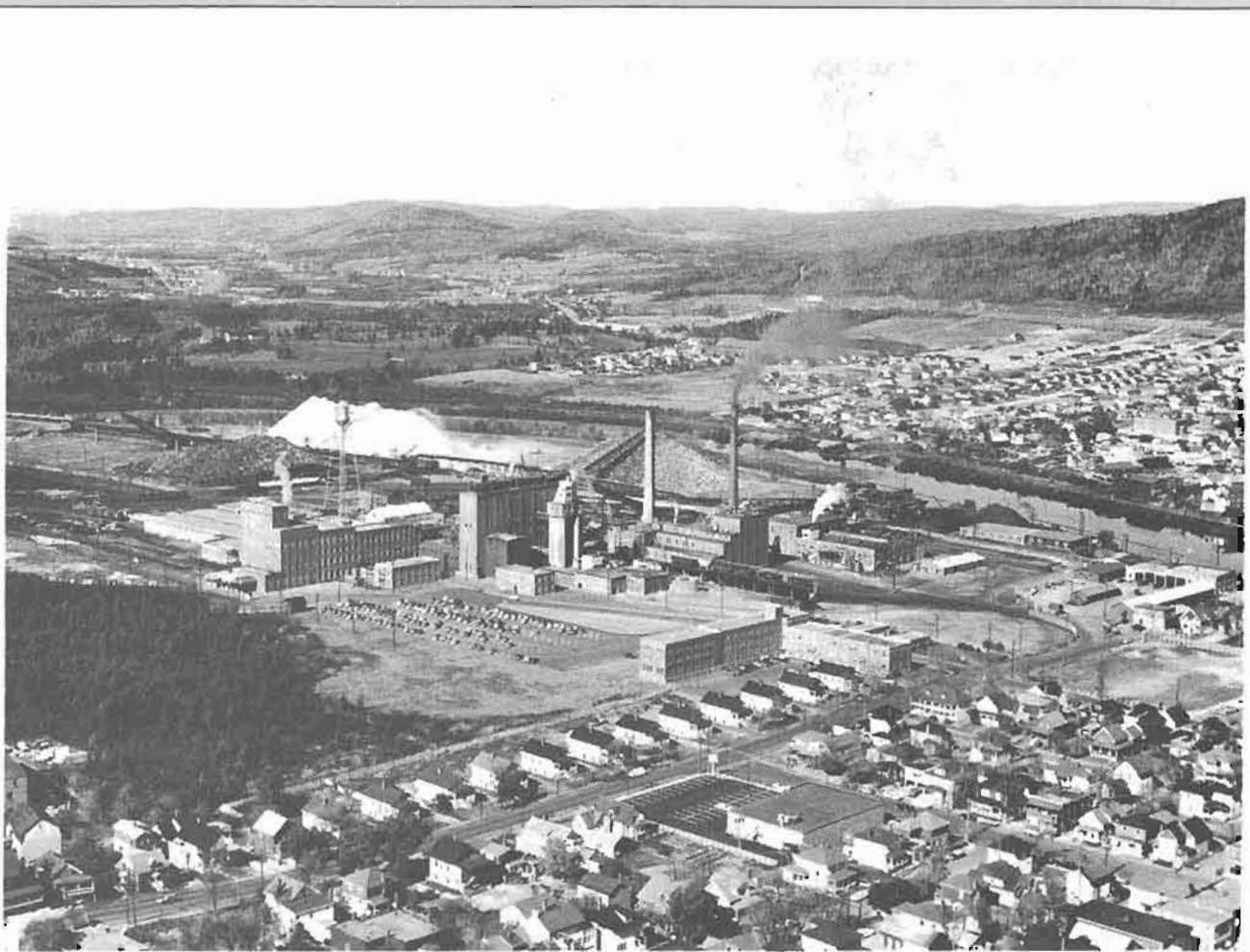


avril 1987

# REVUE

## de la Société Historique du Madawaska



**L'impact d'une industrie: Les effets sociaux de  
l'arrivée de la Compagnie Fraser Limited  
à Edmundston, N.-B., 1900-1950**

par Mad. Nicole Lang



Revue de la Société  
historique du Madawaska

**Comité de rédaction**

Jacques G. Albert, président  
Adrien Bérubé  
Benoît Bérubé  
Georgette Desjardins, r.h.s.j.

**Bureau de direction de la  
Société historique du  
Madawaska**

Président  
Jacques G. Albert

Président sortant  
Guy R. Michaud

Vice-président  
Georges Cyr

Secrétaire  
Guy Lefrançois

Trésorier  
Clément Therriault

Agent d'information  
Robert Cyr

Directeur  
Conrad Soucy

ISSN: 9926-6156  
Sans publicité

Vol. XV, Nos 1-2

janvier-juin 1987

## COTISATION

Membres étudiants.....	5.00\$
Membres adultes.....	12.00\$
Membres adultes (couples - deux droits de vote et un abonnement à la Revue).....	15.00\$
Membres de soutien (Associations, bibliothèques, groupes).....	25.00\$
Membres à vie.....	100.00\$
Membres à vie (couples).....	150.00\$
Membres à vie corporations.....	250.00\$
Municipalité.....	25.00\$
	+ un cent per capita

Faire vos chèques ou mandats-poste à:  
La Société historique du Madawaska Inc.  
C.P. 474, Edmundston, N.-B.  
E3V 3L1

# Présentation

La Revue de la **Société historique du Madawaska** en est à sa quinzième année d'existence. C'est avec plaisir que nous vous présentons ce volume XV, numéros 1 et 2. Ce numéro contient le mémoire de Mad. Nicole Lang, présenté à la faculté des études supérieures de l'Université de Montréal en vue de l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.). Ce mémoire, présenté en juillet 1985, s'intitule **L'impact d'une industrie: Les effets sociaux de l'arrivée de la Compagnie Fraser Limited à Edmundston, N.-B., 1900-1950.**

Nous voulons remercier chaleureusement Mad. Nicole Lang de nous avoir permis la publication de son mémoire dans notre **Revue**. Nous sommes redevables à Mad. Nicole Lang d'avoir effectué une recherche socio-économique de l'impact de l'installation d'une industrie majeure dans notre milieu. L'histoire économique est toute nouvelle chez-nous. Nous espérons que l'exemple fourni par notre **Revue** amènera d'autres personnes à se lancer dans l'histoire économique et sociale dans notre région.

Nous sommes reconnaissants à la **Compagnie Fraser Inc.** par l'entremise de Mad. Ginette Gagnon de nous avoir fourni des photos pour l'illustration du texte de Mad. Lang.

Nous sommes assurés que tous nos lecteurs liront avec intérêt cet excellent texte de Mad. Nicole Lang.

Jacques G. Albert  
président du comité de publication

## Table des matières

Remerciements.....	p. 4
Sommaire.....	p. 4
Introduction.....	p. 5
Chapitre premier: Edmundston avant l'arrivée de <b>Fraser Companies Limited</b> .....	p. 9
1. Les sources	
a) les problèmes rencontrés	
b) les documents écrits	
c) les entrevues	
2. Edmundston avant <b>Fraser</b>	
a) la population	
b) l'économie	
c) la vie sociale et religieuse	
Notes du chapitre premier	
Chapitre deux: La venue de <b>Fraser Companies Limited</b> .....	p. 17
1. Bref historique de la compagnie	
a) les fondateurs	
b) l'expansion de <b>Fraser Companies Limited</b> (fin 19e siècle - 1950)	
2. <b>Fraser Companies Limited</b> à Edmundston	
a) le choix de l'emplacement	
b) la construction et l'ouverture de l'usine de pâte	
c) le recrutement du personnel	
3. Comment le milieu est modifié	
a) la population et l'économie	
b) le social	
Notes du chapitre deux	

Chapitre trois: La vie à l'usine.....	p. 32
1. Le travailleur	
a) le nombre et la hiérarchie professionnelle	
b) les relations avec la direction	
c) les conditions de travail	
2. Le syndicat	
a) l'organisation	
b) les négociations	
c) la campagne pour la cessation du travail "non nécessaire" le dimanche	
3. Les services offerts par la compagnie	
a) des logements	
b) une laiterie et un magasin général	
c) autres	
Notes du chapitre trois	
Chapitre quatre: Les relations avec la ville d'Edmundston.....	p. 47
1. Le climat en général	
a) les contrats et les ententes	
b) l'atmosphère à l'usine	
2. Les accrochages: deux cas bien particuliers	
a) 1919: les taxes scolaires	
b) 1925: la construction d'une papeterie à Madawaska au Maine	
3. L'engagement de la compagnie dans les affaires sociales	
a) sports et loisirs	
b) activités culturelles	
c) hommage aux fondateurs de <b>Fraser Companies Limited</b>	
Notes du chapitre quatre	
Conclusion.....	p. 57
Appendice A: Entrevue avec Monsieur Oneil Couturier.....	p. 59
Appendice B: Convention de travail (1939-1940).....	p. 63
Appendice C: La Compagnie Fraser perd sa cause à Ottawa.....	p. 64
Appendice D: Cette permission.....	p. 64
Appendice E: Mise au point.....	p. 65
Bibliographie.....	p. 67
Note de la bibliographie	



Vue de Fraser à Edmundston et Madawaska

# L'impact d'une industrie: Les effets sociaux de l'arrivée de la *Compagnie Fraser Limited* à Edmundston, N.-B., 1900-1950

par Mad. Nicole Lang

## Remerciements

Nous voulons d'abord remercier M. Pierre Trépanier qui a accepté de diriger ce mémoire. Sa disponibilité et ses conseils furent bien appréciés.

Nous remercions également le personnel de la bibliothèque du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet à Edmundston qui ne cessa de répondre à nos demandes. Un merci spécial à la responsable des prêts entre bibliothèques, Mme Johanne Martin, qui retraça plusieurs documents pertinents à notre mémoire. Des remerciements vont aussi aux

autorités de la compagnie **Fraser Limited**, du syndicat et de la cité d'Edmundston qui nous ont permis de consulter la documentation disponible. Un merci tout spécial à M. Oneil Couturier, un travailleur retraité de chez **Fraser**, qui nous a permis de consulter son ouvrage *L'Ancienne Woodroom* et de reproduire certaines sections de l'entrevue.

Finalement, nous voulons remercier notre famille et amis qui n'ont cessé de nous encourager.

## Sommaire

Etant donné l'impact social et économique de la compagnie **Fraser Limited** dans le milieu mada-waskayen, il est difficile de dissocier son histoire de celle de la ville d'Edmundston au 20<sup>e</sup> siècle. Pour dégager pleinement son rôle dans le milieu, nous avons voulu déterminer comment les gens ont accueilli cette entreprise forestière et de fabrication de pâte et papier et si une certaine dépendance envers la compagnie s'est créée dès les débuts. Par la suite, nous avons tenté de découvrir si l'arrivée de **Fraser Companies Limited** a réellement changé la vocation de la ville d'Edmundston.

La période d'étude couvre quelques décennies soit de 1900 à 1950. Elle englobe l'arrivée de **Fraser**, les constructions, les difficultés financières lors de la dépression, la reprise et l'expansion qui suivit. L'étude s'attarde surtout aux phénomènes sociaux reliés à l'industrialisation. Les rendements économiques occupent une place secondaire. Nous avons retenu une approche chronologique. Ainsi, le rôle grandissant de la compagnie et la dépendance accrue des travailleurs et du milieu peuvent transparaître clairement.

Très peu de réactions entourent l'arrivée de la compagnie à Edmundston. L'agriculture prédomine alors et plusieurs demeurent craintifs devant

l'industrialisation. Cependant, en peu de temps, les travailleurs et le milieu deviennent dépendants de l'entreprise. Cette dépendance est parfois masquée mais elle est bien présente tout au long de notre période d'étude. Quand la compagnie traverse des moments difficiles, le milieu en subit les conséquences.

Par contre, il nous semble difficile de déterminer si la compagnie a réellement changé la vocation de la ville. La situation géographique de cette dernière et les avantages qui en découlent sont des facteurs qui auraient pu attirer d'autres industriels. On ne peut donc prétendre avec certitude que la région d'Edmundston serait demeurée majoritairement agricole si **Fraser Companies Limited** avait choisi un autre lieu pour implanter son usine de pâte.

On peut affirmer que cette compagnie a accéléré l'industrialisation d'Edmundston. Avant son arrivée, ce milieu rural ne commence qu'à bouger alors qu'en 1950, Edmundston se présente comme une petite ville moderne, industrialisée où l'agriculture occupe une place secondaire dans la vie des habitants. Ceci est attribuable à l'installation et à l'expansion des entreprises **Fraser** dans le milieu.

# Introduction

Si **Fraser** fermait ses portes et quittait la ville, ça serait la fin pour Edmundston. Combien de fois avons-nous entendu ce commentaire dans la région! Depuis la construction de l'usine en 1917, **Fraser Companies Limited** n'a cessé d'exercer un rôle de premier plan tant dans le domaine économique que social. Sa situation géographique -- en plein centre-ville -- est un rappel constant de sa présence active dans le milieu.

À Edmundston, **Fraser Companies Limited** est synonyme d'emploi, de prospérité, d'expansion mais également de pollution, de dépendance. Reste à savoir si ce fut toujours ainsi. Il s'agit d'abord de déterminer si les gens ont accueilli favorablement la venue d'une telle entreprise et si une certaine dépendance envers la compagnie s'est créée dès les débuts. Par la suite, une réflexion plus approfondie nous indiquera si l'arrivée de **Fraser Companies Limited** a changé la vocation de la ville d'Edmundston. Globalement, c'est l'impact social de la compagnie que nous tenterons de dégager.

La période d'étude couvre quelques décennies soit de 1900 à 1950. Un bref survol du milieu avant l'arrivée de l'entreprise (1900-1916) permettra de mieux saisir l'importance de cette industrie et les nombreux changements qu'elle a entraînés à Edmundston. Nous avons choisi de terminer l'étude vers 1950. Cette période est assez étendue puisqu'elle englobe l'arrivée de la compagnie, les constructions, les difficultés financières lors de la dépression, la reprise et l'expansion qui suivit. Après 1950, **Fraser Companies Limited** entreprend une nouvelle phase; celle de la modernisation qui la conduit en 1974 quand **Noranda Mines Limited** devient le principal actionnaire.

L'étude s'attarde surtout aux phénomènes sociaux reliés à l'industrialisation. Les rendements économiques occupent une place secondaire. Nous avons retenu une approche chronologique. Ainsi, le rôle grandissant de la compagnie et la dépendance accrue des travailleurs et du milieu pourront transparaître clairement.

Quatre chapitres composent le travail. Dans le premier chapitre, une section est accordée aux sources consultées. En plus de donner un compte rendu des principaux documents écrits, nous soulignerons l'importance des entrevues de même que les problèmes rencontrés. Ensuite, il sera question du milieu avant la venue de **Fraser Companies**

**Limited**, c'est-à-dire d'Edmundston au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Tout le deuxième chapitre est consacré à l'étude de la compagnie. Un bref historique des fondateurs et des installations sera présenté. Ceci nous conduira au choix d'Edmundston comme emplacement pour une usine de pâte et les constructions alors entreprises.

Le travailleur occupe le troisième chapitre. Les principaux points de discussion sont: le nombre d'employés, la hiérarchie professionnelle, les conditions de travail, les relations avec la direction. Une partie est consacrée au syndicat: son organisation, les négociations avec le patronat, les échecs et les gains.

Le dernier chapitre examine les relations entre la ville d'Edmundston et la compagnie **Fraser Limited**. Le climat général, les contrats, les accrochages et l'engagement de la compagnie dans les affaires sociales sont les thèmes retenus.

Avant de poursuivre avec l'étude en question, nous tenons d'abord à voir comment Edmundston se compare avec les villes du même genre, c'est-à-dire les villes bâties autour d'une industrie unique ou les villes à une industrie dominante. Produits du 20<sup>e</sup> siècle, ces localités constituent un élément important de la société canadienne. On doit même se rendre à l'évidence que ces centres de moins de 30,000 habitants composent une grande partie du pays<sup>2</sup>.

Ce phénomène ne passe plus inaperçu. Depuis déjà quelques années, les études se multiplient. Les résultats révélés par les recherches de Rex A. Lucas<sup>3</sup> et Alex Himelfarb<sup>4</sup> sont des outils indispensables aux chercheurs qui abordent le sujet. Ces auteurs ont tenté de tracer un tableau général des caractéristiques sociales des villes canadiennes bâties autour d'une industrie. Malgré toutes les diversités régionales, ils ont prouvé jusqu'à quel point les habitants de ces centres ont des expériences communes tant au travail qu'à la maison. Edmundston n'échappe pas à la règle. En effet, en relisant les ouvrages de Rex A. Lucas et de Alex Himelfarb, nous avons été surpris de constater comment leurs données correspondent aux nôtres. En voici les grandes lignes.

Rex Lucas relève quatre étapes dans l'amé-

nagement de ces centres: la construction, le recrutement, la transition et la stabilité. Alex Himelfarb mentionne un cinquième stade possible: le déclin<sup>2</sup>. Durant la construction, plusieurs personnes de l'extérieur sont embauchées. On remarque un taux très élevé de mobilité géographique. Ces travailleurs quittent la région dès que l'usine est en marche. Ils sont attirés par d'autres emplois semblables ailleurs. Très peu décident de s'établir et de continuer d'être à l'emploi de la compagnie en question<sup>3</sup>. C'est bien ce qui se produit à Edmundston. Des Italiens, des Polonais, des Turcs prennent part à la construction des installations de **Fraser Companies Limited**. Quand tout est terminé, ils quittent la région car ils ont des offres d'emploi au Québec<sup>4</sup>.

Dans leurs études, Messieurs Lucas et Himelfarb mentionnent également que, durant cette première étape, les futurs citoyens arrivent avant même que l'usine soit terminée<sup>5</sup>. Edmundston se distingue un peu ici puisque la ville existait bien avant l'arrivée de **Fraser Companies Limited**. De plus, le **Canadien National** et la scierie **Murchie** (achetée par **Fraser Limited** en 1916) employaient plusieurs personnes des environs. **Fraser Companies Limited**, en plus de faire venir des gens de l'extérieur, pourra donc recruter des travailleurs parmi la population locale. La compagnie décide quand même de faire construire des maisons et un hôtel pour ses employés<sup>6</sup>.

La deuxième étape de l'aménagement est le recrutement des travailleurs. On relève deux types de recrutement: 1) ceux qui travaillent déjà pour la compagnie dans d'autres installations et 2) le nouveau personnel (le personnel administratif et les ouvriers surtout)<sup>7</sup>. La direction et les spécialistes de **Fraser Companies Limited** sont des gens qui sont déplacés d'autres usines de la compagnie. Des gens du milieu sont embauchés comme ouvriers. Dans notre période d'étude, très peu de franco-honnes accèdent à des postes de direction<sup>8</sup>.

Rex Lucas accorde assez d'importance à la stratification ethnique car, dans plusieurs cas, la répartition des postes se fait selon l'appartenance ethnique. Les directeurs et les spécialistes sont généralement des Canadiens anglais tandis que les travailleurs sont des immigrants européens, des Canadiens français et des Amérindiens. La mobilité verticale est réduite au minimum<sup>9</sup>. Le même phénomène s'observe à Edmundston. Les Canadiens anglais occupent les postes de direction et les Canadiens français se retrouvent au bas de l'échelle occupationnelle<sup>10</sup>.

Vient ensuite la troisième étape: celle de la

transition quand la compagnie cède la propriété des maisons aux employés. C'est également durant ce stade que l'industrie prend un rôle de citoyen "institutionnel". Les politiques de la compagnie influencent la vie de la ville étant donné le nombre élevé d'employés qui y travaillent<sup>11</sup>. Cette dépendance est assez marquée chez **Fraser Companies Limited** dès le début. Quand la compagnie doit mettre un certain nombre de travailleurs à pied, ce sont des familles entières qui en subissent les conséquences<sup>12</sup>.

Cette dépendance grandissante peut expliquer en partie qu'il n'y ait jamais eu de grèves à l'usine d'Edmundston. Le syndicat est en place mais, comme dans plusieurs centres à industrie unique, il n'est pas militant. La participation des membres laisse à désirer. Il faut admettre que les travailleurs préfèrent ne pas froisser l'employeur de peur de perdre leur emploi<sup>13</sup>.

La stabilité ou encore la maturité est la quatrième étape de l'aménagement. La compagnie est alors bien en place et le taux de mobilité géographique est à son plus bas. On assiste surtout à l'exode des jeunes. La compagnie ne peut tous les absorber, donc un certain nombre sont obligés de chercher un emploi à l'extérieur<sup>14</sup>. À Edmundston, la situation diffère un peu. **Fraser Companies Limited** n'est pas le seul employeur ce qui permet aux jeunes de tenter leur chance ailleurs. Pendant longtemps, le **Canadien National** assure un emploi à plusieurs<sup>15</sup>. Par contre, certains ou préfèrent quitter la ville ou y sont obligés<sup>16</sup>.

Un autre phénomène est visible durant cette dernière étape. Le népotisme devient alors un facteur important lors de l'embauche des travailleurs<sup>17</sup>. Chez **Fraser**, il n'est pas rare de voir un père et ses fils y travailler. Si le père a une bonne réputation auprès de la compagnie, les chances sont fortes que ses fils soient embauchés<sup>18</sup>.

Le déclin est perçu comme étant une cinquième étape possible. Une entreprise doit alors fermer ses portes quand les ressources sont épuisées. La plupart des gens quittent la ville et celle-ci peut disparaître en peu de temps<sup>19</sup>. En 1985, Edmundston n'a certainement pas atteint ce stade et **Fraser Companies Limited** poursuit toujours son expansion.

Tout en se rapprochant des centres à industrie unique, Edmundston garde son caractère particulier. De plus, il ne faut pas oublier que, durant notre période d'étude, la compagnie **Fraser Limited** n'est qu'un des deux pôles économiques de la



ville<sup>23</sup>. Elle emploie des centaines de travailleurs, mais le **Canadien National** est présent. C'est ce qui nous porte à croire que Edmundston a peut-être plus en commun avec les centres à une industrie "dominante". L'industrie principale joue encore un rôle vital, comme dans les villes bâties autour d'une industrie unique, mais elle n'est pas la seule qui procure le gagne-pain à la population.

Superficially, the community with a dominant industry has many characteristics of the one-industry town because the giant industry is seen as having an untoward effect upon the whole community. Executive decisions about how much, if anything, is to be contributed to a certain cause, changes in technology, when to lay off employees, raising employment qualifications -- decisions in any area -- have wide-spread implications for all citizens. The dominant industry, then, is seen as being responsible for the community and it is given a large share of the blame when things go wrong, and perhaps some credit when the community thrives (...)<sup>24</sup>

C'est ainsi que, durant la dépression par exemple, la compagnie **Fraser Limited** se doit d'éliminer des postes car elle a de sérieux problèmes financiers. La ville entière est consternée puisque plusieurs citoyens sont affectés par ces mesures impopulaires<sup>25</sup>. C'est donc une dépendance sociale et économique qui finit par se manifester.

Les études de Messieurs Lucas et Himelfarb nous ont sans doute permis de constater que Edmundston a beaucoup en commun avec ces autres localités à industrie unique. Toutefois, il faut tenir compte des particularités de chaque centre. Les caractéristiques varient selon la région étant donné l'importance, l'isolement, l'histoire, le stade de développement et l'aménagement<sup>26</sup>. Comme les études dans ce domaine demeurent encore fragmentaires et comme très peu sont comparatives, la tâche est doublement difficile pour le chercheur. Il peut relever de grandes tendances mais les données sont générales<sup>27</sup>. Le nombre élevé de ces centres à industrie unique ou à industrie dominante au Canada ne peut qu'engendrer de nouvelles études. De plus, avec l'intérêt que plusieurs chercheurs démontrent pour le sujet, les résultats permettront sans doute de dégager un tableau plus précis des facteurs communs, des différences et des problèmes rencontrés dans ces villes.

des pâtes chimiques. Une nouvelle usine de pâte au bisulfite fut alors érigée à Edmundston, N.-B.

1 **Fraser Limited**: compagnie constituée légalement sous le nom de **Fraser Companies Limited**, le 27 juin 1917. Établie depuis 1877, cette compagnie portait avant 1917 les noms suivants: **Donald Fraser & Sons Limited**, **F & M Lumber Company Limited**, **Fraser Lumber Company Limited** et **Fraser Limited**. Jusqu'en 1917, la totalité des activités de l'entreprise se concentraient dans le domaine du bois -- scieries, chantiers. En 1918, elle s'engagea dans la fabrication

- 2 Rex A. Lucas, *Minetown, Milltown, Raittown: Life in Canadian Communities of Single Industry*, University of Toronto Press, Toronto, 1971, pp. 4-10. Alex Himelfarb, *Caractéristiques sociales des villes canadiennes bâties autour d'une seule entreprise industrielle; une recherche scientifique*, Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés, Ottawa, 1976, pp. 1-2.
3. R. A. Lucas, *op.cit.*
4. A. Himelfarb, *op.cit.*
5. R. A. Lucas, *op.cit.*, chapitres 2 et 5, pp. 21-112. A. Himelfarb, *op.cit.*, pp. 8-11.
6. R. A. Lucas, *op.cit.*, chapitre 2, pp. 21-42. A. Himelfarb, *op.cit.*, p. 8.
7. Oneil Couturier *L'Ancienne Woodroom*, 1973, pp. 14-15. Aussi lors de l'entrevue. A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *Album souvenir publié à l'occasion de l'ouverture officielle du pont international entre Edmundston, N.-B. et Madawaska, Me.*, Edmundston, N.-B., Compagnie d'imprimerie du Madawaska, 1922, p. 16.
8. R. A. Lucas, *op.cit.*, chapitre 3, pp. 44-47. A. Himelfarb, *op.cit.*, p. 9.
9. "Au Conseil de Ville", *Le Madawaska*, 10 mai 1917, p. 1.
10. R. A. Lucas, *op.cit.*, chapitre 3, pp. 43-70. A. Himelfarb, *op.cit.*, p. 9.
11. O. Couturier, *op.cit.*, pp. 15-16. "Office Force of Fraser Companies to be moved", *The Daily Gleaner*, Fredericton, 18 février 1918, p. 10. Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier et Lucien Bernier.
12. R. A. Lucas, *op.cit.*, pp. 135-140. A. Himelfarb, *op.cit.*, p. 16.
13. O. Couturier, *op.cit.*, pp. 35-46. Calixte F. Savoie, *Mémoires d'un nationaliste acadien*, Éditions d'Acadie, Moncton, N.-B., 1979, pp. 101-102. Entrevue avec Oneil Couturier.
14. R. A. Lucas, *op.cit.*, chapitre 4, pp. 71-88. A. Himelfarb, *op.cit.*, p. 9.
15. "La pulpe chimique", *Le Madawaska*, 31 mars 1921, p. 4.
16. R. A. Lucas, *op.cit.*, pp. 140-142. A. Himelfarb, *op.cit.*, pp. 17-18. Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier, Lucien Bernier, Madame Renée Michaud et Monsieur Adrien Pelletier. *Minute Books des réunions du syndicat*, 1945-1950.
17. R. A. Lucas, *op.cit.*, chapitre 5, pp. 89-112. A. Himelfarb, *op.cit.*, p. 10.
18. Chambre de Commerce d'Edmundston, *Edmundston, N.-B., chef-lieu de la "République du Madawaska"*, 1948, p. 11. A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *op.cit.*, p. 15. Canadian National Railways, *An Industrial Survey of Edmundston New Brunswick*, Montréal, 1961, p.14. "Edmundston, Cité depuis 25 ans", *Le Madawaska*, 1er mars 1978, p. 1a. Entrevue avec Monsieur Oneil Couturier.

19. "La pulpe chimique", *Le Madawaska*, 31 mars 1921, p. 4.
20. R. A. Lucas, *op.cit.*, p. 139 et p. 174. A. Himelfarb, *op. cit.*, p. 13.
21. Entrevue avec Monsieur Oneil Couturier.
22. A. Himelfarb, *op.cit.*, p. 11.
23. "Le Madawaska, Déjà 25 ans", *Le Madawaska*, 1er mai 1952, p. 1. "Edmundston, Cité depuis 25 ans", *Le Madawaska*, 1er mars 1978, p. 1a. "Newspaper Men Liked Edmundston", *Edmundston Observer*, 7 juillet 1922, p. 1.
24. R. A. Lucas, *op.cit.*, p. 399.
25. O. Couturier, *op.cit.*, pp. 63-65, 182.
26. A. Himelfarb, *op.cit.*, p. 3.
27. *Ibid.*, p. 5.



Vue de la ville d'Edmundston avant l'arrivée de Fraser. A noter l'hôpital Sanita au premier plan (Photo Coll. Brebner au CEDEM)

# Chapitre premier:

## Edmundston avant l'arrivée de *Fraser Companies Limited*

Le chercheur qui tente de recréer la vie au Madawaska au début du vingtième siècle entreprend une tâche difficile. Les écrits ne sont pas tellement nombreux puisque la tradition orale fait partie du quotidien. Ainsi, les souvenirs, les conseils pratiques, les expériences de vie sont transmis oralement de père en fils, de mère en fille. Peu décident de rédiger car ils n'en voient pas la nécessité.

Certains documents concernant l'histoire du Madawaska en entier ou la ville d'Edmundston sont déposés aux Archives du Nouveau-Brunswick à Fredericton ou au Centre de documentation et d'études madawaskayennes au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet à Edmundston. La classification de ces documents n'est pas terminée à cause d'un manque de fonds et de personnel. Au Centre de documentation et d'études madawaskayennes (CEDEM) par exemple, la Société historique du Madawaska peut assurer ce service par l'entremise de projets d'été pour étudiants subventionnés par les gouvernements. Durant les deux premiers trimestres de l'année universitaire, il n'y a donc personne pour continuer la classification.

Le chercheur perd souvent un temps précieux à retracer un document. C'est d'autant plus frustrant quand l'ouvrage a été perdu ou détruit. D'ailleurs, bien des écrits ne sont pas déposés dans nos centres d'études. Ce sont des particuliers ou des associations qui en assurent le contrôle. Au niveau du syndicat des travailleurs de la compagnie **Fraser Limited**, le secrétaire est responsable de la classification et de la circulation des rapports d'assemblées, des contrats'. À l'usine même, les documents sont parfois détruits après la date d'échéance. Les autorités maintiennent que, étant donné un manque d'espace et comme la compagnie n'a pas de dépôts d'archives, on se doit d'éliminer les listes d'employés, des listes de prix, des rapports d'assemblées, etc'.

Le problème des dates est un obstacle que doivent affronter ceux qui étudient l'histoire de notre milieu. En effet, il n'est pas rare de découvrir deux ou trois dates différentes pour le même événement. L'exemple le plus frappant est sans aucun doute la date où le nom d'**Edmundston** remplace celui de **Petit Sault** pour désigner la ville. L'abbé Thomas Albert mentionne l'année 1856',

l'historien Antoine Bernard 1853' et, dans une étude des noms de lieux au Nouveau-Brunswick, les auteurs parlent de 1851'.

On retrouve ce même phénomène dans des études locales. À maintes reprises, on se réfère à la tradition orale sans vraiment se soucier de rechercher l'authenticité des dates. De plus, plusieurs auteurs n'annotent pas leurs textes'. La tâche est alors doublement difficile pour la personne qui analyse leurs résultats.

En ce qui concerne les entrevues, des difficultés furent également rencontrées. Plusieurs personnes ont tout simplement refusé de nous rencontrer. D'autres ont accepté mais sous réserves. Par conséquent, il ne fut pas toujours possible d'enregistrer les conversations. Nous devons alors prendre les renseignements par écrit en tâchant de reproduire fidèlement les affirmations de la personne.

Malgré les obstacles à franchir, nous avons pu consulter une gamme assez complète de documents écrits concernant la ville d'Edmundston, la compagnie **Fraser Limited**, le travailleur et le syndicat. Tout d'abord, nous nous sommes référée aux répertoires bibliographiques afin d'avoir une idée précise des ouvrages disponibles dans les centres d'études en Acadie. Au CEDEM, les guides à consulter sont: **Bibliographie des ouvrages disponibles en 1981**, **Guide de l'usager 1981**, **Inventaire général des collections 1981** et **Inventaire sommaire 1981**. Au CEA (Centre d'études acadiennes, Moncton), on peut se référer à l'**Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens** (3 tomes). Aux Archives provinciales de Fredericton, le **Guide en histoire du N.-B.**; une **liste de contrôle des sources secondaires** établi par Hugh A. Taylor est à consulter.

Puisque la ville d'Edmundston se rapproche des centres à industrie unique, nous avons consulté des études, deux en particulier, qui traitent de ce phénomène au Canada. Les ouvrages de Messieurs Alex Himelfarb' et de Rex A. Lucas' ont été d'une grande valeur pour notre recherche. D'ailleurs, nous leur consacrons une section importante dans notre introduction.

L'ouvrage général de base pour l'histoire de la région est l'**Histoire du Madawaska** de l'abbé Thomas Albert<sup>8</sup>. Malgré certaines lacunes, au niveau des dates par exemple, l'auteur présente un tableau assez complet du milieu madawaskayen des origines au début du vingtième siècle. L'auteur n'aborde que partiellement notre période d'étude puisqu'il termine son exposé en 1910. Nous l'avons donc consulté à titre d'ouvrage de fond pour avoir une certaine idée du climat social, religieux et économique de la ville au début du siècle.

En ce qui a trait à l'historique de la ville d'Edmundston de 1900 à 1918, on doit avoir recours à des albums souvenirs publiés lors d'événements spéciaux tels l'ouverture du pont international en 1922<sup>9</sup>, le centenaire du Madawaska en 1973<sup>10</sup>. Une étude assez importante est à souligner: **Edmundston, N.-B., chef-lieu de la "République du Madawaska"**<sup>11</sup>, publiée sous les auspices de la Chambre de Commerce en 1948. Les auteurs relatent l'historique de la ville, de ses industries et de sa population.

À la cité d'Edmundston, les procès-verbaux des réunions du conseil de ville (1909-1950) sont conservés sur microfilms<sup>12</sup>. Ceci nous a permis de dégager les grandes tendances des relations entre la ville et la compagnie.

Chez Fraser, on a mis à notre disposition des études qui relatent l'historique de la compagnie et de ses fondateurs, les constructions et l'expansion de cette entreprise au vingtième siècle<sup>13</sup>. Aucun document concernant le travailleur ne fut accessible. Les autorités affirment que la documentation a été détruite<sup>14</sup>.

Parmi les travailleurs, rares sont ceux qui ont écrit pour rendre compte de leur expérience de travail chez **Fraser Companies Limited**. Nous avons eu la chance de rencontrer un travailleur, Monsieur Oneil Couturier qui, pendant ses années de travail à l'usine, a amassé toute une documentation: notes personnelles, revues, registres officiels, listes d'employés, etc. Monsieur Couturier a écrit un ouvrage: **L'Ancienne Woodroom**<sup>15</sup> dans lequel il présente l'historique de **Fraser Companies Limited** et du département où il travaillait. En lisant ce texte, le lecteur revit, avec le travailleur, la routine quotidienne à l'usine, les périodes difficiles, les gains. En plus, l'auteur y inclut en annexe: la liste des hommes qui ont travaillé dans ce département, les échelles de salaires, etc.

Le syndicat des employés, la **section 29**, nous a permis de consulter les contrats<sup>17</sup>, les listes des

bureaux de direction<sup>18</sup>, et les **Minute Books**<sup>19</sup>. Ces documents révèlent des éléments clés dans les relations patrons - travailleurs. Soulignons que le syndicat n'est reconnu officiellement par la compagnie qu'en 1938. Il est donc difficile d'en connaître autant sur le climat général des relations pour la période de 1918 à 1938. Nous avons eu recours aux entrevues pour nous éclairer davantage.

L'hebdomadaire régional, **Le Madawaska**, s'est avéré une source de grande valeur pour notre étude. Nous l'avons dépouillé en entier pour les années qui couvrent notre période d'étude (1913-1950)<sup>20</sup>. Nous avons relevé une série d'articles portant sur la compagnie, ses différentes installations, les rapports financiers annuels, les rapports syndicat - compagnie, la ville d'Edmundston, etc. Donc, que ce soit au niveau du social, du religieux ou de l'économique, ces reportages sont révélateurs.

On se doit également de mentionner l'apport des recensements du Canada<sup>21</sup> et des annuaires téléphoniques du Nouveau-Brunswick<sup>22</sup>. Ces statistiques nous fournissent les outils nécessaires pour analyser la croissance de la population, le développement de l'industrie et des commerces locaux.

Étant donné le peu d'ouvrages spécialisés traitant du travailleur et du milieu au début du siècle, nous avons eu recours à l'histoire orale. Afin d'assurer la crédibilité et l'authenticité des résultats, nous avons consulté des guides en histoire orale<sup>23</sup>. Les auteurs y apportent des conseils quant à la méthode à suivre et quant aux précautions à prendre. Des entrevues furent alors organisées avec des travailleurs, des retraités et des directeurs de **Fraser Companies Limited**. Quelques entrevues sont sur cassettes; d'autres par écrit. Certaines personnes ont refusé l'enregistrement tandis que d'autres se sont montrées un peu moins craintives.

La sélection des candidats se fit selon certains critères. Furent choisis: des travailleurs qui ont écrit ou conservé des documents, ceux qui ont travaillé à l'usine durant notre période d'étude, ceux qui furent impliqués dans l'organisation ou le fonctionnement du syndicat, ceux chargés de la classification des documents à l'usine et des représentants des autorités de **Fraser Companies Limited**. Les noms furent recueillis dans les journaux, lors des entrevues (un travailleur nous adresse à un autre), lors des rencontres avec l'exécutif du syndicat, avec les autorités de la compagnie. Nous avons décidé d'interrompre les entrevues quand nous avons jugé que les répétitions étaient fréquentes, quand les témoignages étaient assez nombreux

pour confronter les dates, les événements, quand l'information requise fut obtenue.

Les documents écrits et les entrevues ont fourni l'essentiel pour entreprendre l'étude. Ainsi, l'information recueillie nous aide à recréer la vie à Edmundston au début du siècle pour ensuite comprendre et démontrer l'importance de l'arrivée de **Fraser Companies Limited**. La deuxième partie de ce chapitre traite du milieu avant la venue de la compagnie.

Afin de bien saisir l'impact de **Fraser Companies Limited** dans le milieu et la dépendance qui se crée parmi la population, nous jugeons nécessaire de présenter, en premier lieu, un bref survol de la ville dans la période précédant l'arrivée de la compagnie (1900-1918). Quatre thèmes principaux sont retenus: la population, la vie économique, religieuse et sociale.

Le recensement national est l'outil essentiel pour l'étude de la population. Les statistiques de 1901 et de 1911 peuvent nous donner les renseignements concernant: le nombre d'habitants, l'origine ethnique et les religions pratiquées. Ces éléments sont importants puisqu'ils permettent souvent de comprendre et d'expliquer les comportements des masses.

Le recensement de 1901 n'est pas tellement détaillé<sup>24</sup>. Les données sont fournies mais au niveau des districts et sous-districts. Les chiffres concernant Edmundston sont donc englobés avec ceux de la région de Madawaska-Victoria. Pour le Madawaska, on relève alors une population de 1 882 habitants, soit 958 hommes et 924 femmes. Parmi ceux-ci, 1 599 sont d'origine française, 148 d'origine anglaise, 58 d'origine irlandaise, 8 d'origine écossaise, 9 d'origine juive, etc. La majorité pratiquent le catholicisme: 1 705 alors que 86 sont anglicans, 35 presbytériens, 13 méthodistes, 26 baptistes, 9 juifs, 1 adventiste, etc<sup>25</sup>.

Même si ce recensement de 1901 concerne avant tout le district, on peut y dégager des constantes. Les francophones sont majoritaires et ils pratiquent, pour la plupart, le catholicisme.

Le recensement de 1911 est plus révélateur car on y retrouve les données pour la ville d'Edmundston. La population totale y est alors de 1 821 dont: 1 463 sont d'origine française, 108 d'origine anglaise, 82 d'origine irlandaise, 59 d'origine écossaise, 34 d'origine bulgare et roumaine, 44 d'origine italienne, etc. Tout comme en 1901, la majorité des répondants se déclarent catholiques romains: 1 622.

De plus, 81 sont anglicans, 16 sont baptistes, 40 presbytériens, 11 méthodistes, 8 juifs, etc<sup>26</sup>.

Le chiffre total (1 821) semble élevé car le recensement de 1901 a une donnée semblable pour le Madawaska en entier: 1 882. Les études locales nous renseignent sur ce phénomène. On maintient qu'environ 638 personnes, des Anglais, Belges, Roumains, Italiens, Bulgares, n'étaient pas des résidents permanents puisqu'ils travaillaient à la construction des chemins de fer<sup>27</sup>. Une fois les travaux terminés, la plupart de ceux-ci quittèrent la région pour des emplois semblables ailleurs.

Si on soustrait ces 638 non résidents, on obtient une population d'environ 1 183 habitants pour la ville d'Edmundston en 1911. Il s'agit maintenant de déterminer l'occupation de ces gens.

Edmundston connut un essor important dans le domaine économique à la fin du dix-neuvième siècle. En 1878, la **New Brunswick Railway Company** termine jusqu'à Edmundston son réseau de voie ferrée entreprise en 1871. Fredericton est alors le point de départ de ce réseau. Cette même année, l'embranchement passe sous le contrôle du **Canadien Pacifique**<sup>28</sup>.

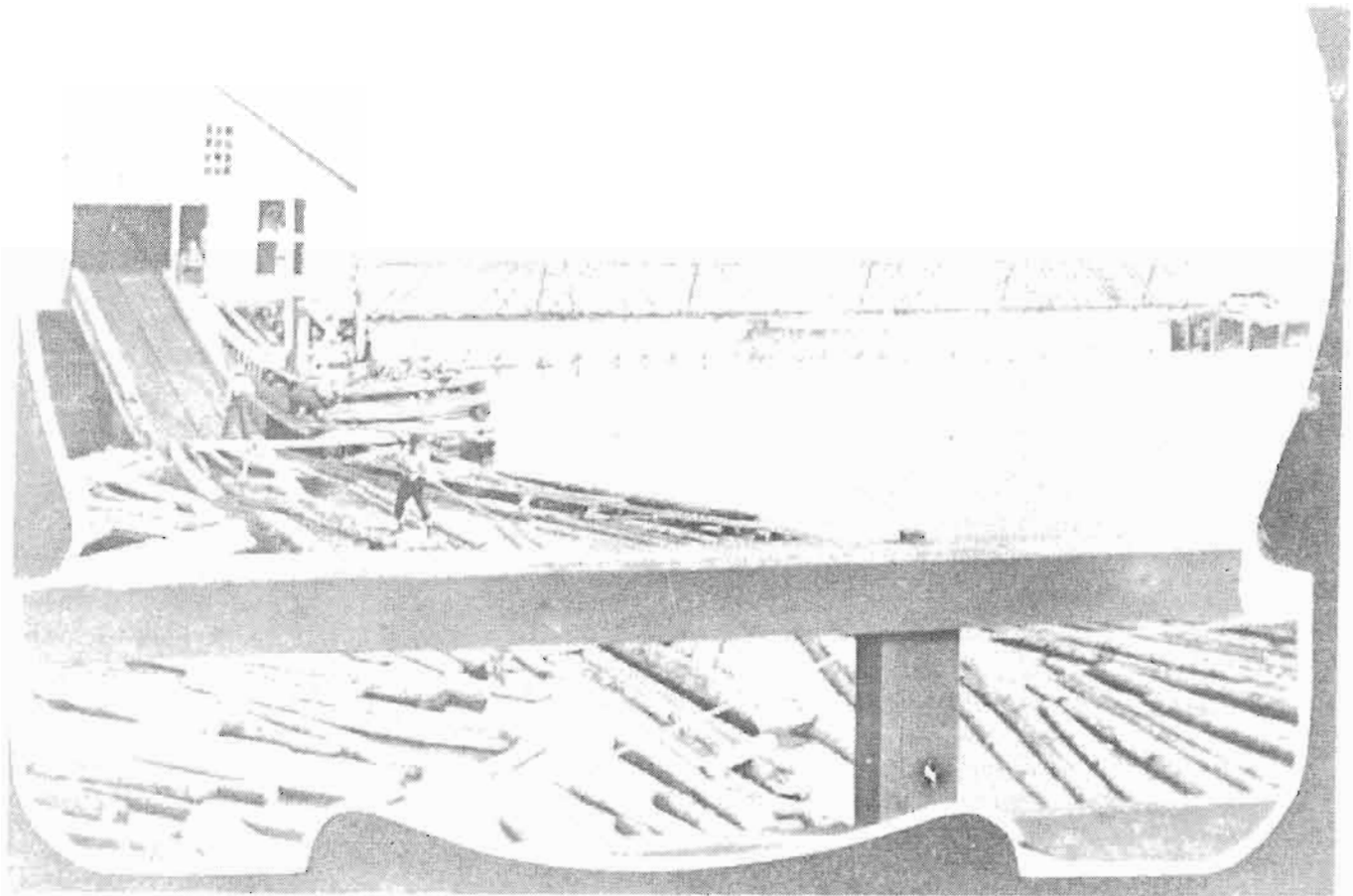
Le premier janvier 1889, la **Compagnie Témiscouata** inaugure son propre chemin de fer de Rivière-du-Loup à Edmundston. Le 10 novembre 1891, elle ajoute un nouveau tronçon de 32 milles entre Edmundston et Connors<sup>29</sup>.

Du côté de Campbellton, la construction du **Chemin de fer International (I.N.R.)** débute en 1896. Le service qui relie les deux villes est finalement inauguré en septembre 1910. L'embranchement passe sous le contrôle du **Canadien National** en 1919<sup>30</sup>.

À la fin du siècle, Edmundston est également reliée aux centres du Nouveau-Brunswick et du Québec par la diligence. La **Victoria Stage Coach Company** fait le trajet quotidien entre les localités du comté<sup>31</sup>.

Ces nouveaux services brisent l'isolement de la région et de ses habitants. De plus, plusieurs pourront obtenir des emplois au sein des grandes compagnies de chemins de fer.

Un autre événement important marque la fin du dix-neuvième siècle. On parle même du "début de l'industrialisation" de la ville avec l'arrivée de la **Compagnie James Murchie & Sons** en 1888<sup>32</sup>. Celle-ci possède alors une scierie située près de la



Moulin Murchie acheté par la compagnie Fraser (Photo Coll. Brebner au CEDEM)

rivière Madawaska et y emploie environ 75 hommes. Les propriétaires de lots boisés en profitent aussi pour écouler ou faire scier leur bois.

Par contre, l'économie de la vallée est toujours dominée par le secteur agricole.

(...) la classe agricole est la plus nombreuse et la plus importante de notre population. Nous encourageons donc les cultivateurs et nous nous efforcerons de les intéresser, chaque semaine, par des conseils puisés aux sources autorisées sur les meilleures méthodes de culture, afin qu'une moisson plus abondante et plus profitable soit la récompense de leurs nobles labeurs<sup>37</sup>.

La plupart des gens qui vivent à Edmundston sont des fermiers ou des journaliers. Ceux-ci ne produisent que pour les besoins de leur famille. Ils bouclent leur budget en faisant annuellement un séjour aux chantiers. L'exploitation intense des forêts reflète l'importance de l'industrie du bois au Nouveau-Brunswick à l'époque<sup>34</sup>.

Les petits commerces locaux se développent rapidement au début du siècle. Les annuaires téléphoniques du Nouveau-Brunswick fournissent des indices sur ces entreprises. L'annuaire de 1910<sup>35</sup> par exemple, nous donne les renseignements sui-

vants pour la ville d'Edmundston. On compte alors: 12 magasins, 2 boucheries, 2 "saloons", 1 boulangerie, 2 banques (**La Banque de Montréal** et **The Royal Bank of Canada**), 1 barbier, 5 hôtels, 3 chemins de fer (**Station C.P.R.**, **Temiscouata Railway** et **Transcontinental Railway**).

La ville fut constituée en 1905. En 1907, les travaux débutent pour la construction du chemin de fer **National Transcontinental**. Le premier convoi passager entre Moncton et Edmundston est inauguré le 21 novembre 1912. Lors de la construction du **Transcontinental**, un grand nombre de travailleurs de plusieurs nationalités y sont employés<sup>36</sup>. En 1910, c'est la construction de la gare, rotonde, usine, entrepôt pour le fret et glacière pour le chemin de fer **National Transcontinental**<sup>37</sup>. En octobre, les travaux de l'aqueduc débutent. En 1911, Edmundston commence à produire sa propre électricité et a son aqueduc<sup>38</sup>.

(...) les récoltes sont déjà bien avancées. Nos cultivateurs sont favorisés d'une température idéale et les moissons vont donner un rendement abondant. Les travaux entrepris par la ville pour nous donner un système d'eau et d'électricité touchent à leur fin. Nous allons bientôt pouvoir remiser l'antique lampe à l'huile et la pompe à bras. Bravo!<sup>39</sup>

C'est durant cette même année que **Fraser Limited** acquièrent les intérêts de la **Compagnie James Murchie & Sons**. On maintiendra la scierie en activité jusqu'en 1917<sup>40</sup>.

En 1913, l'hebdomadaire régional, **Le Madawaska**, voit le jour. En page 1 de la première édition (27 novembre 1913), on retrouve les commentaires suivants :

(...) depuis quelques années surtout, notre district a pris un nouvel essor. Notre population s'accroît prodigieusement, la colonisation fait des merveilles, l'agriculture se réveille et l'industrie s'implante<sup>41</sup>.

À travers ces quelques lignes, on perçoit déjà une société en transformation. D'ailleurs, les auteurs semblent bien optimistes quant aux futurs développements de la région. À souligner que ceci se produit avant l'ouverture de l'usine de **Fraser Companies Limited**. Ce n'est qu'en 1916 qu'une entente de vingt ans sera signée entre la ville et la compagnie au sujet de l'imposition foncière des propriétés de cette entreprise. Celle-ci entreprendra la construction d'une usine de pâte à Edmundston en 1917<sup>42</sup>.

Au début du siècle, Edmundston est en pleine période de croissance dans le domaine économique. L'isolement, si longtemps un facteur de retard, est brisé avec l'arrivée des grandes compagnies de chemins de fer. Malgré les progrès au niveau des industries, malgré la multiplication des commerces et des entreprises locales, l'agriculture domine toujours la scène. Dans la mentalité des gens de l'époque, elle est encore perçue comme le mode de vie capable d'assurer l'épanouissement économique et culturel des Acadiens. L'attention qu'on lui porte dans l'hebdomadaire régional, **Le Madawaska**, le démontre bien.

(...) notre journal veut travailler à l'avancement de notre comté. La classe agricole en est la classe nombreuse et importante. Ses intérêts priment les autres (...) Le cultivateur est le plus heureux des mortels. C'est par excellence l'homme libre et indépendant (...) Le cultivateur est chez lui, son champ lui appartient, sa maison, quelque petite et quelque pauvre qu'elle soit, est à lui. C'est pour lui qu'il travaille, pour lui, pour sa femme et ses chers petits enfants (...) Regardez l'employé des manufactures et des usines. Est-ce pour lui qu'il travaille? Un peu; il faut gagner de quoi nourrir sa famille; mais son énergie, sa fatigue et ses sueurs, tout cela va pour enrichir le propriétaire, pour augmenter les millions de la compagnie qui l'emploie. Et sa liberté, qu'est-elle devenue? (...) Voulez-vous être heureux, restez chez vous et cultivez vos terres<sup>43</sup>.

L'industrialisation est mal vue. Selon certains, elle risque de corrompre le cultivateur et l'entraîner dans la misère. Le travail d'un ouvrier est présenté comme étant presque inhumain. C'est

pourquoi on encourage le fermier à demeurer sur sa terre et à la défricher au lieu de chercher du travail ailleurs.

L'arrivée de **Fraser Limited** modifiera substantiellement les cadres de cette société agricole. Peu à peu, la perception des gens face au travail à l'usine va changer. Nous nous attarderons davantage à ce phénomène dans les prochains chapitres.

Les derniers thèmes de cette section sont la vie religieuse et sociale à Edmundston au début du vingtième siècle. Les documents qui étudient ces aspects de la vie quotidienne sont moins nombreux. On parle certes des grandes constructions d'églises et d'écoles, mais on analyse peu l'influence de l'Église dans le milieu.

Ce n'est qu'en 1872 que la paroisse de l'Immaculée-Conception est établie canoniquement. Durant l'été, une première chapelle est construite à Edmundston et la nouvelle cure est confiée à l'abbé Louis-Napoléon Dugal de Saint-Basile. L'abbé Louis Côme D'Amours, venu en 1880, est le premier curé résidant de la ville. En 1881, une nouvelle église est construite. Quand l'abbé D'Amours meurt en 1908, l'abbé William Conway lui succède<sup>44</sup>.

Dans une causerie au Club Richelieu d'Edmundston, le Docteur A.-M. Sormamy relate certains faits concernant l'histoire religieuse de l'époque :

(...) il n'y avait qu'une seule paroisse religieuse et encore comprenait-elle une bonne partie de la campagne environnante. Le curé, le père Conway, plus tard Mgr Conway, n'avait même pas de vicaire. Il avait pris charge de la paroisse en 1908 à la mort du Révérend Louis Côme D'Amours, curé fondateur. L'Église était bien petite et le curé logeait dans une vieille chapelle rafistolée<sup>45</sup>.

Edmundston compte également deux églises protestantes. L'église anglicane est la première congrégation protestante qui tient des services religieux à Edmundston. On souligne qu'en 1871, le Révérend A.-L. Hoyt vient visiter ses fidèles au nombre de trente-cinq. Vers 1880, un temple est construit. Le premier pasteur anglican est le Révérend I. Shannon<sup>46</sup>.

L'église presbytérienne est la plus jeune église à Edmundston à la fin du dix-neuvième siècle. En 1891, le Révérend James Ross achète un lot et construit le temple la même année. Jusqu'en 1895, cette église est desservie par des missionnaires. Au cours de cette année, le Révérend A.-J. Lods, pasteur de Grand-Sault, vient s'établir à

Edmundston. Il s'occupe alors des deux paroisses. Le Révérend John Hardwick est le premier pasteur presbytérien attaché exclusivement à Edmundston vers 1898. Cette église se joint à l'Église Unie du Canada en 1925<sup>47</sup>.

Dans le domaine éducatif, Edmundston compte 150 personnes d'âge scolaire en 1893. Une première école est alors érigée. En 1905, l'abbé D'Amours en fait l'acquisition et en confie la direction aux Filles de la Sagesse, récemment arrivées de France. En septembre 1905, on assiste à l'ouverture des classes de la première école supérieure d'Edmundston<sup>48</sup>.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les études locales nous fournissent des renseignements quant aux différentes églises et écoles présentes dans le milieu sans préciser davantage. D'autres éléments importants peuvent être dégagés. L'occupation économique des gens, le catholicisme et la langue sont des facteurs qui influencent la vie des habitants d'Edmundston. Le clergé insiste beaucoup sur le rôle de l'agriculture en tant qu'agent de la survie du peuple et propagateur de la foi chrétienne. Ce phénomène transparaît également dans la presse locale.

(...) le public le quel nous voulons servir, a le droit de connaître notre programme. Le voici: Nous le déclarons sans ambages, Le **Madawaska** est un journal catholique et français. Nous voulons la propagation d'idées saintes et morales; nous voulons être soumis aux enseignements de l'Église, et nous fermerons nos portes plutôt que de manquer sur ce point à notre programme. Nous voulons aussi que notre journal soit le véhicule d'un patriotisme éclairé (...) Nous sommes persuadés que l'avenir du Canada dépend de l'harmonie des différentes races qui l'habitent, pourvu que cette harmonie fraternelle soit basée sur le respect des droits acquis des minorités (...) La classe agricole est la plus nombreuse et la plus importante de notre population. Nous encourageons donc les cultivateurs (...)<sup>49</sup>

Religion, langue et agriculture sont les principales préoccupations. Cette position reflète bien celle de la masse à l'époque.

Le début du vingtième siècle marque donc une nouvelle étape pour la petite ville d'Edmundston. L'avènement du chemin de fer assure un contact accru avec les autres régions de la province et du Québec. Dans le domaine économique, l'agriculture domine toujours mais l'industrie commence à s'implanter et les petites entreprises commerciales se multiplient. La population, en majorité francophone, accorde une place de choix à l'Église. La plupart pratiquent le catholicisme mais les églises protestantes sont présentes dans le milieu. L'ouverture des écoles pourra également assurer la transmission des valeurs: langue, foi et ruralisme.

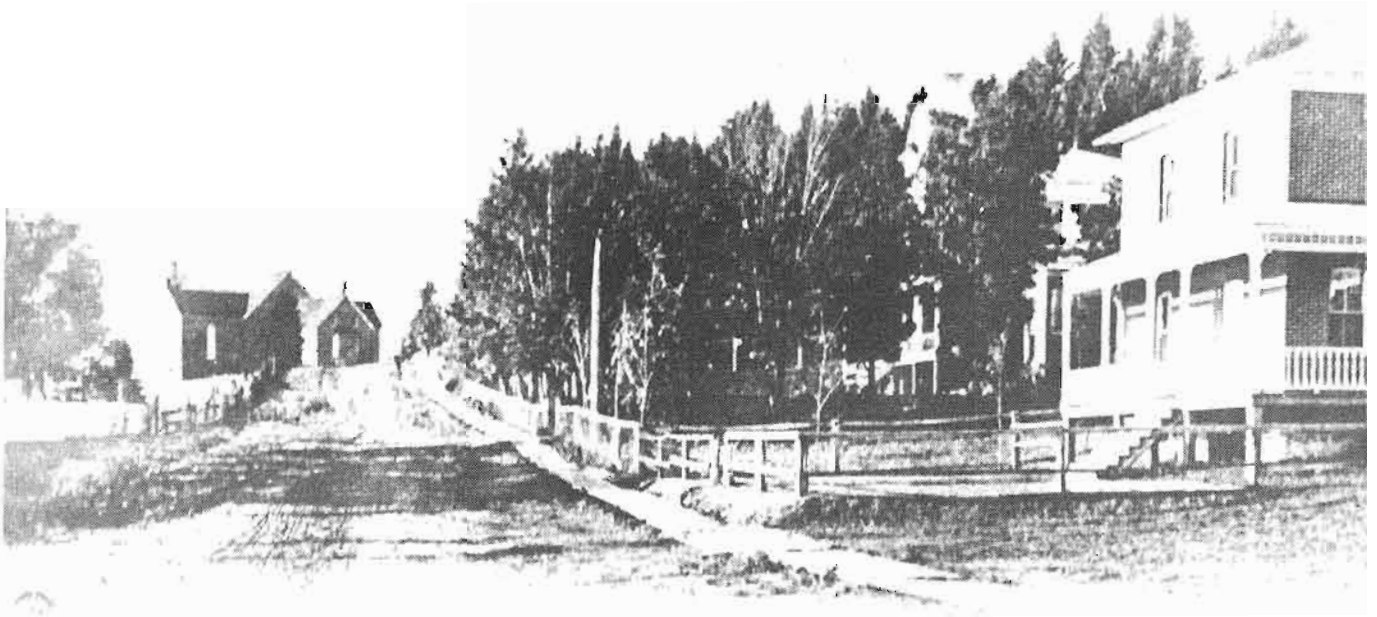
Même avant l'arrivée de **Fraser Limited**, on constate que la ville d'Edmundston commence à bouger. Voyons maintenant comment la venue de la grande industrie a pu accélérer le processus.

- 
1. - Entrevues avec Monsieur Jean-Louis Laforge, président du syndicat des travailleurs chez Fraser, printemps - été 1984.
  2. - Entrevue avec Monsieur Conrad Bélanger, responsable de la classification des documents chez Fraser, octobre 1984.
  3. - Thomas Albert, *Histoire du Madawaska: entre l'Acadie, le Québec et l'Amérique*, édition originale 1920, nouvelle édition établie par A. Bérubé, B. Bérubé et G. Desjardins, Hurtubise, HMM, La Société historique du Madawaska, LaSalle, 1982, p. 231.
  4. - Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne 1755-1935, Les Clercs de Saint-Viateur*, Montréal, 1935, p. 199.
  5. - Alan Rayburn (for Canadian Permanent Committee on Geographical Names), *Geographical Names of New Brunswick: Toponymy Study 2*, Ottawa, p. 3.
  6. - Par exemple, les ouvrages suivants: *À la recherche du Témiscouata*, impression de la 2e édition assumée par le Réseau Populaire du Témiscouata, juillet 1977, 212 pages. Mary B. Reinmuth, *Forest Heritage: the Story of Fraser Companies Limited*, 231 pages.
  7. - Alex Himelfarb, *op.cit.*
  8. - Rex A. Lucas, *op. cit.*
  9. - Thomas Albert, *op. cit.*
  10. - A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *op.cit.*
  11. - Comité du Centenaire, *Livre souvenir: Centenaire du Madawaska, 1873-1973*, 1973, 112 pages.
  12. - Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*
  13. - *City of Edmundston, Minute Books, 1909-1950* (4 bobines). Entrevue avec Monsieur Patrice Fournier, greffier pour la cité d'Edmundston, janvier 1984.
  14. - Mary B. Reinmuth, *op.cit.* Service des Relations Publiques, *Fraser Inc. Réflexions 1877-1977*, 1977, 34 pages.
  15. - Entrevue avec Monsieur Conrad Bélanger, responsable de la classification des documents chez Fraser, octobre 1984.
  16. - Oneil Couturier, *op.cit.*
  17. - *Labour Agreements: 1939-1973* (en anglais seulement), 1974-1976 (bilingue).
  18. - Local 29, *Liste des présidents, vice-présidents et 2e vice-présidents, 1938-1982*.
  19. - *Minute Books: Minutes of Union Meetings Local 29, Aug 23/1945 - Dec 6/1946, Minutes of Union Meetings Local 29,*



Dec 6/1946 - Sept 7/1950.

20. - Hebdomadaire régional, *Le Madawaska*, voué aux intérêts du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, imprimé à Edmundston. Nous l'avons dépouillé en entier pour les années 1913 à 1950.
21. - Recensement du Canada, 1901, Ottawa. Recensement du Canada, 1911, Ottawa: Vol. II: Religion, Origines, Vol. VI: Occupations. Recensement du Canada, 1921, Ottawa: Vol. I: Population: nombre, sexe, origines raciales, religions, Vol. IV: Population: occupations. Recensement du Canada, 1931, Ottawa: Vol. I: Population: Summary, Vol. VII: Occupations et Industries. Recensement du Canada, 1941, Ottawa: Vol. II: Population: Subdivisions locales, Vol. IV: Population: Origines raciales, Lieu de naissance, Vol. VII: Occupations et Industries. Recensement du Canada, 1951, Ottawa: Vol. I: Population, Vol. II: Population: Classements regroupés des caractéristiques, Vol. IV: Main-d'oeuvre: occupations et industries.
22. - New Brunswick Telephone Directories, Bobines WI-W14, déposées à la Bibliothèque Publique Mgr Conway, Edmundston, 1907: W: Andover to Edmundston, 1910: W: Edmundston to Meductic, 1911-1949: Western.
23. - James Hoopes, *Oral History: an introduction for students*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1979, 155 p. W.-J. Langlois (éditeur), *A Guide to Aural History Research*, Victoria B.C., Provincial Archives of British Columbia, 1976, 58 p. P. Thompson, *The Voice of the Past: Oral History*, Oxford, Oxford University Press, 1978, 257 p.
24. - Voir note 21.
25. - Recensement du Canada, 1901, Ottawa: Tableau X: Population par religions, p. 164. Tableau XI: Population par origines, p. 294.
26. - Recensement du Canada, 1911, Ottawa: Vol. II: Tableau II: Population par religions, p. 24. Tableau VII: Origines par sous-districts, p. 184.
27. - A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *op.cit.*, p. 16. Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 4.
28. - Thomas Albert, *op.cit.*, p. 273. Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 6.
29. - Thomas Albert, *op.cit.*, p. 274. Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 6.
30. - Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 6.
31. - George Sirols, "La population de la paroisse civile d'Edmundston d'après le recensement fédéral de 1871", *La Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. II, no 1 (janv.-mars 1983), p. 18.
32. - Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 5. Alexandre J. Savoie, *Un demi-siècle d'histoire acadienne*, Les Presses de l'Imprimerie Gagné Ltée, Montréal, 1976, p. 50.
33. - "Merci", *Le Madawaska*, 27 novembre 1913, p. 1.
34. - Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 5.
35. - New Brunswick Telephone Directories, 1910: W: Edmundston to Meductic.
36. - Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 5.
37. - *Ibid.*, pp. 5-6.
38. - A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *op.cit.*, p. 15. Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 19.
39. - "De nos centres acadiens", *L'Évangéline*, 6 septembre 1911, p. 8.
40. - Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 20.
41. - "Madawaska", "Le Madawaska", 27 novembre 1913, p. 1.
42. - Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 20.
43. - "Le Cultivateur", *Le Madawaska*, le 13 mai 1914, p. 1.
44. - Thomas Albert, *op.cit.* Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 19. Alexandre J. Savoie, *op.cit.*, p. 50. A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *op.cit.*, p. 10.
45. - Cité par Alexandre J. Savoie, *op.cit.*, p. 52.
46. - Alexandre J. Savoie, *op.cit.*, p. 50. Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 19. A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *op.cit.*, p. 10.
47. - Alexandre J. Savoie, *op.cit.*, p. 50. Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 19. A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *op.cit.*, p. 11.
48. - Alexandre J. Savoie, *op.cit.*, pp. 50-51. Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 19. A.-J. Leblanc et A. Chiasson, *op.cit.*, p. 11.
49. - "Merci", *Le Madawaska*, 27 novembre 1913, p. 1.



Rue Rice, Edmundston, 1905 (Photo Coll. Brebner au CEDEM)



Bûcherons au début du XXe siècle

# Chapitre deux:

## La venue de *Fraser Companies Limited*

En avril 1873, environ 600 colons écossais - hommes, femmes et enfants - s'embarquent à destination de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Ceux-ci prévoient fonder un établissement à Kincardine. Parmi ce groupe, on retrouve Donald Fraser (31 ans) de Aberdeen, son épouse Ann et leurs deux enfants, Archibald (4 ans) et Donald (6 ans). Tout comme leurs compatriotes, les Fraser quittaient alors la terre natale pour commencer une nouvelle vie au Canada<sup>1</sup>.

Durant cette même année, Donald Fraser père avait dissous une société qu'il exploitait avec son frère, une entreprise prospère de bois de construction. Donc, il était familier avec le domaine forestier avant sa venue au Nouveau-Brunswick<sup>2</sup>.

Leur bateau, la "Castalia" arriva à Saint-Jean le 10 mai 1873, après une dure traversée de 14 jours. A la suite d'un autre voyage de cinq jours pour remonter le fleuve Saint-Jean jusqu'à Kilburn dans le comté de Victoria, les colons parcourent 7 milles jusqu'à l'emplacement de leurs futures fermes à Kincardine. Après avoir bâti des abris pour leurs familles, plusieurs travaillent à la construction du chemin de fer **Intercolonial**, le long du fleuve Saint-Jean<sup>3</sup>.

En 1874, Donald Fraser installe une fosse de sciage de long sur sa ferme du Upper Kincardine. Il y emploie deux hommes. Ils produisent environ 500 pieds de planches de bois de construction brut au cours d'une journée de douze heures<sup>4</sup>.

Etabli au Nouveau-Brunswick depuis quatre ans, c'est en 1877, à l'âge de 35 ans, que Donald Fraser décide d'investir ses économies dans une petite scierie à rivière de Chute<sup>5</sup>.

A l'époque, Donald ignore qu'il s'agit là du fondement d'une industrie qui, en 1916, sera la plus importante entreprise de sciage des Maritimes et l'une des plus importantes au Canada<sup>6</sup>.

Donald Fraser engage ses employés à participer à l'affaire et les encourage à y investir leur salaire en leur payant un intérêt de 7%. Les employés ne prennent que la part de leur salaire nécessaire à leurs dépenses courantes et le reste constitue les fonds de roulement de la jeune

compagnie<sup>7</sup>.

C'est à ce moment que Donald Fraser entreprend sérieusement un programme d'acquisition. Il n'est pas le seul participant dans cette organisation. Comme leur père, les fils Fraser prennent vite part à l'entreprise. Quand ils atteignent dix-huit et vingt ans, ils dirigent déjà leur propre équipe d'abattage<sup>8</sup>. En 1892, Donald Fraser forme la société **Donald Fraser & Sons**<sup>9</sup>.

En 1898, il investit 250 000 dollars dans 400 milles carrées de forêts de la Couronne au Québec et dans l'achat d'une scierie à Notre-Dame-du-Lac, déménagée à Cabano l'année suivante<sup>10</sup>.

Au cours de ces premières années, deux autres familles se joignent à l'entreprise Fraser et contribuent à l'expansion de la compagnie. Ce sont les Matheson et les Brebner.

Alec Matheson, ses deux fils Thomas et William, sont amis de longue date de la famille Fraser. En 1890, Thomas entre dans l'entreprise et travaille pour Archibald sur la rivière Odell. En 1894, William se joint à la société comme comptable. Au cours des années suivantes, il occupera d'importants postes de direction<sup>11</sup>.

Andrew Brebner se joint aux Fraser en 1900, en tant que chef de bureau à la scierie de Cabano. Ses fils, Andrew et Walter, travaillent également pour la compagnie<sup>12</sup>.

Durant le mois de novembre 1905, Donald Fraser, ses deux fils Archibald et Donald, les deux Matheson et Andrew Brebner constituent la compagnie **F & M Lumber (Fraser & Matheson)**, dont Archibald assure la présidence. Andrew Brebner est vice-président; William Matheson est secrétaire et trésorier et Thomas remplit les fonctions de directeur. Tous les six sont nommés au conseil d'administration<sup>13</sup>.

Au cours des années suivantes, la compagnie continue à accroître son patrimoine. En 1906, les Fraser achètent les parts de la **Tobique Manufacturing Company Limited** qui exploitait des chantiers sur la rivière Tobique avec une scierie à Plaster



Moulin Tobique à Plaster Rock en 1905  
Rock<sup>14</sup>.

Les directeurs de la **F & M Lumber Company** forment **Fraser Limited** en 1911 et acquièrent alors les droits de coupe et la scierie de **James Murchie & Son Company** à Edmundston. Pendant la même période, **Donald Fraser & Sons Limited** construisent une scierie à Glendyne au Québec. Cette scierie s'approvisionne de bois coupé près du lac Long<sup>15</sup>.

En 1912, les Fraser retournent à Fredericton quand **Fraser Limited** acquiert une scierie de **Scott Lumber Company** ainsi que ses droits de coupe. Les parts de la compagnie **Oromocto Lumber** sont également achetées<sup>16</sup>.

**Fraser Limited** achète les parts de la compagnie **Timothy Lynch** sur la rivière Miramichi, une scierie à Nelson ainsi que les droits de coupe

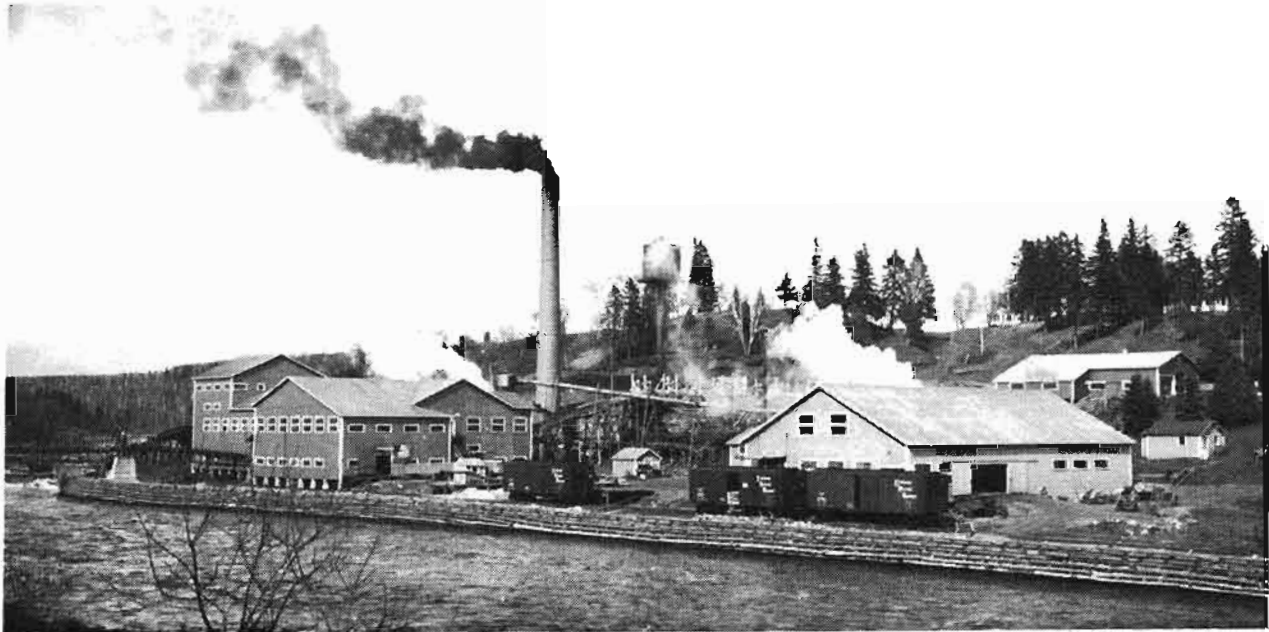
en 1915. Durant l'année, la **F & M Lumber Company** construit une scierie à Escourt au Québec<sup>17</sup>.

En 1916, lorsque Donald Fraser père meurt à l'âge de 74 ans, la petite entreprise de bois de construction de la rivière de Chute s'est développée en neuf grandes scieries au Nouveau-Brunswick et au Québec et compte plusieurs milliers d'employés. C'est la plus grande entreprise de produits de bois sous une même direction dans les Maritimes<sup>18</sup>.

En 1917, une charte fédérale réunit tous les intérêts de Fraser sous le nom de **Fraser Companies Limited**<sup>19</sup>. Archibald Fraser prend le poste de président, Donald Fraser est vice-président et William Matheson, secrétaire. Thomas Matheson et Andrew Brebner entrent au conseil d'administration.

Sous la présidence de Archibald Fraser, la compagnie continue de croître. En 1918, elle fait son entrée dans le domaine de la pâte quand une usine de pâte produisant 120 tonnes par jour est bâtie à Edmundston. Ce projet coûtera environ 4 millions<sup>20</sup>. De plus, la compagnie continue d'acheter et de construire des scieries tout en faisant l'acquisition de grands terrains forestiers.

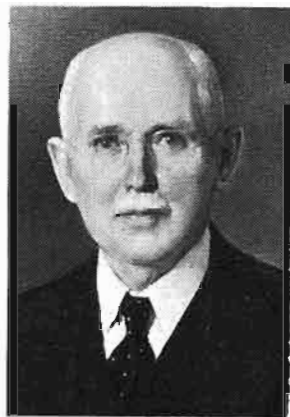
En 1919, on achète une scierie à Notre-Dame-du-Lac au Québec. L'année suivante, on acquiert des droits de coupe sur la rivière Restigouche. Une scierie et une fabrique de bardeaux sont également construites à Atholville au Nouveau-Brunswick<sup>21</sup>.



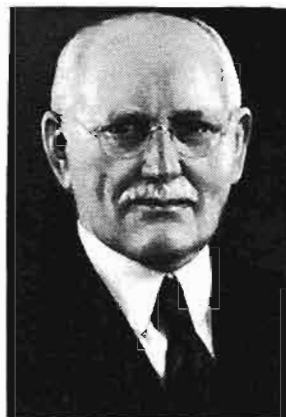
Moulin à scie de Plaster Rock en 1955



Donald Fraser, fondateur



Donald Fraser, Jr.



Archibald Fraser



William Matheson



Thomas Matheson



Andrew Brebner



R.G. McFarlane



Aubrey Crabtree

Toujours en 1920, les propriétés de la **Dominion Pulp Company Limited** de Chatham et Millbank au Nouveau-Brunswick et les droits de coupe sur la rivière Miramichi sont achetés. L'usine de pâte de Millbank produira jusqu'en 1932<sup>27</sup>.

L'année 1925 marque une autre étape importante pour **Fraser Companies Limited**. L'usine d'Edmundston est agrandie et on y installe de nouveaux lessiveurs. On entreprend aussi la construc-

tion d'une papeterie à Madawaska au Maine. La pâte à papier produite à Edmundston y sera acheminée au moyen d'une pipe-line et transformée en papier à l'usine de Madawaska<sup>28</sup>.

En 1925 également, **Fraser Companies Limited** achètent les parts de **Stetson, Cutler & Company Limited**. Cette compagnie a alors des scieries dans plusieurs centres du Nouveau-Brunswick et du Maine en plus des droits de coupe sur la rivière Res-



Moulin Restigouche avant 1945 (Photo prise par Geraldine Carpenter Studio Inc., Montréal)



Moulin d'Atholville

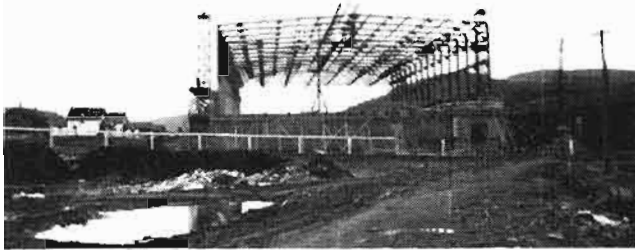
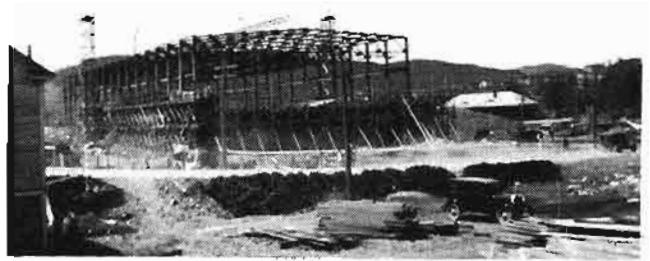
estigouche. Les affaires sont conduites sous le nom de **Stetson, Cutler & Company** jusqu'en 1928, puis sous celui de **Restigouche Company Limited**<sup>24</sup>. En 1928, cette compagnie commence la construction d'une usine de pâte à Atholville au Nouveau-Brunswick. Cette usine, d'une capacité de 150 tonnes par jour commencera à produire en 1930<sup>25</sup>.

On achète une scierie à Newcastle au Nouveau-Brunswick et les droits de coupe de la compagnie **Edward Sinclair Lumber** en 1926. La scierie ne sera jamais exploitée mais, sur cet emplacement une usine de pâte, **Fraser's Kraft Pulp Mill**, sera érigée. En 1928, une autre usine de pâte mécanique est construite à Edmundston. La capacité est alors de 220 tonnes par jour. On achète aussi de grands terrains forestiers près de la rivière Miramichi en 1929<sup>26</sup>.

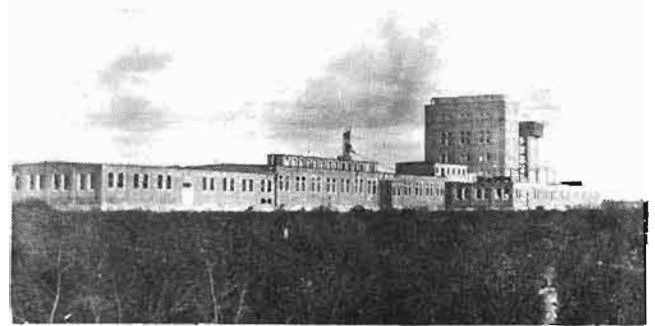
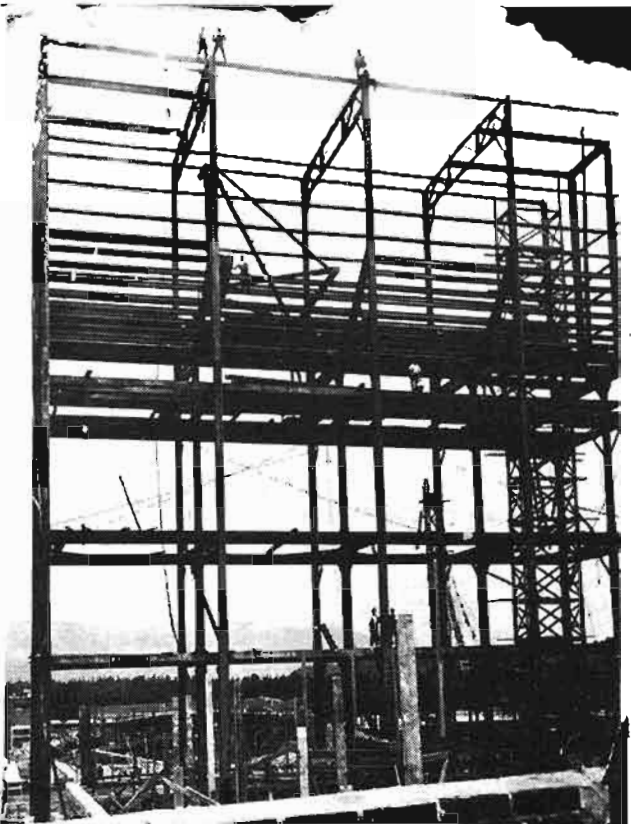
Donc, durant les années vingt, la compagnie acquiert un nombre impressionnant de propriétés

et augmente sa capacité de production substantiellement. Alors que celle-ci se prépare à la mise en route d'une usine de 2,5 millions produisant 45 000 tonnes de pâte par an à Atholville, sur la rivière Restigouche, et d'une nouvelle scierie en aval de Baker-Brook, sur le fleuve Saint-Jean, la dépression économique de 1929 s'amorce<sup>27</sup>. En 6 ans, de 1925 à 1930, **Fraser Companies Limited** a investi plus de 20 millions en nouvelles installations et est profondément endettée. Prise entre le financement de ses expansions et la dépression économique, la compagnie est en difficulté. Elle déclare faillite et la banque prend provisoirement possession de l'entreprise. Un nouveau conseil d'administration, comprenant des membres extérieurs à la compagnie, est élu. Archibald et Donald Fraser gardent leur position<sup>28</sup>.

En 1932, on effectue une réorganisation et la compagnie recouvre graduellement sa santé financière<sup>29</sup>. Archibald Fraser meurt d'une crise



Construction du moulin Fraser à Edmundston



la collaboration des responsables et des employés.

La situation est difficile; surtout à la suite d'une autre réorganisation financière en 1936. Celle-ci vise à éliminer les obligations à intérêts reportés. Toutefois, la compagnie réussit à se tirer d'affaire<sup>31</sup>. La même année, William Matheson meurt. Quatre ans plus tard, Donald Fraser fils décède également<sup>32</sup>.

Ainsi, de 1932 à 1941, la compagnie **Fraser Limited** subit des transformations au niveau de sa direction. Avant 1932, c'est réellement une entreprise familiale. Les Fraser et leurs amis mettent cette compagnie sur pied et travaillent à son expansion. Au début des années trente, lors des réorganisations financières, des membres extérieurs entrent au conseil d'administration. On notera alors des changements dans les relations direction - travailleurs. Elles seront plutôt impersonnelles car les nouveaux directeurs recherchent avant tout la réussite de l'entreprise<sup>33</sup>. cette période coïncide également avec l'organisation et l'implantation d'un

cardiaque la même année. K.-S. Maclachlan, directeur général, est alors nommé président, Donald Fraser conservant la vice-présidence. Avant sa nomination, Maclachlan était directeur général de **Alliance Paper Limited**<sup>30</sup>. Bien qu'il vienne de l'extérieur, il est en mesure de gagner la confiance et

syndicat à l'usine d'Edmundston. Cependant, les successeurs de Fraser tenteront d'appliquer les mêmes formules que les fondateurs pour mener l'entreprise.

Au début de la seconde Guerre mondiale, le gouvernement du Canada engage K.-S. MacLachlan à titre de sous-ministre adjoint à la défense nationale (Air). Aubrey Crabtree, employée de **Fraser Paper Limited** depuis 1930, et directeur général depuis 1935, est nommé directeur général de **Fraser Companies Limited** et de ses filiales<sup>34</sup>. En 1941, il est élu président; poste qu'il occupera pendant 21 ans.

Durant les années trente et quarante, la compagnie acquiert surtout des concessions forestières. Pendant la seconde Guerre mondiale, en plus d'autres efforts de guerre, **Fraser Companies Limited** se joint à l'industrie canadienne et accepte qu'on utilise ses ateliers de travail pour la production de matériel de défense<sup>35</sup>.

La compagnie entreprend la construction d'une usine de pâte à Newcastle au Nouveau-Brunswick. Celle-ci commence à produire vers la fin de 1949<sup>36</sup>. Après la guerre, la compagnie a déjà amorcé un vaste programme de modernisation de ses usines. De 1945 à 1957, plus de \$50 000 000 sont dépensés pour remplacer ou améliorer l'équipement et les installations<sup>37</sup>.

Comme président, Aubrey Crabtree continue à appliquer le concept de l'équipe selon lequel Donald Fraser a développé sa compagnie. Le noyau sur lequel cette équipe se greffe se compose des personnes suivantes: L.-M. Sherwood, vice-président et trésorier, R.-G. McFarlane, directeur des propriétés et du bois et Kenneth W. Matheson, vice-président<sup>38</sup>.

Dans un rapport financier de 1957, on résume bien "l'exploit" du principal agent de l'entreprise, Donald Fraser père.

In the beginning Donald Fraser purchased a small sawmill. Eighty years later, his first investment has burgeoned into a multi-million dollar company. The purchases of timber lands and limits, construction of mills, and other physical growth of the company over the decades are the visible results of the acts of many able men<sup>39</sup>.

Donald Fraser père, ses partenaires et les administrateurs qui leur ont succédé, semblent bien avoir accompli un véritable tour de force. Malgré les obstacles, la compagnie a réussi à s'en tirer.

Les documents qui relatent l'historique de

l'entreprise sont plus que positifs face au patronat. Très peu mentionnent le travailleur, artisan essentiel dans ce processus industriel. Notre prochain chapitre étudiera les conditions de travail chez **Fraser Companies Limited** ainsi que les relations avec la direction. La prochaine section étudie les conséquences de l'implantation de l'usine d'Edmundston sur le milieu.

En 1917, **Fraser Companies Limited** abandonne la scierie **Murchie** et fait construire une usine de pâte à Edmundston. Cette usine de pâte au bisulfite coûtera environ 4 millions et aura une capacité nominale de 120 tonnes de pâte blanche par jour. A sa mise en service en 1918, la direction affirme que l'usine d'Edmundston est la plus moderne de l'industrie<sup>40</sup>.

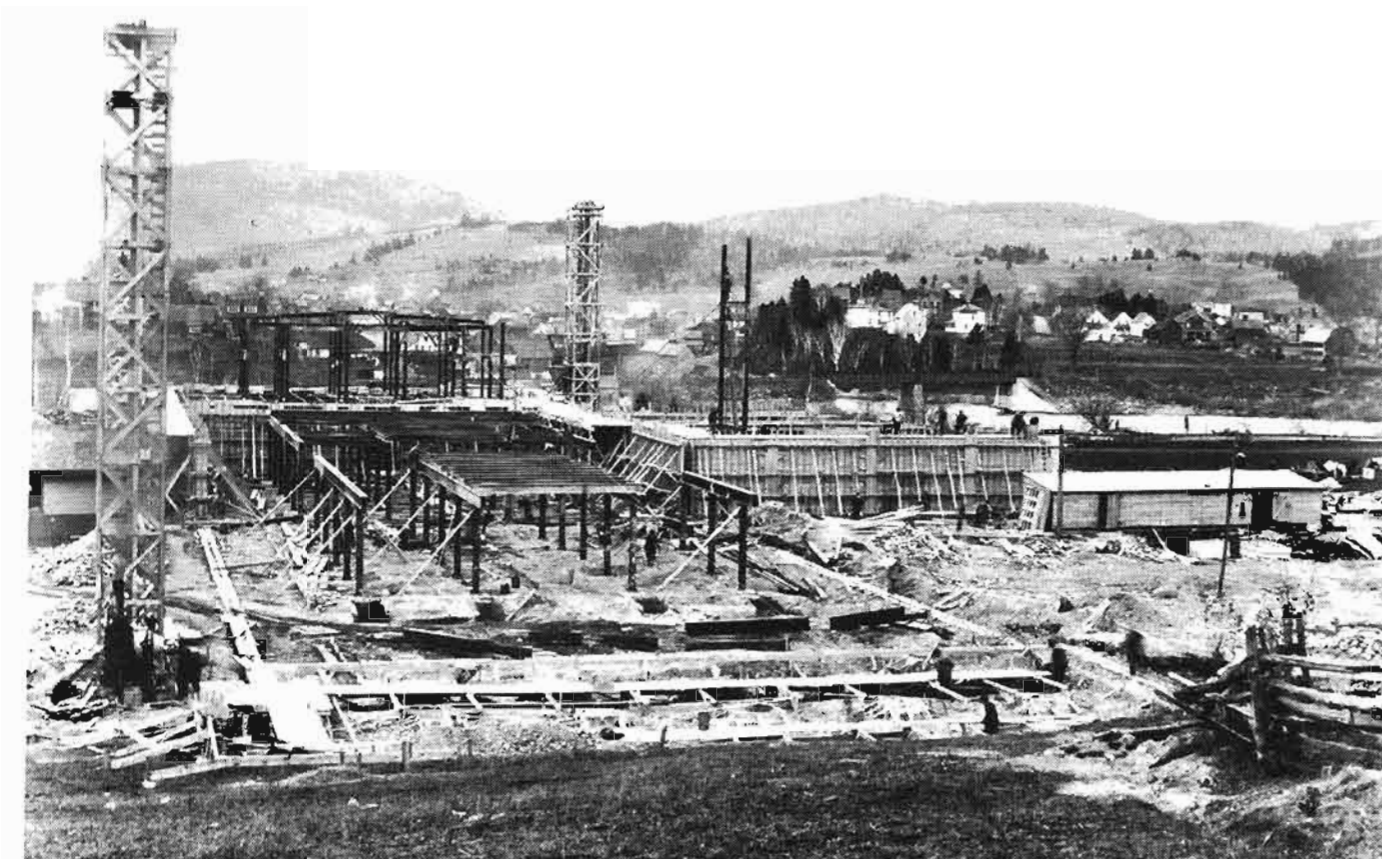
Les autorités maintiennent qu'Edmundston est un excellent choix pour l'entreprise et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la ville est le centre d'un marché de travail actif<sup>41</sup>. Sa population n'est que d'environ 1500 habitants et son étendue ne couvre qu'un mille et demi carré mais la compagnie peut éviter bien des dépenses que doivent encaisser plusieurs autres compagnies canadiennes de l'époque qui décident de bâtir leurs usines dans des régions non développées<sup>42</sup>.

De plus, l'usine d'Edmundston se trouve en amont de la confluence de la rivière Madawaska et du fleuve Saint-Jean. L'énergie y est abondante, à bas prix, grâce à la présence d'une usine hydro-électrique de 2000 chevaux à proximité et d'une usine auxiliaire brûlant les déchets de scieries voisines<sup>43</sup>. **Fraser Limited** avait obtenu des droits en énergie électrique en 1911 lors de l'achat de la scierie **Murchie**<sup>44</sup>.

Un autre facteur joue en faveur d'Edmundston. La petite ville, établie depuis quelques décennies, est située tout près de grandes forêts. Le bois à pâte peut donc être acheminé à l'usine au moyen de la drave ou par rail<sup>45</sup>. Edmundston est également un centre ferroviaire important, desservi par trois compagnies: le **Canadien National**, le **Canadien Pacifique** et le **Témiscouata**<sup>46</sup>.

La proximité de la frontière américaine et de la ville de Madawaska au Maine présentera d'autres avantages pour l'usine d'Edmundston qui se feront sentir lorsque la compagnie décidera de fabriquer du papier. Alors que le papier canadien doit payer de lourds droits en pénétrant aux États-Unis, la pâte à papier canadienne passe en franchise. Ainsi, la pâte produite à Edmundston sera acheminée à l'usine de Madawaska au moyen d'un





Construction du moulin Fraser à Madawaska, Maine



Moulin Fraser, Madawaska, Maine, le 6 février 1926

pipe-line<sup>47</sup>.

Tous ces avantages, immédiats ou lointains, influencent le choix de l'emplacement pour la nouvelle usine de **Fraser Companies Limited**. Même si on ne bâtit la papeterie du Maine qu'en 1925, nous croyons que les dirigeants étaient conscients des possibilités et des ressources exploitables dans les années futures.

L'emplacement étant choisi, les autorités s'empressent de commencer la construction de l'usine de pâte. Les travaux sont confiés à une firme de New York, la **Hardy S. Ferguson & Company**<sup>48</sup>.

Les études locales et l'hebdomadaire régional ne parlent pas de la construction de l'usine en 1917. Oneil Couturier, dans son ouvrage *l'Ancienne Woodroom*, ne s'y attarde pas beaucoup. Celui-ci mentionne toutefois que plusieurs immigrants sont au service de la compagnie à ce moment-là<sup>49</sup>. Nous devons donc nous référer à des revues spécialisées dans l'industrie forestière pour suivre les étapes de la construction.

Deux articles dans le **Paper Trade Journal** de l'automne 1917 et du printemps 1918 démontrent



Moulin Fraser à Madawaska, Maine

l'intérêt que suscite le projet d'Edmundston ainsi que l'ampleur des nouvelles installations.

It is anticipated that the bleaches sulphite mill which is being erected at Edmundston N.B., by Fraser Companies Limited, will be ready for operation the first of April. The plant, which will have a capacity of 120 tons a day, covers about six acres. It will consist of a storage room, machine room, screen room, blow pit room, digester house and plant boiler room, turbine room, wood room, machine shop and hydraulic power plant. In the machine room there will be two drying machines. The digester house will contain four digesters each 17 feet in diameter and 56 feet high; in the acid plant, the tower system will be used, with two concrete acid towers 114 feet high; in the boiler room there will be six 500 hp. boilers; in the turbine room there will be two 1000 gw electric generators directly connected to steam turbines; and in the hydraulic power plant there will be two 1000 k electric generators directly connected to vertical shaft water wheels. The present status of construction shows the foundation complete for the whole plant except the hydraulic power station. The birch work is complete on the storage building, machine room, screen room, digester house and acid plant. The investment represents 3 000 000 dollars <sup>50</sup>.

L'article du printemps 1918 confirme que les constructions sont presque terminées et commente le choix d'Edmundston pour l'installation d'une usine de pâte. Les auteurs sont conscients des avantages que présente la ville. "(...) its excellent supply of city water, electric lights, and adequate sewerage system, then being installed, its good freight connections in all directions and its power development"<sup>51</sup>.

Dans la revue **Pulp and Paper Magazine** of

Canada du 20 juin 1918, on maintient que l'usine d'Edmundston progresse rapidement et qu'elle commencera la production vers le premier septembre<sup>52</sup>. En fait, l'usine commence à produire en octobre de la même année.

The new pulp mill of Fraser Companies Limited, which is erected at Edmundston, N.B., has started operations and it is expected that first shipments will commence in a few days. The company is completing a new traffic bridge over the Madawaska River, which is being built in connection with the new dam for the power house. The dam and bridge will be in readiness at the end of the month <sup>53</sup>.

Les spécialistes et les autorités de Fraser Companies Limited semblent bien enthousiastes face au projet d'Edmundston. Dans la localité, nous avons recueilli très peu de réactions. Les études locales attribuent la croissance économique à l'arrivée de la compagnie Fraser Limited. Cependant, les auteurs ne mentionnent pas la construction et l'ouverture de l'usine à l'automne 1918. Dans la presse locale, un seul passage y fait allusion.

Tous les citoyens d'Edmundston ont été agréablement surpris, mardi dernier d'entendre pour la première fois la sirène des usines Fraser. Il faut espérer que ce sera le signal d'une ère de progrès continuels pour notre ville<sup>54</sup>.

Certains seront surpris du manque d'intérêt de la presse face à la venue et l'ouverture d'une usine de pâte à Edmundston. Pour notre part, nous percevons ce phénomène comme faisant partie de la mentalité des gens de l'époque. Il faut se rappé-

ler que l'agriculture prédomine toujours et que plusieurs demeurent craintifs devant l'industrialisation. Les progrès engendrés par l'entreprise pourront convaincre de l'importance de l'industrie dans le milieu, mais, pour le moment, les gens sont prudents.

Avant de traiter de l'embauchage du personnel, rappelons quelques transformations à l'usine d'Edmundston après 1918. En 1920, deux nouveaux lessiveurs sont ajoutés à l'usine, faisant passer la capacité de production à 150 tonnes par jour. En 1928, la capacité est augmentée de nouveau à 220 tonnes pour ensuite atteindre 500 tonnes par jour de pâte au bisulfite blanche<sup>56</sup>.

D'autre part, on décide de construire une autre usine de pâte mécanique de 150 tonnes par jour à Edmundston en 1928. Ces nouvelles constructions servent à répondre aux besoins de **Fraser Paper** qui entre dans le domaine des papiers à base de pâte mécanique<sup>56</sup>.

En ce qui a trait au recrutement du personnel, nous cherchons à découvrir qui sont les gens qui occupent les postes administratifs, les emplois de bureau et ceux de simples ouvriers. La compagnie embauche-t-elle des personnes du milieu ou préfère-t-elle plutôt déplacer des employés de ses installations de l'extérieur?

Le personnel de direction et celui de bureau est composé, en grande majorité, de gens qui sont mutés des autres usines de la compagnie. La plupart sont des anglophones<sup>57</sup>. Ainsi, plusieurs sont des employés qui travaillaient déjà pour **Fraser Companies Limited** à Fredericton.

The business interests of Fredericton are soon to suffer considerable loss by the removal of **Fraser Companies, Limited** office force from this city to Edmundston. (...) It is expected the new office buildings at Edmundston will be ready for occupancy at the time specified, March 1, or very soon there after (...) their extensive interests now centered at Edmundston makes the move imperative. That town becomes the controlling point for an investment totaling nearly 5 millions and it is quite essential that administration of its large affairs should be done at closer range<sup>58</sup>.

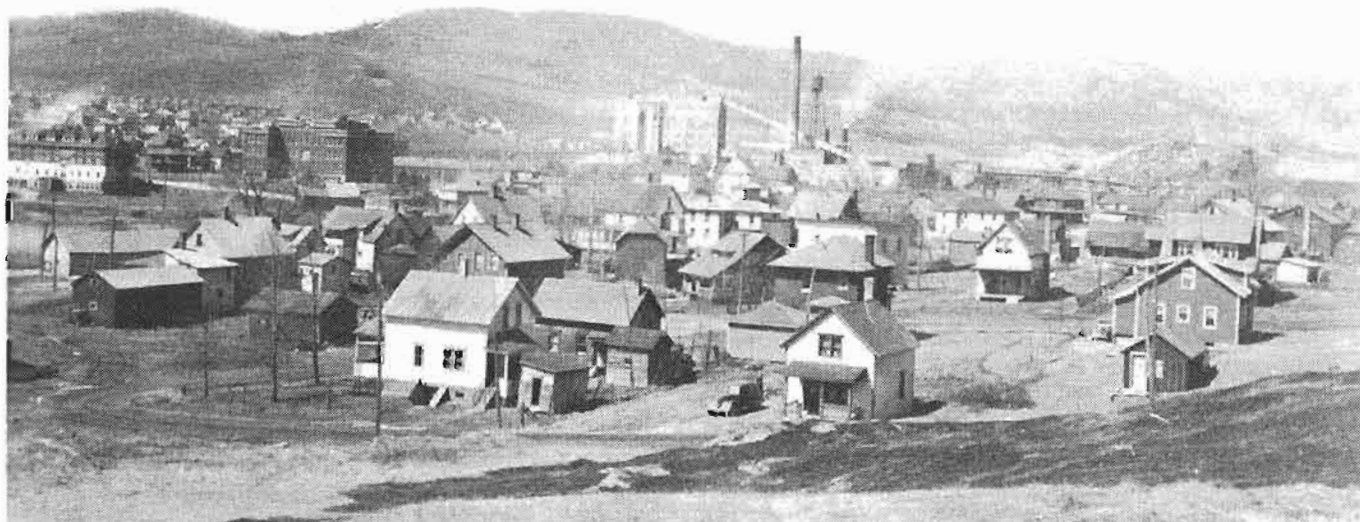
Quant aux travailleurs, beaucoup sont originaires de la ville tandis que d'autres ont déjà travaillé pour **Fraser Companies Limited** dans les usines du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Tous les postes importants de l'usine étaient détenus par des anglophones. Ce n'était une surprise pour personne. Comme toujours, les nôtres n'étaient que d'humbles ouvriers: des porteurs d'eau et des scieurs de bois dans une ville où plus de 90% des habitants étaient de langue française<sup>59</sup>.

Dans son ouvrage *l'Ancienne Woodroom*, Oneil Couturier nous fournit des informations concernant l'origine des travailleurs de son département.

(...) plusieurs jeunes gens débutèrent comme porteurs d'eau en 1917 et 1918. A l'ouverture du moulin ils ont continué à travailler pour la Cie et ne la quittèrent plus (...) Un petit nombre avait travaillé au moulin à scie et à bordeau Murchie. D'autres, et plusieurs même, avaient travaillé pour les Fraser soit à Baker Brook dans le cas entre autres de Louison Nadeau et Honoré Ouellette; d'autres venaient des moulins de Glendyne, Whitworth ou Cabano: Thériault, Charelte et autres. Un certain nombre avaient été fermiers, mais ces hommes là avaient tous une expérience des chantiers et des draves. Il y avait de simples journaliers, et aussi un certain nombre étaient des vétérans de la guerre 1914-1918 qui étaient entrés au moulin à leur retour en 1919<sup>60</sup>.

Le personnel de direction est donc composé majoritairement de personnes de l'extérieur tandis



Fraser en 1925 (Photo Coll. Brebner au CEDEM)



Moulin Quisibis lors des Inondations le 22 mars 1936



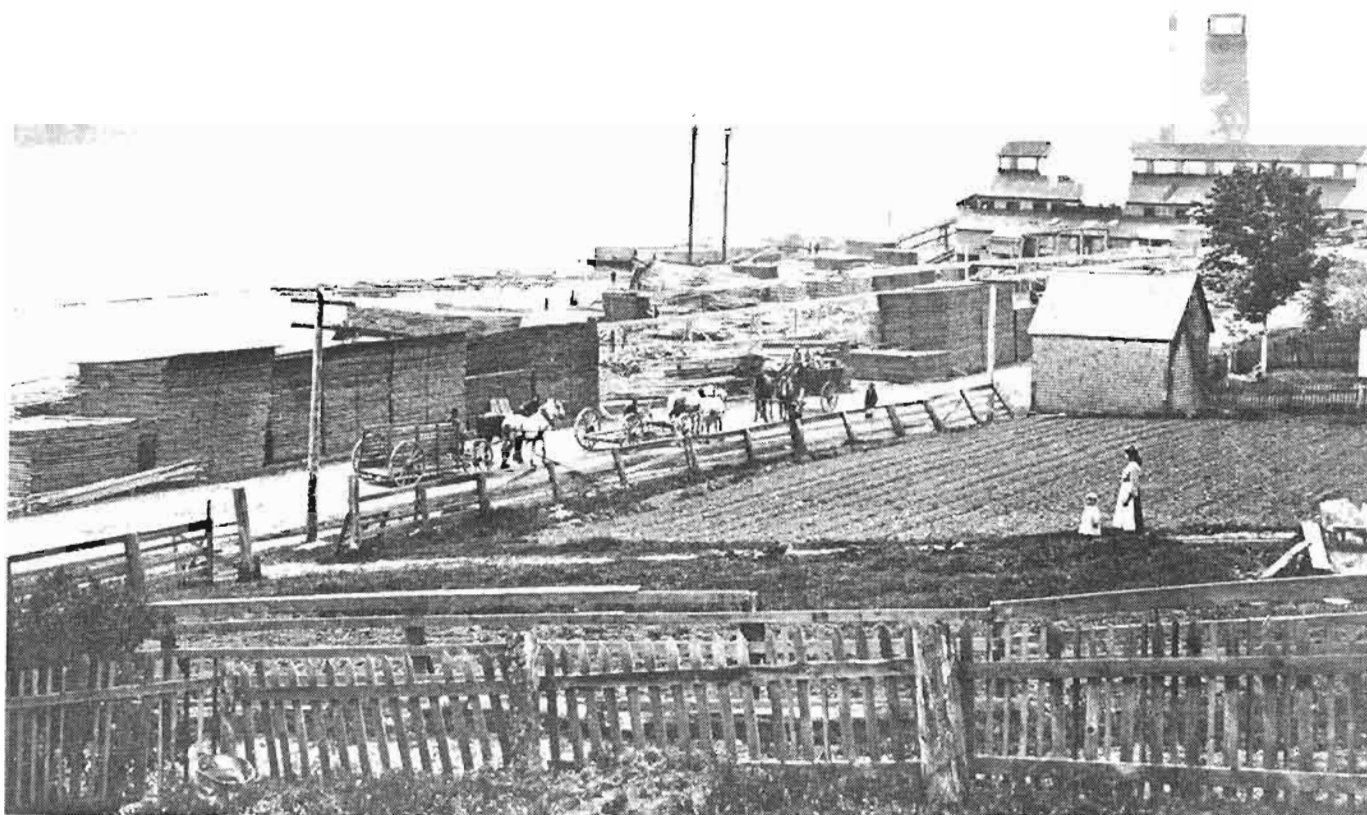
Victoria Mills - Fredericton, le 5 avril 1937

que, parmi les travailleurs, on retrouve aussi bien des gens de la ville d'Edmundston que d'autres villes et villages du Nouveau-Brunswick et du Québec. Voyons maintenant comment l'arrivée de **Fraser Companies Limited** a pu modifier le milieu au niveau économique et social.

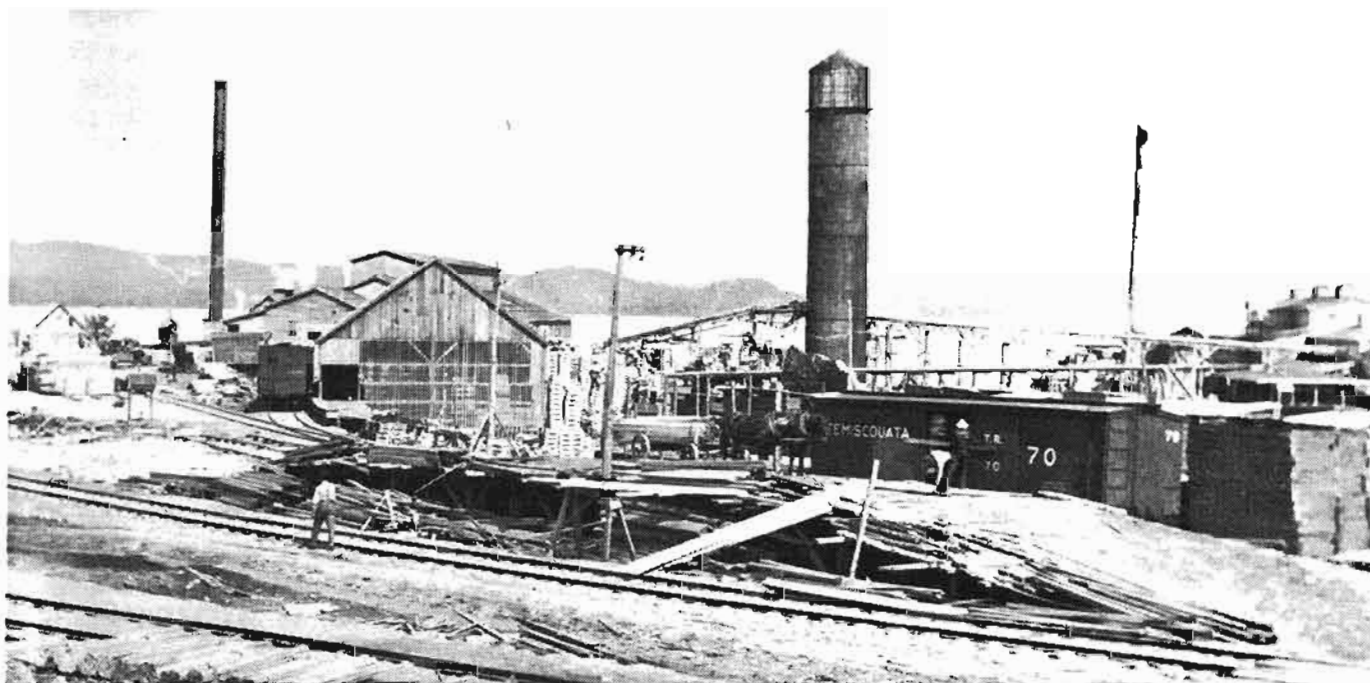
La croissance de la population est un facteur important qui peut servir à démontrer l'ampleur de l'influence exercée par **Fraser Companies Limited** à Edmundston. En effet, les chiffres concordent avec les prédictions. Si on compare le recensement de 1921 avec celui de 1911, on constate une augmentation de plus de 2000 habitants pour la ville d'Edmundston. Celle-ci compte 1821 habitants en 1911 et 4035 en 1921<sup>61</sup>.

Tout comme le recensement de 1911, celui de 1921 confirme que la majorité est d'origine française: 3406. En plus, on retrouve 274 personnes d'origine anglaise, 156 d'origine irlandaise, 19 d'origine italienne, 10 d'origine hébraïque, etc.<sup>62</sup>. La plupart sont catholiques romains: 3675<sup>63</sup>.

Cette hausse de population est un signe évident du développement de la ville d'Edmundston. La croissance continue de se manifester dans les années suivantes. En 1931, la population est de 6430 habitants et en 1941, de 7096<sup>64</sup>. On peut attribuer une bonne part de cette hausse à l'arrivée de **Fraser Companies Limited**. En plus de procurer des emplois aux gens du milieu, la compagnie fait venir plusieurs employés de ses usines de l'extérieur.



Moulin à scie Fraser à Fredericton en 1930



Moulin de Cabano; le bois est chargé sur les "chars" du Témiscouata

Peu à peu, cette population devient dépendante de la compagnie. Un ralentissement dans les affaires de Fraser, des mises à pied, etc. inquiètent beaucoup les gens.

Ce changement a produit un ralentissement dans les affaires et amené un certain malaise dans la condition économique de notre ville. Un grand nombre d'employés congédiés ont dû quitter la ville pour chercher à vivre ailleurs (...) C'est avec plaisir qu'ils verront les feux se rallumer et l'immense usine de nouveau ouvrir ses portes. Espérons que ce sera bientôt <sup>43</sup>.

C'est toute la ville qui est consternée car les commerces locaux subissent les conséquences des départs. D'ailleurs, c'est ce qui se produit durant la crise des années trente. Celle-ci aura des effets pendant une dizaine d'années. Dans les années quarante, la compagnie redevient prospère et, par conséquent, les entreprises locales sont florissantes. Les deux pôles économiques de la ville sont alors **Fraser Companies Limited** et le **Canadien National**<sup>66</sup>.

Concernant ces entreprises locales, les annuaires téléphoniques du Nouveau-Brunswick nous donnent les renseignements suivants pour la ville d'Edmundston. En 1918, la ville compte: 14 magasins (épiceries incluses), 5 hôtels, 3 boucheries, 1 pharmacie, 1 restaurant et 1 garage. L'annuaire de 1921 rapporte qu'il y a: 19 magasins (épiceries incluses), 3 boucheries, 7 hôtels, 2 pharmacies et 2 garages<sup>67</sup>.

Si on se reporte à la fin de notre période d'étude c'est-à-dire vers 1950, il est intéressant de constater les progrès au niveau des entreprises locales. L'annuaire de 1950 nous apprend qu'Edmundston compte alors: environ 61 magasins, 1 boucherie, 7 pharmacies, 18 garages, 5 hôtels, 4 restaurants, 2 plombiers, 7 salons de coiffure, 1 barbier, 3 boulangeries, 23 épiceries, 1 laiterie et 2 nettoyeurs.<sup>68</sup>

L'expansion de **Fraser Companies Limited** et la croissance de la population encouragent la multiplication des entreprises locales. Devant une situation économique saine, les hommes d'affaires n'hésitent pas à investir et à s'installer en permanence à Edmundston.

Les nouveaux développements et les emplois créés accélèrent la marche de la ville vers une amélioration de ses services. Ainsi, les routes sont mieux entretenues et s'allongent, une structure nouvelle, plus complète est donnée au service de police en 1920<sup>69</sup>. On installe également un système de chlorination de l'eau à l'aqueduc<sup>70</sup>.

L'arrivée des gens qui viennent travailler chez **Fraser** ou pour les compagnies de chemins de fer, provoque une pénurie de logements dans le milieu.

La construction du moulin de pulpe, l'augmentation dans le trafic des chemins de fer, le développement des usines du Transcontinental, les travaux municipaux, le commerce sans cesse agrandissant, ont amené beaucoup d'étrangers à Edmundston. Savoir où trouver un logis est devenu une question très difficile, très dispendieuse; chacun cherche à se mettre chez soi. La hausse dans le prix des lots du centre de la ville, oblige les

nouveaux venus à s'éloigner et à s'établir dans des endroits peu avantageux<sup>71</sup>.

En 1919, un comité est mis sur pied pour gérer un "plan d'habitations". On espère ainsi encourager la construction de nouveaux logements.

La **Edmundston Development Co.** pour faciliter l'achat de terrains aux étrangers offre en vente quatre vingt lots à bâtir, au Parc des Alliés (...) L'endroit est superbe, facile d'accès, au centre de la ville, à proximité des stations de chemin de fer, et de l'école, à 5 minutes de marche des usines de pulpe (...) La compagnie donnera aux acheteurs des avantages spéciaux et des conditions faciles de paiement. Le prix des lots varie de 150,00 à 400,00 dollars<sup>72</sup>.

Au cours de l'année 1921-1922, on voit l'apparition d'un deuxième journal: **The Edmundston Observer**. Il s'agit d'un journal anglophone qui fait partie intégrante du **Hartland Observer**, journal de Hartland au Nouveau-Brunswick. Ce nouvel hebdomadaire n'aura pas la vie longue. En effet, le nombre trop faible des abonnements obligera bientôt à suspendre la publication<sup>73</sup>. Il faut admettre que la population anglophone à l'époque n'est pas nombreuse: environ 400 personnes<sup>74</sup>. Les francophones sont toujours desservis par leur hebdomadaire: **Le Madawaska**.

Un événement important est à souligner pour l'année 1922. On assiste alors à l'inauguration du pont international entre Madawaska au Maine et Edmundston<sup>75</sup>. Ceci facilitera les échanges commerciaux et culturels entre les deux villes. A Edmundston, on voit aussi l'organisation d'un corps de sapeurs-pompiers et l'aménagement d'un hôtel de ville<sup>76</sup>.

Comme nous l'avons mentionné à maintes reprises, la nouvelle usine attire plusieurs familles à Edmundston. Ceci engendre le besoin de nouvelles écoles car la population scolaire se multiplie très rapidement. En 1923, c'est l'ouverture de l'école Centrale et de l'école Ste-Marie<sup>77</sup>. Suivra l'Académie Mgr Conway en 1929<sup>78</sup>. L'école Notre-Dame sera construite en 1930 et en 1944, c'est au tour de l'école Saint-François<sup>79</sup>.

Au niveau des sports et des loisirs, on peut signaler la construction d'un aréna en 1930 et l'ouverture d'un club de golf en 1931<sup>80</sup>. En 1944, la situation radiophonique CJEM entre en ondes<sup>81</sup>.

Edmundston est donc une petite ville qui se modernise assez rapidement. Le processus était déjà en marche avant la venue de **Fraser Companies Limited**. Au début du vingtième siècle, on perçoit un monde en mouvement qui sort de son isolement pour entreprendre une nouvelle étape de son

cheminement. Mais, comme nous avons pu le constater, l'industrialisation va accélérer le développement du centre. L'usine Fraser ouvre ses portes et, par le fait même, attire à Edmundston beaucoup de gens de l'extérieur. Par conséquent, les besoins de ces nouveaux venus, en plus de ceux qui y habitent déjà, favorisent l'expansion des petits commerces locaux de même que les services offerts par la municipalité.

Dans ce deuxième chapitre, nous avons voulu mettre l'accent sur la compagnie, ses fondateurs, son expansion et son rôle accru dans le milieu. Nous avons aussi mis en lumière la transformation graduelle de la ville. Cessant d'être dominée par l'agriculture, la région d'Edmundston s'achemine vers un monde où l'industrie est l'employeur principal. Les modes de vie seront alors affectés par ces changements.

Le prochain chapitre observe un autre agent majeur dans la vie et l'expansion de toute entreprise industrielle: le travailleur.

---

1- Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *Annual Report*, Year ended 31st December 1957, p.12.

2- Service des Relations Publiques, *op. cit.*, p.5.

3- *Ibid.*, p.5.

4- *Ibid.*, p.5.

5- Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.12. Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.5.

6- Service des Relations Publiques, *op. cit.*, p.5.

7- *Ibid.*, p. 5.

8- *Ibid.*, pp.5-6.

9- Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op. cit.*, p.12. Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.6.

10- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.6.

11- *Ibid.*, p.6. Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.12.

12- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.6.

13- *Ibid.*, p.6.

14- Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.13.

15- *Ibid.*, p.13.

16- *Ibid.*, p.13.

17- *Ibid.*, p.13.

18- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.6.

19- *Ibid.*, p.7. Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.14.

20- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.7. Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.14.

21- Fraser Companies, Limited, and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.14.

22- *Ibid.*, p.14.

23- *Ibid.*, p.14. Service des Relations Publiques *op.cit.*, p.7.

24- Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.14.

25- *Ibid.*, p.14.

26- *Ibid.*, p.14.

27- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.7.

28- *Ibid.*, p.7.

29- Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.15.

30- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.7.

31- *Ibid.*, p.7.

32- *Ibid.*, p.7.

33- Se référer au troisième chapitre.

34- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.7.

35- Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.15.

36- *Ibid.*, p.15.

37- *Ibid.*, p.15.

38- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.8.

39- Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, *op.cit.*, p.16.

40- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.20.

41- *Ibid.*, p.20. Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.110.

42- Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, pp110-111.

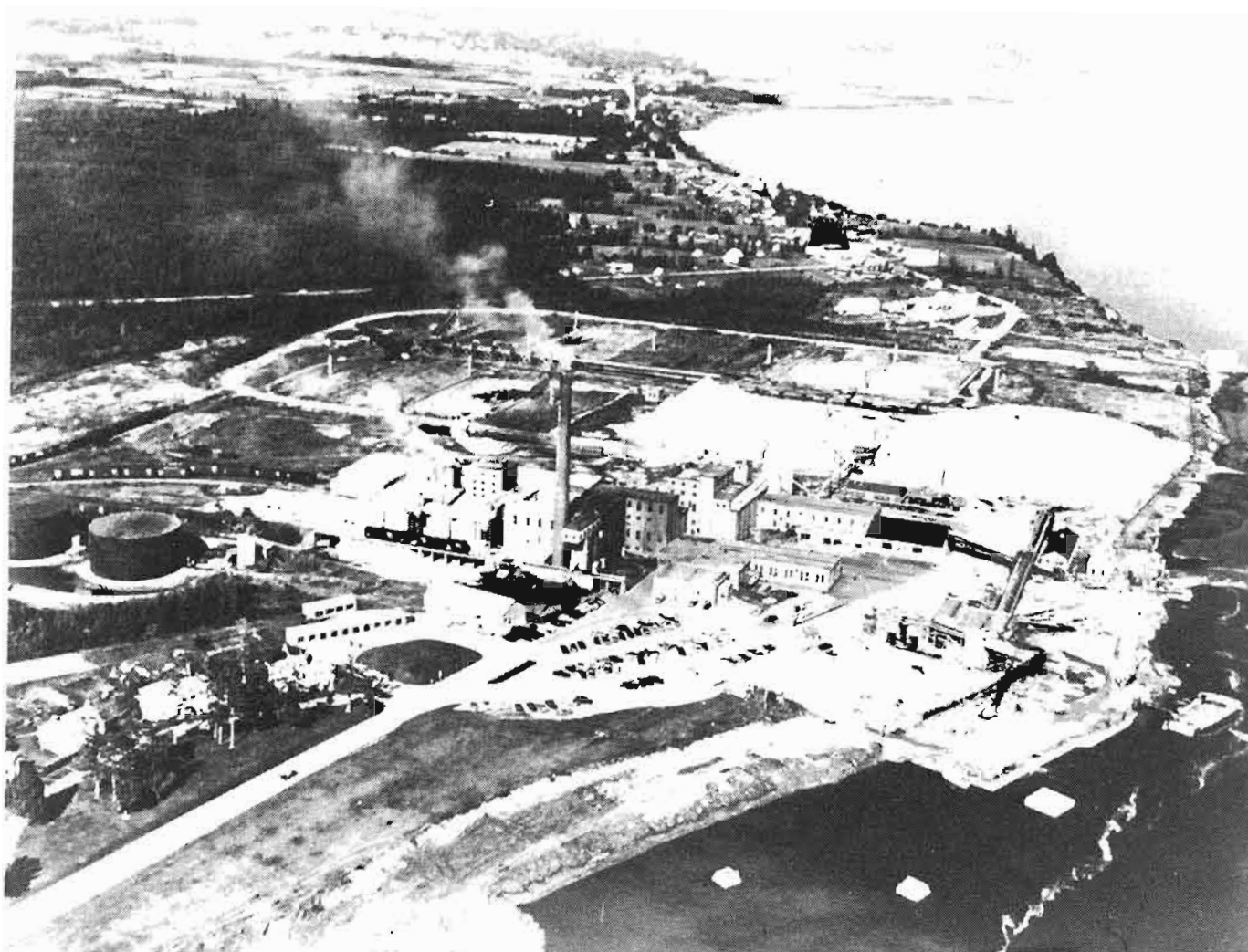
43- *Ibid.*, pp. 110-111. Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.20.

44- Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.110.

45- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.20. Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.111.

46- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.20. Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.111.

47- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.20.



Moulin de Newcastle

48- Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.111.

49- Oneil Couturier, *op.cit.*, p.14.

50- "Work on Fraser Plant Progressing", *Paper Trade Journal*, 20 septembre 1917, p.3, tel que cité par Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.113.

51- "Fraser Companies Sulphite Mill Almost Finished", *Paper Trade Journal*, printemps 1918, tel que cité par Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.114.

52- *Pulp and Paper Magazine of Canada*, 20 juin 1918, tel que cité par Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.117.

53- *Pulp and Paper Magazine of Canada*, 14 novembre 1918, tel que cité par Mary B. Reinmuth, *op.cit.*, p.117.

54- "Notes Locales", *Le Madawaska*, 29 août 1918, p.4.

55- Service des Relations Publiques, *op.cit.*, p.20.

56- *Ibid.*, p.20.

57- Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier et Lucien

Bernier.

58- "Office Force of Fraser Companies to be Moved", *The Daily Gleaner*, Fredericton, 18 février 1918, p.10.

59- Calixte F. Savoie, *op.cit.*, pp.101-102.

60- Onell Couturier, *op.cit.*, pp.15-35-36. Les textes de Monsieur Couturier ne sont pas écrits dans une langue correcte. Nous les citons fidèlement.

61- Recensement du Canada 1911, Ottawa, Vol. 11: Religions, origines, lieux de naissance, citoyenneté, instruction et infirmités, par provinces, districts et sous-districts. Tableau 11: Population par religions, p.24. Recensement du Canada 1921, Ottawa, Vol. 1: Population: nombre, sexe, origines raciales, religions. Tableau 8: Population par districts et sous-districts constitués par la loi de députation de 1914 et son amendement de 1915. Comparaison entre les années de recensement 1921, 1911 et 1901, p.22.

62- Recensement du Canada 1921, *op.cit.*, Vol. 1, *op.cit.*, Tableau 27: Population classifiée selon les principales origines, par comtés et subdivisions 1921, p.403.



63- Ibid., Tableau 38: Population classifiée selon les principales religions par comtés ou divisions de recensement 1921, p.624.

64- Recensement du Canada, 1931, Ottawa, Vol. I: Population: Summary, p.165: Dates of incorporation of Urban Centres of Canada with 1931 population by provinces. Recensement du Canada, 1941, Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa, 1944, Vol. II: Population par subdivisions locales. Tableau 16: Population des centres urbains incorporés 1901-1941, p.193.

65- "La pulpe chimique", Le Madawaska, 31 mars 1921, p.4.

66- "Edmundston 1941", série "Historique de la ville d'Edmundston" par Lucien Fortin, Le Madawaska, 17 juillet 1941, p.5. "Edmundston 1941", Le Madawaska, 24 juillet 1941, pp.3-5.

67- N.B. Telephone, Telephone Directories, Western Division, January 1918, Section Edmundston débute à la page 43. Western Division, January 1921, Section Edmundston débute à la page 41.

68- N.B. Telephone, Telephone Directories, Edmundston Special, June 1950.

69- Chambre de Commerce d'Edmundston, op.cit., p.21.

70- Ibid., p.21.

71- "Important pour ceux qui veulent se loger à Edmundston", Le Madawaska, 19 juin 1919, p.1.

72- Ibid., p.1.

73- The Edmundston Observer, 28 juillet 1922, p.4. Selon l'éditeur: "If the people of Edmundston really want an English paper they must "pay the piper" who is the printer".

74- Recensement du Canada, 1921, op.cit., p.403.

75- Chambre de Commerce d'Edmundston, op.cit., p.21.

76- Ibid., p.21

77- Ibid., p.21.

78- Ibid., p.22.

79- Ibid., p.23 et p.25.

80- Ibid., p.22.

81- Ibid., p.25.



Le Moulin d'Edmundston au début des années 50

# Chapitre trois:

## La vie à l'usine

Trop souvent oublié dans les comptes rendus officiels, les rapports financiers, les documents où l'on retrace l'historique de compagnies, le travailleur représente un élément essentiel dans la vie d'une entreprise industrielle. **Fraser Companies Limited** ne se distingue pas des autres à ce niveau. Depuis la construction de l'usine d'Edmundston en 1917 jusqu'à aujourd'hui, des centaines de travailleurs ont contribué à son expansion.

Ce troisième chapitre traite de la vie du travailleur à l'usine **Fraser** au cours des années 1917-1950. Les sources principales sont: l'ouvrage de Oneil Couturier<sup>1</sup>, un ancien employé de **Fraser Companies Limited**, les documents mis à notre disposition par le syndicat (contrats<sup>2</sup>, **Minute Books**<sup>3</sup>), des articles du journal **Le Madawaska** et des entrevues. Les thèmes suivants sont retenus: le nombre et la hiérarchie professionnelle, les relations avec la direction, les conditions de travail, l'organisation du syndicat, les négociations et les différents services offerts par la compagnie.

Comme les listes d'employés ne sont pas disponibles pour notre période d'étude, nous avons dû nous référer à des sources secondaires pour déterminer le nombre de travailleurs à l'usine. Le journal local, **Le Madawaska**, et les entrevues nous ont fourni des indices. Dans son ouvrage, **L'Ancienne Woodroom**, Oneil Couturier présente des données précises concernant son département durant ses années de travail.

En 1917, **Fraser Companies Limited** entreprend la construction de son usine de pâte à Edmundston. On souligne alors qu'environ 500 employés travaillent à l'érection des installations<sup>4</sup>. Parmi ceux-ci, on retrouve des immigrants: Italiens, Polonais, Turcs, qui quitteront la région dès que les constructions seront terminées. Des gens du milieu y travaillent également et plusieurs resteront à l'emploi de la compagnie.

À l'ouverture de l'usine en 1918, la compagnie emploie au moins 500 travailleurs<sup>5</sup>. Ce nombre variera sensiblement durant notre période d'étude. Dans le département de la **Woodroom**, Oneil Couturier estime que de 1918 à 1929, environ 25 hommes y travaillent à plein temps. La moyenne d'âge

de ces travailleurs est de 25 à 35 ans<sup>6</sup>. De plus, quand on observe les listes qu'il nous présente, on constate que la plupart des hommes de ce département sont francophones.

En 1921, un grand malaise est ressenti par la population d'Edmundston quand l'usine doit fermer ses portes pour qu'on y effectue des réparations. La mise à pied d'environ 500 travailleurs inquiète les gens<sup>7</sup>. Cette situation dénote déjà la dépendance économique de la ville envers **Fraser Companies Limited**.

Le tout se rétablit aussitôt que l'usine recommence à produire. En 1925, on rapporte qu'environ 400 travailleurs sont à l'emploi de la compagnie<sup>8</sup>. Un article du journal local, daté du 8 septembre 1927, nous fournit plus de renseignements. Ainsi, on affirme alors que la compagnie emploie plus de 300 personnes à sa fabrique de papier, à Madawaska, Maine, et près de 600 à sa pulperie d'Edmundston<sup>9</sup>.

Lors des agrandissements et des constructions nouvelles en 1928, on doublera le nombre d'employés. En effet, 500 hommes seront alors embauchés<sup>10</sup>. Oneil Couturier qualifie cette période -- fin des années vingt -- de période de grande prospérité. Il maintient que, durant la belle saison, au-delà de 1500 hommes travaillent pour **Fraser Companies Limited**<sup>11</sup>.

Dans son département, on note des changements à la fin des années trente. On entreprend alors des travaux de construction pour agrandir les installations. Quarante hommes y travaillent. Ce sera le maximum atteint quant au nombre de travailleurs dans ce département<sup>12</sup>. Ce chiffre baissera graduellement par la suite.

Nous avons recueilli peu de données concernant le nombre de travailleurs à l'usine d'Edmundston au cours de cette période. On remarque toutefois que, lors du vote pour l'implantation d'un mouvement ouvrier à l'usine en 1938, 498 hommes se prévalent de leur droit de vote<sup>13</sup>.

Dans un article de 1941<sup>14</sup>, on indique que l'usine de pâte d'Edmundston est maintenue en

activité l'année entière et assure un emploi à environ 1500 personnes de la ville et des environs, y compris le personnel du bureau général. Le **Canadien National**, à la même époque, emploie environ 375 personnes<sup>15</sup>.

À la **Woodroom**, de 1943 à 1947, environ 40 hommes y travaillent. Ceux-ci sont divisés en deux groupes qui travaillent 10 heures le jour ou la nuit<sup>16</sup>. En 1946, au-delà de 600 travaillent à l'usine. Durant l'été, ce nombre peut atteindre 700 tandis que l'hiver, il peut chuter à 400. Plusieurs ouvriers vont alors faire un séjour dans les chantiers<sup>17</sup>.

Plus de 900 personnes ont des emplois permanents chez **Fraser** en 1947<sup>18</sup>. Le syndicat compte alors environ 573 membres<sup>19</sup>. L'année suivante, il y a un ralentissement dans les affaires de la compagnie. Celle-ci ne fonctionne que 5 jours par semaine et ce, pour plusieurs mois. Encore une fois, la population est craintive. Il y aura cependant une reprise vers 1951<sup>20</sup>.

De 1918 à 1950, **Fraser Companies Limited** emploie un nombre considérable de travailleurs à son usine de pâte d'Edmundston. Durant l'été, ce chiffre peut atteindre 1500 employés (personnel de bureau inclus) alors que l'hiver, il peut diminuer sensiblement.

Pour une petite ville comme Edmundston, il est facile d'entrevoir la dépendance économique qui se crée à ce moment-là puisque **Fraser Companies Limited** assure un revenu à plusieurs familles entières. Employeur principal dans la région, la compagnie a donc une emprise sur une bonne partie de la population. Un ralentissement de ses affaires concerne non seulement les travailleurs mais la ville au complet.

Nous avons déjà fait allusion à la hiérarchie professionnelle dans les chapitres précédents. Quand nous avons traité de l'embauchage des travailleurs à l'usine d'Edmundston, nous avons souligné que les postes administratifs, ceux de bureau, sont détenus, en grande majorité, par des anglophones tandis que les francophones occupent les échelons inférieurs de l'échelle occupationnelle. Il semble bien que ce phénomène se soit maintenu tout au long de notre période d'étude.

Des "étrangers" composent la direction de la compagnie durant ces années. La plupart de ceux-ci viennent de l'extérieur car, selon les autorités, les gens du milieu n'ont pas la spécialisation requise<sup>21</sup>. **Fraser Companies Limited** préfère muter du personnel de ses usines ou embaucher des

personnes de l'extérieur.

Après la deuxième Guerre mondiale, les francophones pourront accéder à des postes plus importants que ceux d'ouvriers car ils auront une certaine spécialisation et, en plus, ils seront bilingues. Selon Oneil Couturier, le facteur langue n'est pas à négliger. Il maintient que, pendant plusieurs années, certains travailleurs n'ont pas de chance de promotion car ils ne savent pas l'anglais<sup>22</sup>.

Un autre facteur peut expliquer la promotion de francophones à de meilleurs postes au cours des années quarante. L'implantation et la reconnaissance officielle du syndicat en 1938 a pour conséquence d'inciter la compagnie à s'assurer que des francophones qui sont spécialisés soient promus. Le syndicat veille également à ce que l'ancienneté des travailleurs soit considérée<sup>23</sup>.

Ainsi, durant la période qui nous intéresse, la direction et l'administration de l'usine d'Edmundston sont assurées par des anglophones qui sont souvent issus de l'extérieur du milieu. Le poste de gérant général, par exemple, est détenu par des anglophones. Oneil Couturier nous fournit la liste des personnes qui ont exercé cette fonction de 1918 à 1954: Van Alenstyne (1918), A.-W. Brebner (1919), A.-W. Brebner (1925), Van de Car (1928), F. Lyden (1929), F.-O. White (1930), Ed Kennedy (1930, à partir d'octobre), Donald Fraser (1933, à partir de juin), T.-M. Barry (1934, au printemps), V.-H. Emary (1935), V.-H. Emary (1941) et C.-T. Clarke (1954, à partir du 23 novembre)<sup>24</sup>.

Au niveau des départements, on remarque que les surintendants et leurs assistants sont anglophones également. À la **Woodroom**, les personnes suivantes ont occupé ces postes: L.-B. Estey (surintendant de 1929 à 1949), L.-G. Sears (de 1949 à 1954), O.-S. Robertson (assistant de 1948 à 1949) et L.-B. Estey (de 1949 à 1951)<sup>25</sup>.

Par contre, les postes de contremaîtres sont souvent détenus par des francophones. À la **Woodroom**, la majorité des contremaîtres sont des francophones: Amédé Gamache (1918-1920), Willie St-Onge (1918-1920), Jos Charette (1920-1927), L.-B. Estey (1927-1929), Jos A. Rousselle (1929-1934), Arthur Roy père (1929-1942), Charlie Tripp (1934-1942), Aurèle Guerrette (1942-1948), Aurèle Guerrette (1949-1951), Oneil Couturier (1948-1949) et Oneil Couturier (1951-1969)<sup>26</sup>.

Dans ce même département, des francophones, la plupart originaires de la région, composent le groupe des ouvriers. Voici la liste de ces hom-

mes pour la période 1918 à 1929: Amédé Gamache, Willie St-Onge, Jos Charette, Jos.-A. Rousselle, Honoré Ouellette, Fred-A. Rousselle, Xavier Beaulieu, Théophile et "Bill" Beaulieu, Paul Rousselle, Ovide Charette, Mazano Charette, Thomas et Wilfrid Charette, C.-E. (Piton) Charette, Pierre Thériault, Charles Thériault, Jacques Thériault, Omer Mailloux, Eugène Desjardin, Alex Bossé, Mégile Couturier, Moïse Couturier, Fred Babin, Maxime Plourde, Jack McRea, Emile Pelletier, Jos.-C. Gagnon, Prudent Bélanger, Thomas-F. Couturier, Damase Couturier, Thomas (Tommy) Bossé, Alphonse Bélanger, Alphonse Bélisle, Séverin Lévesque, Louison Nadeau, Aurèle Rousselle, Paul et Albert Charette<sup>27</sup>.

Pour un francophone de l'époque, avoir un emploi d'ouvrier et peut-être accéder un jour à un poste de contremaître semble être réalisable. Manque de spécialisation, unilinguisme, une certaine "discrimination voilée" sont des facteurs qui peuvent expliquer l'absence de francophones au sein des postes administratifs. Par conséquent, les postes les plus prestigieux chez Fraser, les plus rémunérateurs et ceux qui exigent une plus grande spécialisation sont détenus par des anglophones. Cette situation se maintient tout au long de notre période d'étude. D'ailleurs, encore aujourd'hui, la direction de **Fraser Companies Limited** se compose principalement d'anglophones dans une ville où plus de 90% de la population est francophone<sup>28</sup>.

Maintenant quel genre de climat règne à l'usine durant ces années? Peut-on parler de relations paisibles ou plutôt tendues parmi les travailleurs d'abord et entre la direction et les travailleurs ensuite?

Les gens s'accordent pour dire que, parmi les travailleurs, les relations sont assez bonnes. Il y a parfois des accrochages ou encore des conflits de personnalité, mais on parvient généralement à s'entendre ou, du moins, à se tolérer<sup>29</sup>.

La situation diffère un peu quant aux relations patrons - travailleurs. Celles-ci sont parfois tendues et les problèmes ne sont pas toujours facilement résolus. Avant la reconnaissance du syndicat surtout, les accrochages se succèdent mais les employés n'osent s'obstiner. D'ailleurs, plusieurs sont d'avis que c'est dans leur intérêt personnel de se conformer aux directives du patronat. Ils craignent de perdre leur emploi<sup>30</sup>. Ceci peut expliquer, partiellement, pourquoi il n'y a pas eu de grève à l'usine d'Edmundston pour la période de 1918 à 1950.

Un point qui agite souvent les ouvriers et qui

cause des conflits dans certains départements avant 1938 est la promotion des travailleurs. L'habileté et l'ancienneté de ceux-ci n'entrent pas toujours en jeu. Certains travailleurs parlent encore aujourd'hui de "licheux de boss" qui se sont faufilés et ont accédé à de meilleurs postes très rapidement<sup>31</sup>.

Oneil Couturier soulève ce problème dans son département. Durant 1948, plusieurs accrochages ont lieu car il y a du favoritisme dans la **Woodroom**. La compagnie y envoie même un enquêteur et, selon Couturier, certains ont à subir "les feux des autorités"<sup>32</sup>. Par la suite, des hommes d'expérience sont promus.

Les piètres conditions de travail: longues heures, pas de congés payés, bas salaires, pas de sécurité d'emploi, etc. soulèvent également le mécontentement du travailleur.

On relève aussi des tensions lors de l'organisation et de l'implantation du syndicat à l'usine d'Edmundston. Ceci entraîne bien des accrochages parmi les travailleurs et avec la direction. L'entente qui est finalement signée entre les deux parties en 1938 réduit la tension à l'usine<sup>33</sup>.

Une autre suite d'accrochages est signalée en 1946, lors de la campagne menée par le clergé pour la cessation du travail le dimanche. Cette campagne a pour but de faire respecter le repos dominical en interrompant ce jour-là tout travail "non nécessaire". Elle dure quelques années et cause des frictions au niveau du syndicat d'abord puis dans les relations avec la direction de la compagnie<sup>34</sup>.

En juin 1947, on crée la "Woodhandling Mutual Interest Board"<sup>35</sup> qui fonctionnera jusqu'en 1955. Des assemblées mensuelles sont organisées pour discuter de tout sujet d'intérêt mutuel pour l'employeur et les employés comme: la sécurifié, les absences, les vacances, etc. Sont présents à ces réunions: le président de la compagnie, un représentant du "Central Mutual Interest Board"<sup>36</sup>, un contremaître, trois employés et un secrétaire. En 8 ans, on organise 77 assemblées lors desquelles on tâche d'établir de meilleures relations entre le patronat et les travailleurs<sup>37</sup>.

En général, les relations direction -- travailleurs sont perçues comme étant assez bonnes. Avant 1932, **Fraser Companies Limited** est d'abord et avant tout une entreprise familiale. Les Fraser et leurs amis dirigent la compagnie. On peut même dégager une certaine forme de paternalisme à l'usine. Les fondateurs sont perçus comme des

“sauveurs” puisqu’ils dispensent le gagne-pain à une bonne partie de la population de la ville. Les travailleurs sont conscients qu’il peut y avoir des mises à pied en tout temps. Ils préfèrent donc se plier aux directives du patronat. N’étant pas très militants et craignant le congédiement, on maintient le statu quo. Dans certains cas, ceci veut dire tolérer les injustices ou les abus<sup>38</sup>.

De 1932 à 1936, lors des réorganisations financières, des personnes de l’extérieur vont entrer au conseil d’administration de la compagnie. Les relations patronat - ouvriers seront affectées par ces changements. **Fraser Companies Limited** est encore l’employeur le plus important de la ville, mais les relations sont plus impersonnelles. Les nouveaux dirigeants se préoccupent avant tout du rendement économique de l’usine. De plus, cette période correspond à la mise sur pied et à la reconnaissance du syndicat ouvrier. Dorénavant, les travailleurs disposent d’une représentation et de chefs syndicaux qui pourront veiller à ce que les injustices cessent. Ils hésiteront moins à formuler leurs plaintes<sup>39</sup>.

Avant l’arrivée du syndicat en 1938, les conditions de travail à l’usine d’Edmundston sont très exigeantes. Les hommes travaillent de 10 à 12 heures par jour et ce, 7 jours par semaine. Les congés annuels payés n’existent pas et il n’est pas question de sécurité d’emploi<sup>40</sup>. De plus, de 1918 à 1929, les règlements de sécurité ne sont pas encore en place. Selon certains travailleurs, il faudra attendre que des accidents graves se produisent vers 1925 et 1929 pour que des mesures concrètes soient adoptées par les autorités de la compagnie<sup>41</sup>.

Au niveau des salaires, ce n’est guère plus reluisant. Au début, le travailleur reçoit environ 75¢ l’heure. Après la guerre, il y a un ralentissement et les salaires baissent brusquement. En 1920, on reçoit en moyenne 25¢ l’heure et vers 1926, le taux de base est de 29,5¢ l’heure ou encore d’environ 2,75\$ par jour. En 1929, le taux de base passe à 30¢ l’heure. Les travailleurs n’ont toujours pas de congés payés<sup>42</sup>.

Avec la crise des années trente, les salaires chutent de nouveau. Le taux de base passe à 27,5¢ l’heure puis à 24¢ l’heure<sup>43</sup>. C’est moins la réduction des taux que la réduction du nombre d’heures de travail qui affecte les travailleurs. Les journées de dix heures sont réduites à environ six heures. La semaine de sept ou six jours passe à quatre ou cinq jours. Presque tous les célibataires perdent leur emploi<sup>44</sup>.

En 1937, on note une remontée du salaire de base à 30 puis à 33¢ l’heure<sup>45</sup>. Donc, avant la reconnaissance officielle du syndicat en 1938, les ouvriers travaillent environ 10 heures par jour n’ayant aucun congé payé, pas de pause-café et, bien entendu, il n’est pas question de temps supplémentaire.

La vie à l’usine est très dure. Avec la venue du mouvement ouvrier, on notera une certaine amélioration des conditions de travail. La certification de 1938 permettra de négocier une première convention collective. Cette convention assurera aux travailleurs un salaire minimum de 36¢ l’heure, puis de 39¢ l’heure. La semaine de 44 heures débutera et on verra apparaître les journées de congés puis, un peu plus tard, la semaine de 40 heures<sup>46</sup>.

Chaque coupure dans le nombre d’heures à la semaine fut accompagnée d’une hausse de salaire/l’heure pour compenser pour les heures que nous perdions mais en réalité la paye n’en était pas augmentée<sup>47</sup>.

Voyons maintenant comment on organise le mouvement ouvrier à l’usine et comment se déroulent les négociations avec le patronat.

En 1904, un syndicat qui représente les travailleurs de la pâte à papier, du sulfite et des “moulins de papier” naît en Amérique du Nord<sup>48</sup>. Quatorze ans plus tard, en 1918, un groupe de travailleurs de l’usine de **Fraser Companies Limited** à Edmundston demande une charte de ce syndicat. La charte qui leur est attribuée en juillet 1918 porte le numéro 29. Ce groupe est le 29e en Amérique du Nord à obtenir une charte de l’**International Brotherhood of Pulp, Sulphite, and Paper Mill Workers** -- un syndicat affilié à la **Fédération américaine du Travail (AFL)**<sup>49</sup>.

Le 10 juillet 1918, la charte est présentée aux membres de la section 29 et signée par le président -- secrétaire de l’**I.B.P.S.P.M.W.**, M. John Burke. Celle-ci est rédigée en anglais seulement et comprend les noms des 12 personnes à qui elle est remise soit: M.-H. Lajoie, Alphonse Bérubé, Frank Grondin, Pit Plante, Honoré Picard, James Thériault, Jos.-A. Charret, Joseph Gosselice, Jos. Lapointe, Charles Lavoie, George B. Ouellette et Marcel Caouette<sup>50</sup>.

De 1918 à 1938, le syndicat n’est pas reconnu par la compagnie **Fraser Limited** car les membres de la section 29 n’ont pas encore reçu une certification du ministère du Travail du Nouveau-Brunswick<sup>51</sup>. Des réunions “secrètes” ont lieu afin de recruter des membres. Ces assemblées ont lieu

à l'Hôtel National (plus tard l'Hôtel York), dans l'ancienne aréna, et même au sous-sol de l'ancienne "commission des liqueurs" sur le chemin du Canada<sup>57</sup>. De plus, 21 assemblées ont lieu à l'ancien palais de justice<sup>57</sup>.

Le mouvement est secret car, si quelqu'un parle de syndicalisation à l'usine, il risque alors son emploi. En septembre 1933, le journal local présente un article qui s'intitule: "L'Union des Employés de la Cie Fraser"<sup>54</sup>. On rapporte alors que M. Maurice Lebel, organisateur pour les **Unions Internationales**, a adressé la parole à environ 500 employés. Il jette ainsi les bases d'une union locale et demande la liste des noms de ceux qui désirent y appartenir. Des officiers sont élus et on initie les nouveaux membres. Selon Oneil Couturier, cette réunion, qui marque une certaine réorganisation de la section 29, est alors mise en branle par le président du syndicat, M. Léo Dionne. Ce dernier ne travaille pas à l'usine car aucun salarié n'ose accepter ce poste<sup>55</sup>.

Cette première assemblée publique a lieu dans l'ancienne aréna près de l'école Cormier. Les signatures sont nombreuses mais, comme l'**I.B.P.S.P.M.W.** n'est toujours pas reconnue par **Fraser Companies Limited**, plusieurs membres refusent de payer leur cotisation<sup>56</sup>. On continue de garder contact avec le siège social qui encourage les hommes à ne pas abandonner mais aussi à ne pas presser inutilement les choses<sup>57</sup>.

De 1933 à 1938, le syndicat compte environ 300 membres. Plusieurs abandonnent car ils sont découragés et en ont assez de payer "pour rien"<sup>58</sup>. En 1938, la situation va changer. Les membres de la section 29 obtiennent alors une certification du ministère du Travail du Nouveau-Brunswick. Cela leur permet de négocier leur première convention collective après 20 ans de lutte<sup>59</sup>.

Le journal local nous renseigne bien sur les démarches qu'ont entreprises les responsables du syndicat. Un article du 27 octobre 1938 affirme que le syndicat sera reconnu par la compagnie si la majorité des employés sont membres. Le syndicat deviendra alors l'agent des travailleurs pour établir des contrats collectifs avec les patrons<sup>60</sup>. Du côté du syndicat, on tente d'exercer des pressions. On se prononce en faveur d'une grève des 400 employés de l'usine si on ne peut conclure une entente satisfaisante<sup>61</sup>.

À la fin octobre, on confirme que la majorité des travailleurs ont voté pour le syndicat. Plus de 95% se sont déclarés en faveur. Le résultat du scru-

tin est le suivant: 447 pour, 22 contre et 29 rejetés<sup>62</sup>. L'entente réussit à réduire la tension qui prévaut à l'usine entre les patrons et les employés.

Le premier contrat est signé le 28 octobre 1938. Le président du syndicat est alors Sam Bourgeois. Ses conseillers sont Joseph Charest et Albert Lucas. Cette première convention leur assure un salaire minimum de 36¢ l'heure<sup>63</sup>.

Les cotisations du syndicat sont recueillies durant les assemblées ou à l'usine même. Dès le début, on note un problème: certains prennent un retard de 5 à 6 mois. Ceci oblige la direction de la section à adopter une motion spéciale. Ainsi, ceux en retard de plus de 2 mois devront payer une amende de 5 dollars<sup>64</sup>.

On reproche souvent aux travailleurs de l'époque de ne pas être assez militants. Quand l'exécutif du syndicat négocie les conventions collectives, il peut compter sur leur appui. Par contre, on a toujours des difficultés à faire payer les cotisations<sup>65</sup>. Celles-ci sont de 50¢ par mois alors que le salaire de base en 1937 est de 24¢ l'heure et en 1939, de 39¢ l'heure<sup>66</sup>.

Les assemblées du syndicat ont lieu à l'Académie Conway. Nous avons pu consulter les procès-verbaux de ces réunions pour la période de 1946 à 1950. On remarque d'abord qu'à presque chaque réunion, de nouveaux membres sont admis. De plus, la plupart des noms relevés dans ces **Minute Books** sont français. Il semble donc que la situation n'a pas beaucoup changé en ce qui concerne l'embauchage des travailleurs. Les francophones composent encore, en majorité, la classe ouvrière.

Au cours des années, la section 29 changera d'affiliation par 3 fois en raison des fusions des grandes centrales syndicales. En 1972, il y a fusion entre la **I.B.P.S.P.M.W.** et le **U.P.P.** pour devenir le **U.P.I.U. (United PaperWorkers Union)**. En 1974, la section 29 fait partie du groupe canadien qui se désaffilie de l'**U.P.I.U.** pour former l'un des grands syndicats industriels au Canada, le **Syndicat Canadien des Travailleurs du Papier (S.C.T.P.)**<sup>67</sup>.

La certification de 1938 a donc permis de négocier une première convention collective. Celle-ci assure alors un salaire minimum de 36¢ l'heure<sup>68</sup>. Mais, quels sont les gains du syndicat au cours des années suivantes et en quoi consistent ces conventions collectives? Étudions d'abord le contenu et la formulation des contrats.

The General purpose of this agreement is, in the mutual inte-



Bûcherons à l'oeuvre vers 1907

rest of the employer and the employees (...) the safety of employees, economy of operation, quantity and quality of output, cleanliness of plant and protection of property (...)<sup>69</sup>.

Ainsi débutent les conventions collectives pour la période de 1938 à 1950. Ces contrats sont rédigés en anglais seulement et signés par des représentants des deux parties, c'est-à-dire la compagnie **Fraser Limited** et la section 29.

Un élément intéressant se retrouve dans la deuxième page de ces contrats. L'employeur s'engage alors à embaucher des gens du milieu. "Recognizing its obligation to help solve community problems, the management will give preference to residents of Edmundston, N.B."<sup>70</sup>. La formulation est d'autant plus intéressante qu'elle laisse entendre clairement que la compagnie entend jouer un rôle important dans le milieu.

Habituellement, les contrats comprennent les divisions suivantes: 1-"Purpose of Agreement", 2-"Recognition and Membership", 3-"Jurisdiction", 4-"Term of Agreement", 5-"Wages", 6-"Interruption of Work", 7-"Adjustment of Complaints", 8-"Mill Rules", et 9-"Matters of Mutual Concern to Employer and Employees"<sup>71</sup>. En annexe, on retrouve: la liste des emplois qui permettent aux travailleurs d'adhérer au syndicat, les



Camp de bûcheron

taux de base par département (salaires), les règlements à l'usine en ce qui concerne: la classification des travailleurs, les heures de travail, le taux horaire, le surtemps, les mesures disciplinaires à l'usine, les mesures de sécurité, le "Mutual Interest Board" (après 1945), le service d'incendie, les assurances, etc."<sup>72</sup>.

Ces contrats ne sont guère modifiés, sauf les salaires, durant les années qui nous concernent. La formulation demeure la même. Par contre, le syndicat parvient à négocier certains avantages pour le travailleur. De 1940 à 1950, on négocie: une semaine de vacances, le salaire de base de 1,00 dollar l'heure et un régime de pension<sup>73</sup>.

En 1945, les employés de **Fraser Companies Limited** approuvent, par une grande majorité, un régime de caisse de retraite, préparé par la direction de la compagnie et destiné aux employés réguliers. Le régime prévoit que tout employé masculin qui atteint l'âge de 65 ans et toute employée de sexe féminin atteignant 60 ans auront droit à une pension pour le reste de leurs jours, pourvu qu'ils soient membres de la caisse<sup>74</sup>.

La pension accordée consiste en une prestation annuelle, équivalent à 1,2% du total des sommes gagnées par l'employé depuis le jour où il est devenu membre de la caisse. Le régime est facultatif. Il entre en vigueur le premier janvier 1945. À partir du premier novembre 1948, l'entrée à la caisse de retraite est obligatoire pour les nouveaux employés<sup>75</sup>.

De 1950 à 1955, le syndicat négocie la réduction d'heures de travail par semaine. La semaine de travail est réduite de 48 à 44 heures puis, un peu plus tard, à 40 heures<sup>76</sup>.

Au niveau des salaires, en 1939, le taux de base varie de 34¢ à 71¢ l'heure selon l'emploi de l'individu. En 1946, il varie de 70¢ à 1,23\$ l'heure. En 1948, la plupart reçoivent plus d'un dollar l'heure<sup>77</sup>. Parmi les congés payés, on compte: le jour de Noël, le jour du "Dominion", la fête du travail et, à partir de 1946, le jour de l'An<sup>78</sup>.

En 1946, la clause suivante est ajoutée concernant les journées de congé:

Effective as early as possible, an employee who works eight hours or more on Sunday, shall take one day off during the week, on the principle that every employee should have one day's rest from employment during every seven-day period whenever the same is expedient or possible<sup>79</sup>.

C'est donc la fin de la semaine de travail de



Eddie Babin et Reid MacMillan au camp 32 à Rivière-Verte

7 jours. En 1952, la semaine de travail est réduite à 44 heures et en 1953-1954, on négocie finalement une semaine de vacances payées<sup>50</sup>.

De 1938 à 1950, les principaux gains du syndicat sont: les congés payés, des hausses considérables de salaires, la réduction des heures de travail par semaine et un régime de pension. Durant notre période d'étude, il n'y aura pas de grève à l'usine. Avant l'arrivée du syndicat, les gens sont craintifs, ne sont pas militants. On signale de petits essais de grève, mais par manque d'organisation et de solidarité, ceux-ci aboutissent à des échecs<sup>51</sup>.

L'arrivée du syndicat ne modifiera pas la situation à ce niveau-là. Malgré les multiples difficultés qui ont pu apparaître, la section 29 n'aura pas recours à la grève pour obtenir gain de cause. D'ailleurs, le syndicat adopte une démarche bien particulière. Il négocie les contrats quand ils ont déjà été approuvés par d'autres sections dans d'autres usines de pâte à papier. Ceci donne plus de poids à ses revendications<sup>52</sup>.

Quand la compagnie Fraser Limited traverse des périodes difficiles, on accepte de reporter les négociations. Par conséquent, les relations syndicat - patronat au cours des années 1938-1950 sont assez bonnes. Quelques entrevues ont toutefois souligné que certains travailleurs refusent toujours de s'engager dans les affaires du syndicat de peur de ternir leur bonne réputation aux yeux de la direction de la compagnie<sup>53</sup>.

Un événement en particulier a quelque peu perturbé les relations travailleurs - travailleurs, travailleurs - syndicat et syndicat - patronat à la fin de notre période. Il s'agit de la campagne pour la cessation du travail "non nécessaire" le dimanche, menée par le clergé à partir de 1946. Étant donné l'ampleur du mouvement, nous avons décidé de nous y attarder. Nos sources principales sont le journal *Le Madawaska* et les *Minute Books* des réunions du syndicat. En effet, la presse locale y consacre plusieurs articles signés par Lucien Fortin<sup>54</sup>.

Le 3 octobre 1946, en page 3 du journal, on



annonce une assemblée à l'Académie pour le lendemain". Durant cette rencontre, les membres du syndicat de l'usine seront invités à réfléchir sur les mesures à prendre pour que cesse dans la ville d'Edmundston, tout travail jugé "non nécessaire" le dimanche. Selon Fortin, cette assemblée, qui précédera immédiatement la réunion mensuelle régulière du syndicat, est la conséquence logique de la campagne lancée la semaine précédente à la radio et par le journal et poursuivie à l'église. Cette campagne a pour but premier de rendre au dimanche son véritable caractère chrétien.

(...) le travail du dimanche a été introduit ici sous le prétexte de "nécessité". On s'est servi de ce même prétexte pendant 25 ans pour maintenir le moulin en marche sept jours par semaine, et nos ouvriers ont abusé du fameux argument pour se donner raison devant leur conscience et devant ceux qui leur rappelaient de temps à l'autre le précepte du repos du dimanche (...). L'argument profit invoque par l'industrie pour faire travailler nos ouvriers le dimanche, et l'appât que constitue un meilleur salaire ce même jour ne pourront jamais justifier ni les patrons ni les ouvriers devant Dieu (...).

L'auteur poursuit en affirmant que le dimanche l'ouvrier doit cesser tout travail manuel, non pas à 8 heures du matin, mais à partir de minuit et cela jusqu'à minuit le dimanche soir car "il n'appartient pas à l'industrie de fixer le temps du repos dominical comme elle l'entend, mais à Dieu". Ainsi, le problème doit être considéré sous son véritable aspect: le point de vue moral.

La semaine suivante, Lucien Fortin revient à la charge dans un article intitulé "Le président de l'Union leur refuse la parole". L'assemblée qui devait avoir lieu le 4 octobre a dû être remise au dimanche 13 octobre par suite du refus du président de l'union de permettre à Mgr Conway et à l'abbé Pichette d'adresser la parole aux ouvriers. Selon l'auteur, le refus du président du syndicat d'accorder la parole aux membres du clergé va à l'encontre du désir des travailleurs. Il mentionne toutefois la raison de ce refus. Les règlements du syndicat interdisent l'admission aux assemblées aux personnes n'en faisant pas partie.

Avant de quitter la salle, Mgr Conway et l'abbé Pichette invitent les ouvriers à demeurer calmes, les assurant qu'une assemblée aura lieu le dimanche 13 octobre, à laquelle ils pourront leur adresser la parole. Les ouvriers présents protestent quand même -- sauf les membres de l'exécutif du syndicat -- et la plupart évacuent la salle.

Dans son éditorial de cette même édition du *Madawaska*, Fortin aborde de nouveau la question<sup>35</sup>. Il s'indigne qu'on ait refusé la parole à Mgr Conway et à l'abbé Pichette lors de la réunion

du syndicat. "Notre population, plus respectueuse de ses chefs religieux et de la liberté de parole, n'est pas habituée à une conduite aussi peu courtoise et aussi peu démocratique (...)", affirme-t-il<sup>36</sup>.

Il poursuit en affirmant que quatre leçons peuvent être dégagées de l'incident soit; 1-"nos prêtres sont des hommes d'ordre", 2-"nos ouvriers ont pour eux le plus grand respect", 3-"nos ouvriers ne veulent évidemment pas du travail du dimanche" et 4-"leur protestation énergique a permis aux indécis de s'affirmer". Il n'y a donc qu'une solution admissible: la cessation de tout travail "non nécessaire" le dimanche.

Lucien Fortin continue ses propos dans l'édition du 17 octobre du journal local<sup>37</sup>. Il débute d'abord en signalant que près de 1000 personnes ont assisté à la réunion de l'Académie. Les chefs religieux et les représentants des corps publics s'y sont alors prononcés à l'unanimité contre tout travail "non nécessaire" le dimanche et ont réclamé le respect intégral du repos dominical partout où il est violé dans la région.

Certaines personnes reprochent au clergé et à la presse de diriger cette campagne contre l'industrie principale -- dans ce cas *Fraser Companies Limited* -- et d'autres maintiennent qu'ils sont (le clergé et la presse) contre tout travail quel qu'il soit. Fortin réplique:

(...) telle n'est pas notre ligne de conduite. La présente campagne vise nullement à empêcher "Tout Travail", quel qu'il soit, mais uniquement le travail "non nécessaire" (...). En deuxième lieu, la présente campagne n'est aucunement dirigée contre une industrie en particulier, en l'occurrence l'industrie de la pulpe. Elle tend plutôt à obtenir la cessation le dimanche de tout travail non nécessaire "Partout" où il se pratique "Dans la Région" (...). Pour le moment, toute la lutte doit porter sur un seul objectif, et il appartient maintenant à nos ouvriers de l'industrie de la pulpe de prendre la prochaine initiative (...). La ligne de conduite à suivre leur a été clairement exposée dimanche, toute l'action devant désormais être prise dans les cadres mêmes de leur union ou ils devront faire entendre leurs voix, discuter calmement du problème et se prononcer finalement sans faux respect humain contre tout travail "non essentiel" le dimanche<sup>38</sup>.

Fortin est convaincu que pour édifier un monde meilleur, plus humain, on se doit de faire plus large la part de Dieu. L'observance fidèle du dimanche chrétien devrait en ce domaine être la contribution la plus importante et la plus fructueuse.

Les prochains numéros du journal n'abordent pas la question. En décembre, Fortin revient à la charge avec un article: "Nos ouvriers doivent s'intéresser à leur union"<sup>39</sup>. Il mentionne alors que la

campagne se poursuit. Il insiste encore en affirmant que le dimanche est la clé de voûte de tout l'édifice religieux et social. Donc, l'ouvrier qui, pour une raison ou une autre, tente d'accommoder le dimanche à ses propres vues, risque gros jeu. Il mentionne que 573 ouvriers sont membres de l'union et les incite à assister aux assemblées, à s'intéresser aux activités syndicales.

Le 26 décembre, un autre article signé Fortin paraît dans *Le Madawaska*<sup>94</sup>. Celui-ci signale l'élection d'un nouvel exécutif au niveau du syndicat. Selon lui, il ressort que, par leur vote, les ouvriers ont manifesté leur intention d'appuyer ce renouveau chrétien en faveur du dimanche, et également de condamner la conduite de ceux des leurs qui ont le plus fait d'obstruction au mouvement. La meilleure ligne de conduite est donc de faire silence sur ce point à l'usine, et de s'imposer au sein de l'union.

Le dernier article sur ce sujet figure dans l'édition du 6 février 1947 du journal local et s'intitule "Le respect du Dimanche chrétien"<sup>95</sup>. Encore une fois, Fortin poursuit:

(...) Le moment est venu d'agir, nous espérons que nos ouvriers ne reculeront pas devant l'acte que l'on attend d'eux et sauront faire pour cela le sacrifice (...) et s'afficher véritablement chrétiens et catholiques<sup>96</sup>.

Par la suite, c'est le silence complet du côté de la presse. Il semble bien que la campagne porte fruit et que les directives du clergé sont suivies par les ouvriers, leur syndicat et les autorités de la compagnie.

Cette campagne ne se déroule pas sans causer des froissements entre les travailleurs et avec la direction. Il ne faut pas oublier que ce n'est pas seulement le travailleur qui y perd financièrement mais d'abord **Fraser Companies Limited**. L'arrêt de la production un jour par semaine entraîne des dépenses accrues et cause des inconvénients pour la compagnie.

Les entrevues nous ont éclairé davantage sur les démarches entreprises par la compagnie dans ce dossier. Ainsi, pendant quelque temps, on se plie aux demandes du syndicat<sup>97</sup>. Les procès-verbaux des réunions de la section 29 nous renseignent sur les motions adoptées en ce sens.

(...) moved by L. Grandmaison, Sec. by L.J. Roussel that: Whereas we are Christians and the Christian law prohibits unnecessary work on Sundays; Where as unnecessary work on Sunday is forbidden by both the federal and the provincial laws; Where as we the men of the union local 29 work at the Fraser Pulp and Paper Mill from midnight till eight o'clock on Sunday mor-

nings, on production and operation of said Mill; Be it resolved that; we the men of local 29 urgently request the management of the Fraser Pulp and Paper Mill at Edmundston, N.B. to stop production and operation of the said Mill Saturday till midnight Sunday instead of producing and operating till eight o'clock Sunday morning and starting at eight o'clock Monday morning. We, hereby request the management of the said Pulp and Paper Mill at Edmundston to answer this Grievance within five days. Sundays and holidays excluded. After receipt of same as according to paragraph 7 of the Labour Agreement by and between the Fraser Companies Ltd on the one part, and the International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers on the other part. Accepted resolution<sup>98</sup>.

Toutefois, les autorités de la compagnie demandent, à plusieurs reprises, des permissions spéciales pour ouvrir un dimanche ou un autre.

(...) move by S. Fournier & by T. Moreau: When the company decide to run on Sunday that be left as before and the foremen ask his men to operate on Sunday if some can't come to work that day to replace by a Spaire. M.C.<sup>99</sup>

Ou encore:

(...) the president spoke on a request that the Company made in case they were obliged to make production on Sunday the president said that if the Company abused of the production on Sunday we would stop it. Move by E. Ritchie & by L. St-Onge: That it remaind to the supervision of the company to ask the employee to make production on Sunday. M.C.<sup>100</sup>

Peu à peu, le syndicat cède devant la compagnie. Au début, on refuse tout travail "non nécessaire" le dimanche. Par la suite, on accepte de travailler à certaines occasions puis, graduellement, on accepte sur une base de plus en plus régulière.

(...) Explanation for calling this meeting was given by the President, and was to arrange settlement on question of working in Groundwood on Sundays. Moved by Dennie Verret seconded by Charles Verret, that the conditions be accepted as explained by the Management on Aug. 21 and 22 / 47 to the Committee with the understanding that no men will have to work more than two Sundays out of nine, until the end of the Present year, Dec. 31 / 47. All members present voted in favor, Motion Carried<sup>101</sup>.

Les représentants de la compagnie rencontrent les dirigeants du syndicat et demandent l'ouverture le dimanche puisque les demandes de papier sont à la hausse. En plus, les coûts engendrés par l'arrêt à chaque semaine sont très élevés. Finalement, le syndicat cède et, vers 1952, on accorde la permission à la compagnie de produire le dimanche<sup>102</sup>.

Cette fameuse campagne, en plus de causer des accrochages, a fait couler beaucoup d'encre tant du côté de la presse, du syndicat et de la compagnie. Le clergé ne revient pas à la charge après 1952. On réalise peut-être que c'est "peine perdue".



Le bois est transporté par des chevaux

La dernière section de ce chapitre traite des services offerts par la compagnie aux travailleurs; services qui ont pu créer encore plus de dépendance envers Fraser. Parmi ceux-ci, on relève: des logements, une laiterie, un magasin général, des services médicaux, etc.

La compagnie Fraser Limited fait construire des logements pour ses travailleurs dès son arrivée à Edmundston. Dans le journal local de mai 1917, on signale que la compagnie a fait construire des résidences dans la rue Rice<sup>107</sup>. Ces maisons sont au nombre de 12, de modèle uniforme et du type "bungalow". On annonce également que des résidences seront érigées d'ici quelques semaines sur le chemin Canada.

Encore aujourd'hui, on retrouve de ces maisons que la compagnie a fait construire au cours des années dans les rues: Rice, Burpee, Fraser (alors la 20e Avenue), la 21e Avenue. Au début, on dispose aussi d'un atelier où des employés se chargent de l'entretien de ces maisons.

La compagnie se départit de ses maisons à compter des années cinquante quand elle les vend à ceux qui y habitent déjà. Par contre, elle reste propriétaire des maisons qui logent la direction de la compagnie. Qui sont ces travailleurs qui résident dans les logements de la compagnie? Le nombre n'est pas élevé. Les résidences situées près de l'hôpital: rues Burpee, 20e Avenue, 21e Avenue, sont habitées par les gens de la direction. Ces demeures sont plus spacieuses et mieux entretenues. Des anglophones habitent dans cette section de la ville<sup>108</sup>. Les logements de la rue Rice sont loués à des travailleurs anglophones et francophones qui détiennent une "bonne" position à la compagnie<sup>109</sup>.

Nous avons pu nous entretenir avec un

employé retraité qui habite encore une de ces maisons sur la rue Rice. Monsieur Lucien Bernier affirme que son père a loué la maison au cours des années vingt. Plus tard, son fils a acheté la maison de la compagnie. Monsieur Bernier se souvient que c'est la compagnie qui se chargeait de l'entretien des logements au début. Il souligne toutefois que les maisons, à l'époque, n'avaient pas l'apparence qu'elles ont aujourd'hui. Elles étaient beaucoup plus petites. Quand les travailleurs ont acheté leur maison de la compagnie, plusieurs ont apporté des modifications<sup>106</sup>.

Ces maisons sont louées pour environ treize dollars par mois au début alors que le salaire du travailleur peut varier de cent dix à cent cinquante dollars par mois<sup>107</sup>. En plus de ces résidences, Fraser Companies Limited fait également construire un grand hôtel, rue de l'Église, vers 1920. Cet hôtel, réservé aux employés de la compagnie, a 4 étages et des installations très modernes<sup>108</sup>.

En plus, la compagnie gère une laiterie qui est située sur le chemin Canada. Cette laiterie dessert les employés de l'usine et leur famille. En 1949, on annonce que la compagnie a décidé de se départir de sa "Dairy Barn" qui est en marche depuis 30 ans<sup>109</sup>. La compagnie avait entrepris ce projet au début des années vingt car la fourniture de lait était insuffisante pour les besoins des travailleurs. Avec l'arrivée des autres compagnies de lait, Fraser se retire, vend le bétail et l'équipement de la ferme tout en conservant les bâtiments.

(...) approximately 30 years ago, Fraser Companies Limited, started a dairy here, as the milk supply was inadequate for the needs of their employees. With the passage of years, various dairy companies have sprung up, and Fraser recently withdrew from the dairy business, their milk route being taken over by Sanitary Dairy Company, which handles 2500 quarts of pasteurized milk daily. In addition to the big dairy company there are several individuals who have small milk routes (...) Situated just outside the town limits the Fraser farm comprises 60 acres under crop, and 20 acres permanent pasture. The Fraser herd consisted of 52 Ayrshire cattle, of which 40 have now been sold together with considerable farm equipment. The 12 remaining cattle and the pasteurizing unit are presently for sale. The dairy buildings will be used by Fraser Companies for other purposes (...)<sup>110</sup>.

La compagnie a également tenu un "magasin général" à Edmundston au cours des premières années. Nous avons recueilli très peu de données à ce sujet. Le journal local annonce parfois des spéciaux au "Magasin Fraser". Pour le reste, nous avons dû puiser notre information lors des entrevues. Ce magasin général comprenait 2 sections: une pour les dames et l'autre avait une épicerie. On ne donnait pas de livrets de coupons comme c'est souvent le cas dans les magasins de compagnie<sup>111</sup>.



Magasin de la compagnie Fraser



Rue Rice, Edmundston en 1920. A noter les maisons construites par Fraser pour ses employés (Photo Coll. Brebner au CEDEM)

Parmi les autres services offerts par la compagnie, on note: des services médicaux et éducatifs. Ainsi, on remarque la présence d'une infirmière à l'usine dès le début. Un médecin y effectue aussi des visites régulières. Une salle de premiers soins est mise à leur disposition et on offre des cours de premiers soins à tous les gardiens de l'usine<sup>12</sup>.

En 1928, **Fraser Companies Limited** offre un cours d'apprentissage aux employés qui démontrent des habiletés dans le domaine. Ce cours de "pulpe et papier" se donne à l'école technique d'Edmundston et est d'une durée de 3 ans. En 1930, on note qu'il y a une trentaine d'étudiants. À l'usine même, on offre un cours d'apprentissage de 2 ans à partir de 1950<sup>13</sup>.

Comme nous avons pu le constater, **Fraser Companies Limited** offre plusieurs services aux travailleurs de l'usine d'Edmundston. Ce phénomène est plus marqué durant les premières années. Il ne faut pas oublier que la compagnie fait alors venir plusieurs travailleurs de l'extérieur. La direction s'assure donc que ceux-ci ne manquent de rien. Par contre, ceci aura pour effet de créer une plus grande dépendance envers la compagnie. En plus d'être l'employeur principal de la région, **Fraser** est également responsable de logements, d'une laiterie, d'un magasin général, etc. Le travailleur reçoit un salaire de la compagnie et, en plus, doit compter sur elle pour répondre à certains de ses besoins. L'ouvrier a donc tout intérêt à ne pas froisser les autorités.

Peu à peu, la compagnie se départit de ces responsabilités. Elle vend les résidences, sauf celles de la direction, l'hôtel, la laiterie, etc. Le travailleur pourra alors avoir une plus grande indépendance face à **Fraser**.

La vie du travailleur à l'usine de **Fraser Companies Limited** durant la période de 1918 à 1950 est très exigeante. Les conditions de travail sont dures; surtout avant l'organisation d'un syndicat ouvrier en 1938. Par conséquent, les heures de travail sont longues, les salaires bas et les bénéfices rares. La plupart n'osent revendiquer davantage de peur de perdre leur emploi.

L'arrivée du syndicat en 1938 annonce une nouvelle phase dans les relations travailleurs - direction. Les ouvriers disposent dorénavant d'un organisme officiel pour les représenter. Ils craignent moins de formuler leurs plaintes.

Durant ces années, la compagnie va changer

de visage. Au début, l'entreprise familiale offre toute une gamme de services à ses employés. Mais, peu à peu, des personnes de l'extérieur s'infiltrèrent dans la direction. Ceci entraîne des changements au niveau des relations avec les travailleurs<sup>14</sup>. Celles-ci sont plus impersonnelles et la compagnie ne tarde pas à déléguer certaines responsabilités comme les logements, la laiterie et son magasin général. Par contre, étant toujours l'employeur numéro un de la région, **Fraser Companies Limited** maintient son emprise. Les travailleurs sont toujours dépendants envers la compagnie qui est leur source de revenu.

Le prochain chapitre analyse les relations entre la compagnie et la ville d'Edmundston de même que l'implication de l'entreprise dans les affaires sociales.

- 
- 1 - Oneil Couturier, *op.cit.*
  - 2 - **Labour Agreements**, 1939-1973, en anglais seulement.
  - 3 **Minute Books: Minutes of Union Meetings Local 29, Aug 23 /1945 - Dec 6 / 1946. Minutes of Union Meetings Local 29, Dec 6 /1946 - Sept 7 / 1950.**
  - 4 - Le **Madawaska**, 7 juin 1917, p. 1.
  - 5 - Entrevues avec Messieurs Lucien Bernier et Oneil Couturier.
  - 6 - Oneil Couturier, *op.cit.*, pp. 34-35, 37-46, 48.
  - 7 "La pulpe chimique", Le **Madawaska**, 31 mars 1921, p. 4.
  - 8 - Entrevues avec Messieurs Lucien Bernier et Oneil Couturier.
  - 9 - "Agrandissements à la Fraser Paper", Le **Madawaska**, 8 septembre 1927, p. 1.
  - 10 - "2 000 000 seront dépensés à Edmundston", Le **Madawaska**, 26 janvier 1928, p. 1.
  - 11 - Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 63.
  - 12 - *Ibid.*, pp. 73-74.
  - 13 - "Vote considérable pour l'Union locale", Le **Madawaska**, 3 novembre 1938, p. 1 et p. 7.
  - 14 - "Edmundston 1941", Le **Madawaska**, 24 juillet 1941, p. 2 et p. 5.
  - 15 - *Ibid.*, p. 3 et p. 5.
  - 16 - Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 95.
  - 17 - Entrevues avec Madame Renée Michaud et Monsieur Adrien Pelletier.
  - 18 - Chambre de Commerce d'Edmundston, *op.cit.*, p. 11.
  - 19 - Lucien Fortin, "Nos ouvriers doivent s'intéresser à leur

- union", *Le Madawaska*, 5 décembre 1946, p. 3.
- 20 - Oneil Couturier, *op.cit.*, pp. 116-117.
- 21 - Entrevue avec Monsieur Lawrence Fyfe.
- 22 - Entrevue avec Monsieur Oneil Couturier.
- 23 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier, Lucien Bernier, Adrien Pelletier et Madame Renée Michaud.
- 24 - Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 209. Les renseignements sont tirés de l'ouvrage de Monsieur Couturier et non des publications officielles de la compagnie car celles-ci ne sont pas disponibles. Les autorités de **Fraser Companies Limited** affirment que ces documents ont été détruits.
- 25 - *Ibid.*, p. 210.
- 26 - *Ibid.*, p. 211.
- 27 - *Ibid.*, pp. 37-46.
- 28 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier et Lucien Bernier.
- 29 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier, Lucien Bernier, Rolland Blanchette et Adrien Pelletier.
- 30 - Entrevues avec Messieurs Lucien Bernier, Oneil Couturier et Adrien Pelletier.
- 31 - Entrevues avec Messieurs Rolland Blanchette et Oneil Couturier.
- 32 - Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 107.
- 33 - "Vote considérable pour l'Union locale", *Le Madawaska*, 3 novembre 1938, p. 7.
- 34 - Cette campagne sera analysée dans une section ultérieure du chapitre.
- 35 - Le "Woodhandling Mutual Interest Board" est un comité mis sur pied pour tâcher d'améliorer les relations patronat - travailleurs en encourageant le dialogue entre les deux parties. Dans les conventions collectives, on souligne que le syndicat accorde son appui à ce comité." (...) the consideration and settlement of problems of mutual interest by the Mutual Interest Board shall have the support and endorsement of the union"...
- 36 - Le "Central Mutual Interest Board" est un comité central qui délègue des représentants dans différentes usines de pâte et papier. Ces représentants siègent aux "Mutual Interest Boards" des usines.
- 37 - Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 121.
- 38 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier et Adrien Pelletier. Il ne faut pas oublier que, durant cette période, le pays traverse une grave crise économique. Les emplois sont rares; les travailleurs ont intérêt à se plier aux directives du patronat.
- 39 - Entrevues avec Madame Renée Michaud et Messieurs Adrien Pelletier et Rolland Blanchette.
- 40 - Renée Michaud, *Histoire du Local 29*, Edmundston 1982, p. 2. Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 6. Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier et Adrien Pelletier. Avant la crise économique, les hommes travaillent de 6 à 7 jours par semaine selon le département. Durant la crise, les jours de travail sont réduits et après 1938, le syndicat voit à ce que les hommes aient des jours de congé.
- 41 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier, Adrien Pelletier et Rolland Blanchette.
- 42 - Renée Michaud, *op.cit.*, p. 2, Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 47 et p. 60.
- 43 - Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 64.
- 44 - *Ibid.*, p. 64.
- 45 - *Ibid.*, p. 70.
- 46 - Renée Michaud, *op.cit.*, pp. 3-4.
- 47 - Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 64.
- 48 - Renée Michaud, *op.cit.*, p. 1.
- 49 - *Ibid.*, p. 1.
- 50 - *Ibid.*, p. 1.
- 51 - *Ibid.*, p. 2.
- 52 - *Ibid.*, p. 2. Entrevues avec Messieurs Lucien Bernier, Oneil Couturier et Adrien Pelletier.
- 53 - Renée Michaud, *op.cit.*, p. 2.
- 54 - "L'Union des Employés de la Cie Fraser", *Le Madawaska*, le 14 septembre 1933, p. 1.
- 55 - Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 69. Entrevue avec Monsieur Oneil Couturier
- 56 - *Ibid.*, p. 69.
- 57 - Entrevue avec Monsieur Oneil Couturier.
- 58 - *Ibid.*
- 59 - Renée Michaud, *op.cit.*, p. 3.
- 60 - "L'Union sera reconnue par la Cie Fraser", *Le Madawaska*, 27 octobre 1938, p. 1 et p. 6.
- 61 - *Ibid.* L'article du journal *Le Madawaska* mentionne que 400 employés sont prêts à une grève alors qu'en réalité, 498 prennent part au scrutin.
- 62 - "Vote considérable pour l'Union locale", *Le Madawaska*, 3 novembre 1938, p. 1 et p. 7.
- 63 - "L'Entente avec la Cie Fraser a été signée", *Le Madawaska*, 10 novembre 1938, p. 1. Renée Michaud, *op.cit.*, pp. 3-4. Oneil Couturier, *op.cit.*, p. 60.
- 64 - Entrevues avec Messieurs Adrien Pelletier, Oneil Couturier et Rolland Blanchette.
- 65 - *Ibid.*

- 66 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier et Adrien Pelletier.
- 67 - Renée Michaud, *op.cit.*, p. 3.
- 68 - *Ibid.*, p. 3. **Labour Agreement**, 1938-1939.
- 69 - **Labour Agreements**, 1939-1950.
- 70 - *Ibid.*
- 71 - *Ibid.*
- 72 - *Ibid.*
- 73 - **Labour Agreements**, 1940-1950. Renée Michaud, *op.cit.*, p. 4.
- 74 - Lucien Fortin, "Une caisse de retraite chez les employés de Fraser", *Le Madawaska*, 15 février 1945, p. 3. **Labour Agreement**, 1945.
- 75 - Lucien Fortin, "Une caisse de retraite chez les employés de Fraser", *Le Madawaska*, 15 février 1945, p. 3. Oneil Couturier, *op.cit.*, pp. 91-93.
- 76 - **Labour Agreements**, 1950-1955. Renée Michaud, *op.cit.*, p. 4.
- 77 - **Labour Agreements**, 1939, 1946 et 1948.
- 78 - *Ibid.*
- 79 - **Labour Agreement**, 1946.
- 80 - **Labour Agreement**, 1952, 1953-1954.
- 81 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier, Rolland Blanchette et Adrien Pelletier.
- 82 - Entrevue avec Monsieur Rolland Blanchette.
- 83 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier et Lucien Bernier. Certains travailleurs refusent de s'impliquer après 1938 et jusqu'à la fin de notre période d'étude.
- 84 - Lucien Fortin est éditorialiste au journal *Le Madawaska* durant cette période.
- 85 - Lucien Fortin, "Un appel aux ouvriers du moulin", *Le Madawaska*, 3 octobre 1946, p. 3.
- 86 - *Ibid.*, p. 3.
- 87 - *Ibid.*, p. 3.
- 88 - Lucien Fortin, "Le président de l'Union leur refuse la parole", *Le Madawaska*, 10 octobre 1946, p. 1 et p. 8.
- 89 - Lucien Fortin, "Les leçons d'un incident", *Le Madawaska*, 10 octobre 1946, p. 6.
- 90 - *Ibid.*, p. 6.
- 91 - Lucien Fortin, "Mise au point", *Le Madawaska*, 17 octobre 1946, p. 3.
- 92 - *Ibid.*
- 93 - Lucien Fortin, "Nos ouvriers doivent s'intéresser à leur union", *Le Madawaska*, 5 décembre 1946, p. 3.
- 94 - Lucien Fortin, "La campagne du dimanche chez nos ouvriers", *Le Madawaska*, 26 décembre 1946, p. 3.
- 95 - Lucien Fortin, "Le respect du Dimanche chrétien", *Le Madawaska*, 6 février 1947, p. 3.
- 96 - *Ibid.*
- 97 - Entrevue avec Monsieur Rolland Blanchette.
- 98 - **Minute Books**, réunions de la section 29, réunion du 8 novembre 1946. Nous avons reproduit fidèlement les propositions.
- 99 - **Minute Books**, réunions de la section 29, réunion du 27 avril 1950.
- 100 - **Minute Books**, réunions de la section 29, réunion du 13 juillet 1950.
- 101 - **Minute Books**, réunions de la section 29, réunion du 24 août 1947.
- 102 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier et Rolland Blanchette.
- 103 - "Au Conseil de Ville", *Le Madawaska*, 10 mai 1917, p. 1.
- 104 - Entrevues avec Messieurs Oneil Couturier, Rolland Blanchette et Lucien Bernier.
- 105 - *Ibid.*
- 106 - Entrevue avec Monsieur Lucien Bernier.
- 107 - *Ibid.*
- 108 - "Le progrès en ville", *Le Madawaska*, 12 novembre 1920, p. 4.
- 109 - "Sanitary Dairy Acquires Fraser Milk Route", *Le Madawaska*, 22 septembre 1949, p. 4.
- 110 - *Ibid.*
- 111 - Entrevues avec Messieurs Rolland Blanchette, Oneil Couturier et Lucien Bernier.
- 112 - *Ibid.*
- 113 - "Graduates in Pulp and Paper Hold Banquet", *Le Madawaska*, 18 juin 1931, p. 1.
- 114 - Claude Bellavance note le même phénomène pour des entreprises de la Mauricie à la même époque. Voir son mémoire: *Le patronat de la grande entreprise en Mauricie (1900-1950)*, mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières comme exigence partielle de la maîtrise ès arts (études québécoises), le 15 décembre 1983.



La période de la drave sur la rivière Tobique près du lac Nictau (Photo prise par L.B. Coburn, le 1er mai 1957)



"Dalle"  
pour remonter le bois de la rivière Madawaska au moulin



# Chapitre quatre:

## Les relations avec la ville d'Edmundston

Le dernier chapitre examine les relations entre la ville d'Edmundston et la compagnie **Fraser Limited**. On présentera d'abord les différents contrats et ententes. Bien entendu, nous avons dû faire une sélection puisque, durant notre période d'étude, le conseil de ville et l'administration de la compagnie concluent plusieurs accords. Ainsi, nous sommes limitée aux contrats concernant la taxation des propriétés de la compagnie, les demandes spéciales pour les constructions et les principales ententes en ce qui a trait à la vente et à la location de terrains entre les deux parties.

Après avoir pris connaissance des accords, il s'agira de déterminer quel genre d'atmosphère entoure ces négociations et comment la ville entend répondre aux contribuables qui portent plainte contre **Fraser Compagnies Limited** à Edmundston. Même si les relations entre les deux parties semblent assez bonnes, on note quelques accrochages qui causent un certain malaise dans le milieu. Deux cas en particulier valent qu'on s'y attarde puisqu'ils ont entraîné un débat public. En effet, en plus des représentants du conseil de ville et de la compagnie, la presse locale et les contribuables s'en mêlent. Il s'agit du dossier des taxes scolaires en 1919 et celui de la construction d'une papeterie à Madawaska au Maine en 1925.

Pour conclure ce chapitre, nous traiterons brièvement de l'engagement de la compagnie dans les affaires sociales, c'est-à-dire les sports et loisirs et les activités culturelles. Les sources principales sont: les procès-verbaux des réunions du conseil de ville<sup>1</sup>, les lois de la législature du Nouveau-Brunswick<sup>2</sup> et la presse locale<sup>3</sup>.

Le premier contrat entre les deux parties est signé en 1912. **Fraser Limited** fait alors une demande pour l'exemption partielle de taxes municipales pour la presque totalité de ses propriétés. Après avoir étudié le dossier, le conseil de ville décide d'approuver. L'entente est ratifiée par une loi de la législature provinciale<sup>4</sup>. Le préambule de la loi résume ainsi les grandes lignes de l'accord: les taxes des propriétés de **Fraser Limited** seront évaluées sur une base qui ne pourra excéder 200,000 dollars et ce, pour une période de vingt-cinq ans. Cette clause ne s'applique pas aux maisons que possède la compagnie dans la ville<sup>5</sup>.

Quatre ans plus tard, soit le 22 décembre 1916, Monsieur J.-M. Stevens présente au conseil municipal la demande de concession de **Fraser Limited** pour la construction d'une usine de pâte et papier à Edmundston. Après discussion, la question est reportée à une assemblée du conseil de ville prévue pour le 15 décembre suivant. Les deux parties concluent alors une entente.

At a special meeting of the Town Council duly called with the purpose of considering an agreement made between the Town of Edmundston of the one part and Fraser Limited of the second part dated December 15th 1916 now submitted to this council and considered by the said Town Council. It is moved by Alderman John Daigle, seconded by Alderman J.H. Raffey and resolved that the said agreement be signed and executed for the, with on behalf of the Town by his lordship Mayor J.H. Bernier and counter signed by its town clerk, Thomas Guerette, and the Corporate seal of the said Town be affixed there to. Carried unanimously<sup>6</sup>.

L'entente est ratifiée en 1917 par une loi provinciale<sup>7</sup>. Celle-ci concerne: les terrains de la compagnie, l'approvisionnement en eau et électricité et l'évaluation des taxes.

(...) consideration that Fraser Limited will erect or cause to be erected in the Town of Edmundston, Madawaka County, N.B., one or more mills for the manufacture of pulp and paper, to the said town does hereby agree, subject to the terms and conditions here after mentioned to do for and grant to Fraser Limited, its successors and assigns, the following namely 1- To sell to Fraser Limited, its successors and assigns, any idle or unused horse power now or at any future time to be developed by the said Town (...) 3- The said Town agrees to supply sufficient water through said main pipe for use in said mill buildings (...) 6- Fraser Limited shall have the right and privilege of laying and maintaining and repairing all necessary pipes in connection with its plant (...) 9- The valuation for assessment purposes as provided for under Chapter 104 of 2 George V of the Acts of the Legislature of the Province of New Brunswick; shall be fixed at the sum of one hundred thousand dollars, with the exception as provided for in section 5 of the said Act, of dwelling houses and lands (...)<sup>8</sup>

La ville s'engage donc à assurer l'approvisionnement en eau et électricité à la compagnie. De plus, les taxes des propriétés de **Fraser Limited** seront évaluées sur une base fixe de 100 000 dollars.

En 1917, une charte fédérale réunit tous les intérêts de **Fraser** sous le nom de **Fraser Compagnies Limited**<sup>9</sup>. Les lois de 1912 et 1917 sont amendées par la loi **8 Georges V, 1918**<sup>10</sup>. Celle-ci ne modifie en rien les dispositions prises. On ne fait que

signaler que les intérêts de **Fraser Limited, Fraser Lumber Company, Baker Brook Manufacturing Company, Limited** sont vendus à **Fraser Companies Limited**. Les ententes de 1912 et 1917 avec le conseil de ville d'Edmundston sont maintenues.

De 1917 à 1940, il n'y a pas d'accord majeur entre les deux parties. En août 1920 par exemple, **Fraser Companies Limited** informe la ville d'Edmundston qu'elle a l'intention de construire trois maisons sur la 20e Avenue et demande que la ville leur fournisse l'eau et les égouts à l'automne. La demande est acceptée le 17 septembre<sup>11</sup>. En 1923, la compagnie achète des terrains de la ville<sup>12</sup>. Deux ans plus tard, suite à un long débat que nous analyserons dans la prochaine section, la ville signe une entente permettant alors à la compagnie de poser un tuyau sous les rues de la ville pour le transport de la pâte à papier de l'usine d'Edmundston à celle de Madawaska au Maine<sup>13</sup>.

La compagnie et la ville négocient un autre contrat en 1940. Celui-ci est ratifié la même année par l'Assemblée législative<sup>14</sup>. La presse locale accorde beaucoup d'importance au nouveau contrat qui doit entrer en vigueur en 1943 pour une période de 15 ans. La compagnie s'engage à payer des taxes sur une base d'évaluation de \$4 250 000. On lui accorde une exemption sur un montant d'un million de dollars pour les additions ou la construction d'une nouvelle usine. De plus, **Fraser Companies Limited** s'engage à déboursier une somme de 50 000 dollars qui sera transférée au fonds d'amortissement de la ville<sup>15</sup>.

Le montant de \$4 250 000 cité dans l'accord comprend toutes les propriétés que possède la compagnie dans la ville: usines, maisons, etc. Ceci assure la ville, à partir de 1943, d'une somme de \$42 500 annuellement. La compagnie accepte également de déboursier la somme de \$50 000 qui sera payée en trois versements égaux en 1940, 1941 et 1942. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce montant sera versé au fonds d'amortissement.

Les membres du conseil municipal se réjouissent de cette dernière clause car le fonds d'amortissement accusait, à la fin de 1939, un déficit de \$252 000. Avec le versement de \$50 000, la position de ce fonds sera améliorée et la ville pourra plus facilement émettre des obligations<sup>16</sup>.

Ce contrat comprend également certains amendements ajoutés par les membres du comité consultatif<sup>17</sup> - nommé par les contribuables lors d'une assemblée spéciale en février - ; amendements adoptés en vue de protéger la ville. L'un des

amendements apportés à la proposition originale de la compagnie concerne les constructions ou additions nouvelles que pourrait faire celle-ci à son usine à partir de la date de signature du contrat. Par suite de cet amendement, la compagnie ne jouit d'une exemption de taxe pour ces additions ou constructions que pour la somme de \$1 000 000. L'excédent sera taxé comme toute propriété des autres contribuables. Cette clause entre en vigueur à partir du moment où l'on signe l'entente. Elle n'inclut pas la construction de nouvelles maisons. Ainsi, toute maison que construira **Fraser Companies Limited** sera taxée comme celle de tout contribuable. Il y a exception pour les maisons que la compagnie achètera et n'utilisera pas comme habitations. celles-ci seront exemptées de taxes<sup>18</sup>.

Dans son éditorial du 18 avril 1940, Lucien Fortin, journaliste au **Madawaska**, maintient que le contrat de 1917 ne favorisait pas la ville puisqu'il assurait à la compagnie **Fraser Limited** une exemption de taxes presque totale. Il félicite donc les négociateurs représentant le conseil de ville d'Edmundston'' (...) les membres du conseil de ville, voulant bâcler une affaire où l'intérêt de notre ville serait pris en considération, ont voulu bien faire les choses et ils ont manifesté de bonnes dispositions'', affirme-t-il<sup>19</sup>.

Le conseil municipal et le comité consultatif ont étudié ce projet à fond avant de l'approuver. Lucien Fortin croit fermement que la ville est sortie gagnante de l'accord.

(...) D'aucuns auraient voulu taxer la Cie sur une base d'évaluation plus considérable que celle de \$4 250 000, soit même la pleine valeur des propriétés de la dite compagnie. D'après ceux qui ont étudié la question, cela aurait été impossible à obtenir (...) Le conseil de ville, de concert avec les membres du comité consultatif ont étudié la question pour que la ville soit avantagée le plus possible. Il semble que, dans les circonstances actuelles, les conditions du nouveau contrat qui prendra force en 1943 représente "le mieux qu'il soit possible d'obtenir", et que la ville a tiré une bonne carte du jeu<sup>20</sup>.

En décembre 1942, **Fraser Companies Limited** soumet une demande de location de terrains à la ville. La compagnie soumet un plan qui démontre les sections qu'elle désire occuper, soit une partie de la rue Lawson et de la 19e Avenue. Les échevins acceptent ce plan tout en indiquant que la compagnie devra quitter les lieux si la ville a besoin de ces terrains. La propositions suivante est adoptée:

(...) And where as the Town Council of the Town of Edmundston is not empowered to dispose of real estate without special legislation to that effect; Be It therefore resolved that the Town Council of the Town of Edmundston lease to the Fraser Companies for a nominal sum the area of the proposed street location until such a time as the said area may be required by the

Town of Edmundston or Fraser Companies Limited for street purposes. Carried <sup>21</sup>.

En juin 1943, le bail est renouvelé pour une période de 99 ans<sup>22</sup>. L'année suivante, la ville et la compagnie négocient la vente et l'échange d'autres terrains situés dans les rues Rice, de l'Église et Lawson. L'accord est ratifié par une loi de l'Assemblée législative<sup>23</sup>. Encore une fois, on signale que la ville est autorisée à vendre, concéder ou transférer des terrains à **Fraser Companies Limited** mais que cette dernière doit les céder si la ville en a besoin pour des travaux de construction ou autre.

(...) should the Town of Edmundston at any time hereafter require any piece of parcel of land known as Lawson Street and Nineteenth Avenue, above described for the purpose of opening a street or streets for the convenience of dwellings or other buildings erected facing the said lots, the said Fraser Companies Limited, its successors and assigns, agrees to convey to the said Town of Edmundston in fee simple the said lots or either of them herein before mentioned, without cost, charges or expenses on the part of the said Town<sup>24</sup>.

Jusqu'à 1950, un seul autre accord vaut la peine d'être signalé: la location d'un terrain à la ville en mai 1947. Le conseil municipal veut établir un terrain de jeu rue Squatteck. On décide d'en faire la demande à la compagnie<sup>24</sup>.

Les sources consultées nous renseignent très peu sur les relations entre les deux parties de 1917 à 1950. C'est donc assez difficile de cerner l'atmosphère qui règne durant les négociations. La presse y porte peu d'attention sauf en deux occasions; le dossier des taxes scolaires en 1919 et celui de la construction d'une papeterie à Madawaska au Maine en 1925. Même dans les "Minute Books" des réunions du conseil de ville, très peu de propositions ou commentaires font allusion à ce facteur important. Ceci nous porte à croire que les relations sont passablement bonnes durant ces années. S'il y a de graves problèmes, on les masque bien.

Un autre phénomène est à relever. Dans les "villes de compagnie", on note souvent l'ingérence des entreprises dans l'élection d'échevins et les décisions prises au niveau du conseil. Ce n'est pas le cas à Edmundston. Du moins, nous n'avons pu retracer d'indices qui pourraient nous permettre d'affirmer que **Fraser Companies Limited** s'est infiltrée dans l'appareil municipal<sup>25</sup>.

Les procès-verbaux des réunions du conseil municipal révèlent qu'en trois circonstances seulement, des contribuables se sont plaints de la compagnie. Dans les trois cas, les plaintes concernent la pollution produite par l'usine d'Edmundston. En juillet 1913, on demande au secrétaire d'écrire à

**Fraser Companies Limited** pour la prier de prendre les mesures nécessaires pour éliminer tout danger que pourraient présenter les brûleurs à l'usine<sup>26</sup>. En juin 1915, on demande à nouveau au secrétaire d'écrire aux autorités de la compagnie pour attirer leur attention sur "les plaintes fournies au conseil sur l'inconfort que cause la fumée de leur feu, du danger du feu pour le public et la fumée à la maison d'école (...)'"<sup>27</sup>. Finalement, en mai 1941, des habitants d'Edmundston présentent une pétition à leur conseil municipal. Ils se plaignent encore de la fumée et "(...) the cinder nuisance from the stocks of the Fraser Company"<sup>28</sup>. Le secrétaire est prié, une fois de plus, de transmettre ces plaintes à la compagnie.

Selon l'information recueillie, rien ne nous porte à croire que le conseil municipal soit allé plus loin dans ses démarches; qu'il ait adopté des mesures pour inciter la compagnie à agir. Il semble bien qu'on se contente de faire parvenir les griefs par écrit.

Quant aux négociations entre les deux parties, elles se sont déroulées dans un climat plutôt paisible. Habituellement, la compagnie soumet ses demandes au conseil qui se charge ensuite d'en faire l'étude ou de nommer un comité qui aura la responsabilité de présenter des recommandations. Par la suite, les accords sont conclus. La plupart du temps, la ville accepte les demandes sans trop exiger de modifications. Parfois, on y insère des amendements. Il ne semble pas y avoir eu de guerre froide ou ouverte entre les négociateurs pour la période qui nous concerne.

Toutefois, des accrochages sont à souligner: en 1919 et 1925. C'est surtout la presse qui nous renseigne. Celle-ci rapporte un autre incident qui a froissé quelques contribuables en 1930. En juin de cette année, on apprend que le vice-président des chemins de fer nationaux du Canada, Monsieur R.-L. Burnap, sera de passage à Edmundston. La Chambre de Commerce locale tient à le rencontrer et prépare un mémoire dans lequel elle attire l'attention de cet administrateur sur certains faits qui motivent les nombreuses demandes d'améliorations urgentes au **Canadien National** à Edmundston<sup>29</sup>.

L'entrevue est accordée mais on informe le maire, le président et d'autres officiers de la Chambre de Commerce que Monsieur Burnap et ses collègues ont une entrevue avec les autorités de la compagnie **Fraser Limited** pour la même heure. Ainsi, "(...) l'entrevue des officiers de la Chambre de Commerce a été très courte; elle s'est tenue à

la hâte, debout et chapeau en mains, juste le temps de présentations et des compliments d'usage<sup>20</sup>. Le président de la Chambre de Commerce explique brièvement l'amélioration du service du **Canadien National** depuis quelques années et ajoute que d'autres améliorations s'imposent<sup>21</sup>.

L'auteur de l'article, Gaspard Boucher, maintient qu'il ne dispute pas à MM. Fraser et compagnie le droit d'avoir des entrevues avec les autorités du **Canadien National**. Il ne reproche pas non plus à M. Burnap et à ses compagnons d'aller visiter les administrateurs de la compagnie. En revanche, il rappelle que, malgré le fait que Fraser soit le plus gros client du **Canadien National** à Edmundston, elle n'est pas le seul.

La Chambre de Commerce représente tous les hommes d'affaires de la ville; elle travaille au développement de notre ville et dans les meilleurs intérêts d'une population de six mille âmes. A ce titre ses officiers devraient recevoir un peu plus de considération lorsqu'ils se présentent devant les autorités des chemins de fer de l'Etat sans mentionner les services réels que cette organisation a rendu aux chemins de fer nationaux dans le passé, et ceux qu'elle pourra rendre dans l'avenir<sup>22</sup>.

On ne retrouve aucun commentaire concernant cet incident dans les procès-verbaux des réunions du conseil de ville. Les échevins semblent oublier très vite les problèmes qui peuvent être engendrés par la présence d'une telle entreprise à Edmundston.

Notre prochaine section analyse deux autres incidents qui ont entraîné un certain malaise dans le milieu. La plupart des faits sont puisés dans la presse locale puisqu'on fait peu allusion à ces dossiers dans les rapports officiels de la compagnie ou du conseil de ville. Le premier cas concerne les taxes scolaires que la compagnie refuse de payer en 1919.

En 1912 et 1917, la compagnie **Fraser Limited** négocie des contrats avec le conseil de ville d'Edmundston et obtient alors certains privilèges dont une exemption de taxes municipales pour la presque totalité de ses propriétés dans la ville. Les ententes entre les deux parties sont ratifiées par des lois de la législature provinciale<sup>23</sup>. Pendant les négociations, ni la Commission scolaire, ni les contribuables ne sont consultés pour donner leur accord aux privilèges accordés.

En 1919, la compagnie prétend qu'elle est exempte des taxes scolaires pour la même évaluation qu'elle l'est pour les taxes municipales. Elle refuse donc de payer ces taxes scolaires sur une évaluation plus élevée<sup>24</sup>.

Pour sa part, la Commission scolaire, selon les faits et conformément aux avis de son avocat, prétend que la compagnie n'est pas exempte d'un "centin" pour les taxes scolaires et que deux corporations ne peuvent par contrat ou autrement lier une troisième corporation sans son consentement. De plus, l'esprit et la lettre des lois passés à la législature, à la demande de la ville et de la compagnie, ne comportent pas d'exemption de taxes scolaires sur les propriétés de cette dernière dans le district scolaire d'Edmundston<sup>25</sup>.

La cause est portée devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick. Après étude, un jugement est rendu par la Cour d'Appel de la province. Celle-ci donne raison à la Commission scolaire<sup>26</sup>. On prévoit alors que le verdict sera contesté par la compagnie devant la Cour Suprême du Canada.

Selon l'hebdomadaire régional, ce jugement est très important puisque **Fraser Companies Limited** possède de grandes propriétés à Edmundston qui auraient été exemptées de taxes scolaires, pour la presque totalité, pour une période de 25 ans si la décision de la Cour d'Appel avait été différente.

Si l'on considère aussi qu'il y a un besoin urgent de construire à Edmundston une école publique de 14 départements, il est facile de saisir ce que veut dire pour nos enfants le succès remporté<sup>27</sup>.

On laisse entendre, sans donner plus de détails, que certains ont tenté de dissuader les défenseurs de la Commission scolaire, les docteurs Albert M. Sormany et J.-Emile Simard ainsi que leur avocat M. Max Cormier, dans leurs démarches auprès des tribunaux.

Tous les moyens furent pris auprès des évaluateurs de la ville, auprès du conseil de ville, auprès des citoyens, auprès des membres de la législature même, pour décourager les trois susnommés, et, pour vaincre, par des moyens indirects sans aller devant les cours de justice, pour une décision dans cette affaire<sup>28</sup>.

De plus, on ajoute que le succès de cette cause représente un montant considérable pour les contribuables du district scolaire d'Edmundston. On les incite à remercier ceux qui, "sans défaillance, ont mené jusqu'au bout une entreprise aussi ardue, contre une compagnie millionnaire"<sup>29</sup>.

**Fraser Companies Limited**, en désaccord avec le jugement de la Cour d'Appel du Nouveau-Brunswick, porte sa cause devant la Cour Suprême du Canada. Le jugement est rendu en 1920 et, encore une fois, donne gain de cause à la Commission scolaire d'Edmundston<sup>30</sup>. Celle-ci aura dû lutter pendant presque deux ans. Selon la décision de

la plus haute cour du pays, la compagnie **Fraser Limited** se doit donc de payer les taxes scolaires à Edmundston.

Cette bonne nouvelle réjouira les amis de l'éducation dans notre district. Nous avons absolument besoin d'une nouvelle école à Edmundston, et si les propriétés des Fraser avaient été exemptes de taxes d'école, un immense fardeau aurait été jeté sur les épaules de nos contribuables<sup>41</sup>.

Après cet article du 6 mai 1920, c'est le silence complet du côté de la presse en ce qui concerne ce dossier. Il semble donc que la compagnie se soumet au verdict et d'ailleurs, elle n'a pas le choix. Cette fois-ci, elle doit s'admettre vaincue.

Un autre dossier cause bien des remous à Edmundston en 1925. La compagnie **Fraser Limited** projette alors de construire une papeterie à Madawaska, au Maine. Ce litige, qui se terminera par un succès pour la compagnie, durera quelques mois.

Dès 1920, un article du journal local fait allusion à la possibilité que **Fraser Companies Limited** aille construire une papeterie ailleurs qu'à Edmundston. On maintient que la compagnie a certes contribué au développement de la ville et que cette dernière se doit de la traiter avec justice. Par contre,

(...) Il ne faut pas oublier cependant que cette compagnie n'est pas venue à Edmundston pour nous faire plaisir. Elle a cherché d'abord et avant tout son propre bien (...) la ville a donné au Frasers des faveurs très étendues. En somme, cette compagnie a eu de la ville tout ce qu'elle a demandé (...) En retour, et il y a un contrat à cet effet; la compagnie s'est engagée à construire chez nous une manufacture de pulpe et de papier. Edmundston a rempli tout son contrat, mais pas un morceau de papier fabriqué ici, et voilà que la rumeur circule que l'on ira ailleurs fabriquer le papier (...)<sup>42</sup>.

Il faudra attendre quelques années avant que la question ne soit évoquée de nouveau. Le 19 janvier 1925, la compagnie soumet une demande au conseil de ville.

Petition of Fraser Companies Limited asking permission from the Town Council of the Town of Edmundston to lay and maintain a pipeline under the streets of the Town for the conveyance of pulp from their mills to a mill at Madawaska. Is read to the Council and is left on the table for further consideration<sup>43</sup>.

La compagnie veut creuser pour installer un tuyau devant servir à conduire la pâte à papier produite à Edmundston, à une papeterie que la dite compagnie se propose de construire sur la rive droite du fleuve Saint-Jean, à Madawaska, dans l'Etat du Maine.

Dans une édition du journal **Le Madawaska**,

Gaspard Boucher donne certains conseils aux échevins qui auront à se prononcer sur cette demande<sup>44</sup>. Celui-ci rappelle les accords signés entre les deux parties lors de l'érection d'une usine de pâte à Edmundston en 1917. La ville exempta alors de taxes municipales cette compagnie et celle-ci, en retour, s'engagea à construire, à court terme, une usine de papier. La ville a rempli sa part du contrat mais la compagnie projette de construire cette usine à Madawaska, en territoire américain. Boucher semble convaincu que la construction d'une papeterie à Madawaska nuira à la ville d'Edmundston.

(...) la construction d'une manufacture à papier à quelques arpents de nous, parce qu'elle sera en terrain américain, sera tout à notre désavantage (...) Plusieurs machines seront enlevées du moulin d'Edmundston pour être transportées l'autre côté de la rive. Avec elles s'en iront les personnes gagnant les meilleurs salaires. A moins que la compagnie garantisse d'augmenter la production de pâte de bols, le nombre de personnes travaillant actuellement au moulin sera considérablement réduit<sup>45</sup>.

Boucher se pose la question, à savoir si les échevins doivent refuser ou accepter cette demande de la compagnie. Si elle est accordée, c'est une partie de la population d'Edmundston qui traverse la frontière, "(...) c'est la déchéance de notre commerce"<sup>46</sup>. Si la ville refuse cette permission, la compagnie ne trouvera-t-elle pas d'autres moyens de transporter sa pâte de bois? "Nous osons dire, poursuit Boucher, que jamais, depuis l'incorporation de notre ville, notre administration n'a été prise dans un dilemme aussi critique"<sup>47</sup>.

En février, le conseil municipal décide de former un comité pour étudier la question. Ce comité est composé du maire et de trois échevins qui auront à présenter un rapport au comité général du conseil pour ensuite le faire parvenir à la compagnie<sup>48</sup>. Le mois suivant, des représentants de la compagnie se présentent devant le conseil espérant recevoir une réponse précise concernant leur demande.

Mr. Stevens parlant pour la Cie Fraser dit que la Cie a envoyé sa requête demandant la permission de passer des tuyaux dans les rues de la ville le 19 janvier dernier et que la ville a répondu le 20 mars et que la ville a eu tout le temps voulu pour considérer la demande de la compagnie et devraient être en mesure de donner une réponse (...) Il dit que la ville peut toujours permettre à la Cie de passer son tuyau et en même temps protéger ses droits dans les contrats passés en 1912 et 1917. Il dit que la Cie serait heureuse de pouvoir construire leur moulin à papier à Edmundston mais que le papier qui peut être manufacturé avec la pulpe de leur moulin actuelle ne peut pas être vendu au Canada et que si la Cie ne pouvait pas bâtir à Madawaska, Me, qu'elle ne construirait pas du tout (...) L'autre but de bâtir à Madawaska est de se faire un marché à la porte pour le produit du moulin actuelle ce que sauve les frais de transport et

assure l'opération du moulin actuelle (...) Mr. Stevens dit appuyer par M. Fraser que la construction du moulin à Madawaska ne changera pas le nombre des employés du moulin actuelle et que le nombre des employés dans le bureau va plutôt augmenter que diminuer (...) Son Honneur demande à Mr. Fraser jusqu'à quel date il peut attendre une décision finale de la ville. Mr. Fraser lui répond que le 1er mai ferait son affaire mais que les travaux vont commencer de suite à Madawaska. Il dit que la ville non rien a perdre et tout a gagner en leur permettant le droit de passage<sup>49</sup>.

Le conseil préfère alors ne pas prendre une décision finale. On reporte à plus tard la discussion du dossier. Entretiens, Gaspard Boucher aborde la question de nouveau dans l'édition du **Madawaska** du 2 avril 1925<sup>50</sup>. Celui-ci ne perçoit plus les choses de la même façon. Il précise d'abord qu'en 1917, lors de la signature de l'entente entre la ville et la compagnie, cette dernière s'engagea à fabriquer le papier à Edmundston lorsque les circonstances seraient favorables. "Certains prétendent que la Cie Fraser devait s'outiller pour finir le papier dans une période de cinq ans. Nous ne croyons pas qu'il y ait aucune période de temps définie dans le contrat"<sup>51</sup>. De plus, il réalise que la compagnie a commencé les travaux de construction à Madawaska, même si la ville ne s'est pas encore prononcée sur la question du tuyau. Ainsi,

(...) en considérant tout, la construction d'une telle usine à Madawaska sera-t-elle bien désavantageuse pour le progrès de notre ville? Nous ne le croyons pas. Nous sommes même d'avis que nous en retirerons le plus d'avantages<sup>52</sup>.

Il présente les éléments positifs qui se feront sentir dans le milieu. Tout d'abord, il sera facile pour un citoyen d'Edmundston d'aller travailler à l'usine de Madawaska au Maine. Ensuite,

(...) loin de diminuer l'emploi en notre ville, notre population augmentera par le nombre d'employés qui travaillent à cette usine et résideront en ville. Ceux-ci trouveront certainement avantage à demeurer ici, car ils bénéficieront de nos écoles modernes, de nos églises, des services d'eau, d'égoûts et d'électricité améliorés de l'usage de nos trottoirs et de nos rues toujours propres (...)<sup>53</sup>.

Les commerçants d'Edmundston en bénéficieront pleinement. Un autre facteur est à considérer, selon Boucher. L'usine projetée à Madawaska ne fabriquera pas le papier journal, mais seulement les papier fins, de luxe, pour lesquels il n'y a pas de marché au Canada. Il termine son article en se prononçant en faveur de l'établissement de l'usine de Madawaska.

Il est donc de notre avis que l'établissement d'une usine pour la fabrication du papier à Madawaska ne sera en rien nuisible au progrès de notre ville, et que d'essayer d'entraver la Cie Fraser dans cette entreprise sera plutôt à notre détriment<sup>54</sup>.

Le conseil de ville arrive aux mêmes conclu-

sions et signe un accord avec la compagnie en juin de la même année après plusieurs mois d'hésitation.

Where as the Board of Trade of the Town of Edmundston by petition to the Town Council has requested that "lease & license" be granted to Fraser Companies Limited to lay a pipe line under the streets of said Town for the purpose of carrying pulp from Edmundston pulp mill to Madawaska, Maine (...) Be It Therefore Resolved that the Town Council of the Town of Edmundston to grant said lease and license subject to Fraser Companies Limited entering into a contract with the said Town guaranteeing and safe guarding the interests of both the Town and its citizens. Carried<sup>55</sup>.

Ainsi se termine le débat sur ce dossier litigieux qui a causé certains malaises dans le milieu. Le conseil de ville demeura longtemps hésitant et mit quelques mois à accorder la permission à la compagnie **Fraser Limited**. Cette dernière entreprit les travaux de construction même avant d'avoir obtenu une décision favorable. Ceci incita sans doute les échevins à se presser et finalement à accepter la demande de la compagnie.

Dans la dernière section du chapitre, nous traiterons brièvement de l'engagement social de la compagnie. Durant notre période d'étude, **Fraser Companies Limited** n'est pas très active dans ce domaine. Elle se contente souvent d'un appui financier. En 1930 par exemple, elle accorde un montant au club **Bachelor** qui travaille à la construction d'une patinoire couverte<sup>56</sup>. L'année suivante, elle s'engage à assurer la réalisation d'un club de golf, projet mis en branle en 1923. Les travaux se poursuivent jusqu'à l'incorporation en 1931<sup>57</sup>.

De 1931 à 1937, la direction de la compagnie met à la disposition de ses employés un terrain pour l'organisation de parties de balle-molle<sup>58</sup>. En 1947, elle loue un terrain à la ville pour que celle-ci y établisse un terrain de jeu.

(...) Is laid on the table lease from Fraser Companies Limited covering an amusement park between Squatteck Street and the C.P.R. Station (...) Moved by J.E. Pelletier, seconded by F. J. Carrier, that the lease of the playground from Fraser Cies Ltd located between Squatteck Street and Canadian Pacific Railway, in the Town of Edmundston, and dated May 19th, 1947, be approved and entered into, and that the Mayor and the Town Clerk be authorized to execute the same on and behalf of the Town of Edmundston and affix the corporate seal of the Town there to (...)<sup>59</sup>.

Dans le domaine culturel, il est très difficile de percevoir le rôle de la compagnie. Il faut attendre la fin de notre période d'étude pour voir un début de contribution. En 1947 par exemple, on inaugure un service de nouvelles nationales et internationales, les "Nouvelles Fraser" au poste de radio CJEM grâce à la coopération de **Fraser Com-**

**panies Limited**<sup>60</sup>. De nos jours, la compagnie est beaucoup plus active. Elle accorde son appui financier à des troupes de théâtre, des clubs sociaux et des groupes intéressés à organiser des activités culturelles.

A la fin de notre période, des contribuables, par l'entremise d'un club social, le **Rotary Club**, ont reconnu la contribution des fondateurs de la compagnie dans le milieu. En février 1946, le conseil de ville a adopté une proposition pour commémorer le souvenir d'un des fondateurs de **Fraser Companies Limited**.

Moved Frank J. Carrier, Seconded J. Edgar Pelletier, Where as it has been suggested by the Madawaska-Edmundston Rotary Club that the memory of the late Archibald Fraser be commemorated in the Town of Edmundston and that a suitable form of commemoration would be the changing of the name of Twentieth Avenue to Archibald Fraser due to the fact that Twentieth Avenue is approximately in the center of the group of Fraser Companies Limited houses in that section of the Town and runs directly by the west side of the house formerly occupied by the said Archibald Fraser. And Where as it is well known and acknowledged that the said Archibald Fraser contributed in a large measure to the development of the Town of Edmundston (...) And Where as the Town Council of the Town of Edmundston is in agreement with the suggestion made by the Rotary Club. Be It therefore resolved by the Town Council of the Town of Edmundston that, in honor of and in order to commemorate the memory of Archibald Fraser, from this date the name of the street in the Town of Edmundston now called Twentieth Avenue be Archibald Fraser Avenue. Carried<sup>61</sup>.

En octobre 1947, le club **Rotary** érige un monument pour rendre hommage aux fondateurs de **Fraser Companies Limited**: Messieurs Archibald Fraser et William Matheson<sup>62</sup>. En plus d'honorer les fondateurs, on reconnaît alors le rôle important qu'exerce cette compagnie dans le milieu.

En général, de 1912 à 1950, les relations entre la compagnie **Fraser Limited** et la ville d'Edmundston sont assez bonnes. Les négociations se déroulent dans un climat plutôt paisible. Habituellement, la compagnie présente sa demande et, après l'avoir étudié, le conseil de ville accepte de signer un accord. On y insère parfois des amendements pour satisfaire les deux parties.

Malgré la bonne entente, des accrochages surviennent et causent certains froids. Les dossiers de 1919 et de 1925 entraînent même un certain malaise. Dans le premier cas, **Fraser Companies Limited** doit s'avouer vaincue mais elle obtient gain de cause dans le second.

Un phénomène intéressant se dégage de notre étude. Nous avons été surprise du nombre limité de plaintes des contribuables face à la pollu-

tion engendrée par l'usine d'Edmundston. Les gens sont-ils craintifs, indifférents ou encore satisfaits? Nous n'avons pu retrouver d'indices qui nous permettraient de conclure davantage.

Dans certaines "villes de compagnie", les entreprises interviennent dans les affaires municipales, c'est-à-dire dans les élections et dans l'élaboration de la structure même de l'appareil municipal. Tel n'est pas le cas à Edmundston. Le conseil de ville semble diriger ses affaires, étudier ses dossiers indépendamment des pressions de la compagnie. Celle-ci a pu réussir à influencer certaines décisions mais elle n'exerce pas un contrôle déterminant.

Dans le domaine socio-culturel, **Fraser Companies Limited** ne joue pas un rôle important. Elle accorde parfois un appui financier aux clubs sociaux qui organisent des activités spéciales ou qui s'occupent de la construction d'installations sportives. Il faudra attendre quelques années avant que la compagnie se signale dans le domaine.

- 1- Cité d'Edmundston, **Minute Books**, microfilms des procès-verbaux des réunions du conseil de ville, boîte A1229 (1909-1923), boîte A1230 (1923-1937), boîte A1231 (1938-1945) et boîte A1232 (1945-1957).
- 2- Particulièrement les lois suivantes: 2 **Georges V**, Chap. 104, 1912, p. 464, "Assessment of Fraser Limited", 8 **George V**, Chap. 65, 1917, p. 177, "Contract to amend 2 George V, 104", et **George VI**, Chap. 50, 1940, "An Act to confirm and make valid a certain agreement made between the Town of Edmundston and Fraser Companies, Limited".
- 3- Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons dépouillé le journal **Le Madawaska** pour la période qui nous concerne soit de 1913 à 1950.
- 4- 2 **George V**, Chap. 104, 1912, op. cit.
- 5- *Ibid.*, p. 464.
- 6- Cité d'Edmundston, **Minute Books**, boîte A1229 (1909-1923), réunion du 15 décembre 1916, pp. 172-177.
- 7- 8 **George V**, Chap. 65, op. cit.
- 8- *Ibid.*, pp. 177-183.
- 9- Voir le deuxième chapitre du mémoire.
- 10- 8 **George V**, Chap. 65, 1918, pp. 376-382, "An Act to amend Chapter 104 of 2 George V, 1912, as amended by Chapter 65 of 8 George V, 1917, relating to Fraser Limited and the Town of Edmundston. All provisions of said Chapter and amending Act to ensure to benefit of Fraser Companies, Limited".
- 11- Cité d'Edmundston, **Minute Books**, boîte A1229 (1909-1923), réunion du 18 août 1920, p. 42 et réunion du 17 septembre 1920, p. 53.

- 12- *Ibid.*, réunion du 20 février 1923, p. 258.
- 13- *Ibid.*, boîte A1230 (1923-1937), réunion du 1 juin 1925, pp. 83-84.
- 14- 4 Georges VI, Chap. 50, 1940, *op. cit.*
- 15- "Le contrat a été signé lundi", *Le Madawaska*, 18 avril 1940, pp. 1 et 9.
- 16- *Ibid.*, p. 1.
- 17- Fraser Companies Limited présenta une proposition de contrat pour approbation par le conseil de ville. Le conseil se mit à l'étude de la proposition et, afin d'obtenir leur avis, convoqua en assemblée spéciale, au début de février, des représentants de toutes les organisations locales et les principaux hommes d'affaires pour leur exposer les grandes lignes du projet. Un comité consultatif fut formé dans le but d'étudier plus à fond, avec le conseil de ville, cette proposition.
- 18- "Le contrat a été signé lundi", *Le Madawaska*, 18 avril 1940, p. 9.
- 19- Lucien Fortin, "Le Nouveau Contrat", *Le Madawaska*, 18 avril 1940, p. 3.
- 20- *Ibid.*, p. 3.
- 21- Cité d'Edmundston, *Minute Books*, boîte A1231 (1938-1945), réunion du 15 décembre 1942, p. 436.
- 22- *Ibid.*, réunion du 8 juin 1943, p. 472.
- 23- 8 Georges VI, Chap. 53, 1944, "An Act to ratify and confirm a certain deed of conveyance of lands and premises in the Town of Edmundston made between the Town of Edmundston and Fraser Companies, Limited; and authorizing and empowering the Town of Edmundston to convey certain lands in the said Town to Fraser Companies, Ltd.", pp. 320-325.
- 24- Cité d'Edmundston, *Minute Books*, boîte A1232 (1945-1957), réunion du 19 mai 1947, p. 192.
- 25- Dans les "villes de compagnie", on note souvent l'ingérence des entreprises dans les affaires municipales. Claude Bellavance, dans son étude portant sur le patronat de la grande entreprise en Mauricie (1900-1950) relève ce phénomène. La stratégie du patronat de cette région consiste à établir des alliances avec les membres les plus influents du corps politique local et appuyer ouvertement les candidats qui servent le mieux ses intérêts. De peur de voir décroître son influence, le patronat de la grande entreprise en Mauricie fait même adopter, vers 1920, un nouveau système d'administration municipale. Il s'agit de l'administration par conseil/gérant qui réduit les pouvoirs du conseil de ville au rôle de législateur et confère les fonctions de l'exécutif à un gérant municipal nommé conjointement par le conseil municipal et la (ou les) entreprise(s) dominante(s). Un tel type d'administration municipale institutionnalise alors l'influence déterminante des compagnies sur la vie municipale. Bellavance relève ce phénomène dans certaines municipalités dont: Grand-Mère, Shawinigan et La Tuque. Voir Claude Bellavance, *Le patronat de la grande entreprise en Mauricie (1900-1950)*, *op. cit.* A Edmundston, la situation diffère. Nous n'avons pu retracer d'indices qui auraient pu démontrer l'ingérence de Fraser Companies Limited dans l'appareil municipal.
- 26- Cité d'Edmundston, *Minute Books*, boîte A1231 (1938-1945), réunion du 6 mai 1941, p. 287.
- 29- Gaspard Boucher, "Une entrevue écourtée", *Le Madawaska*, 12 juin 1930, p. 3.
- 30- *Ibid.*, p.3.
- 31- *Ibid.*, p.3.
- 32- *Ibid.*, p.3.
- 33- 2 George V, Chap. 104, 1912, *op. cit.*, et 8 George V, Chap. 65, 1917, *op. cit.*
- 34- "La Compagnie Fraser perd sa cause", *Le Madawaska*, 25 septembre 1919, p. 4.
- 35- *Ibid.*, p.4.
- 36- *Ibid.*, p.4.
- 37- *Ibid.*, p.4.
- 38- *Ibid.*, p.4.
- 39- *Ibid.*, p.4.
- 40- "La Compagnie Fraser perd sa cause à Ottawa", *Le Madawaska*, 6 mai 1920, p. 1.
- 41- *Ibid.*, p.1.
- 42- "Sur nos gardes", *Le Madawaska*, 8 avril 1920, p. 1.
- 43- Cité d'Edmundston, *Minute Books*, boîte A1230 (1923-1937), réunion du 19 janvier 1925, p. 58.
- 44- Gaspard Boucher, "Nos échevins sont pris dans un dilemme", *Le Madawaska*, 22 janvier 1925, p. 1
- 45- *Ibid.*, p.1.
- 46- *Ibid.*, p.1.
- 47- *Ibid.*, p.1.
- 48- Cité d'Edmundston, *Minute Books*, boîte A1230 (1923-1937) réunion du 18 février 1925, p. 62.
- 49- *Ibid.*, réunion du 26 mars 1925, p. 69. Le texte est reproduit fidèlement.
- 50- Gaspard Boucher, "Cette Permission", *Le Madawaska*, 2 avril 1925, p. 1.
- 51- *Ibid.*, p.1.
- 52- *Ibid.*, p.1.
- 53- *Ibid.*, p.1.
- 54- *Ibid.*, p.1.



- 55- Cité d'Edmundston, *Minute Books*, boîte A1230 (1923-1937),  
réunion du 1 juin 1925, pp. 83-84.
- 56- Chambre de Commerce d'Edmundston, *op. cit.*, p.22.
- 57- *Ibid.*, p.22.
- 58- Oneil Couturier, *op. cit.*, p. 67.
- 59- Cité d'Edmundston, *Minute Books*, boîte A1232 (1945-1957),

réunion du 19 mai 1947, p. 192.

- 60- "Sur les ondes de CJEM, Vingt Sixième Chronique", *Le Madawaska*, 1 mai 1947, p. 11.
- 61- Cité d'Edmundston, *Minute Books*, boîte A1232 (1945-1957),  
réunion du 18 février 1946, pp. 45-46.
- 62- "Le souvenir de Archibald Fraser et William Matheson  
commémoré par un monument", *Le Madawaska*, 23 octobre  
1947, p.5.



La période de la drave



Le bois est chargé sur un bateau pour l'exportation vers l'Europe.



Pipeline pour le transport de la pâte d'Edmundston à Madawaska

# Conclusion

Le début du vingtième siècle marque une nouvelle étape pour la ville d'Edmundston. L'arrivée des grandes compagnies de chemins de fer brise l'isolement de la région, si longtemps un facteur de retard. La population madawaskayenne est désormais en contact avec les autres localités du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Dans le domaine économique, l'agriculture est l'occupation principale des habitants qui sont, pour la plupart, des francophones. Toutefois, l'industrie commence à s'implanter et les entreprises commerciales se multiplient.

Ainsi, avant la venue de **Fraser Limited**, Edmundston est déjà en mouvement. Elle subit de plus en plus d'influence dans grands centres. L'arrivée de la compagnie va accélérer le processus d'industrialisation. La ville se modernise rapidement et, peu à peu, l'agriculture passe au deuxième rang.

La construction et l'implantation de cette industrie à Edmundston attirent beaucoup de gens de l'extérieur. La population s'accroît à un rythme accéléré et les besoins des résidents, anciens et nouveaux, favorisent l'expansion des commerces et des services offerts par la municipalité. Par conséquent, la région d'Edmundston s'achemine vers un monde dominé par l'industrie qui devient l'employeur principal.

Ce phénomène engendre une dépendance accrue du travailleur envers **Fraser Companies Limited**. Les conditions de travail sont dures et les bénéfices rares mais on préfère se soumettre. Craignant le congédiement, les travailleurs n'osent se plaindre et se plient aux demandes du patronat.

Cette dépendance est parfois masquée mais elle est bien présente tout au long de notre période d'étude. Quand la compagnie traverse des moments difficiles, le milieu en subit les conséquences. Assurant le gagne-pain à une bonne partie de la population, la compagnie peut exercer un contrôle important.

La reconnaissance officielle du syndicat en 1938 annonce une nouvelle phase dans les relations de travail. Les employés hésitent moins à formuler leurs revendications et plaintes puisqu'ils ont maintenant un organisme pour les représenter. D'ailleurs, dès les premières années, le syndicat

tâche de négocier certains bénéfices - vacances, plan de pension.

La compagnie change également de visage au cours des années trente. Au début du siècle, cette entreprise familiale offre toute une gamme de services à ses employés. Les Fraser et leurs amis administrent le tout. Vers 1932, des modifications sont apportées au niveau du conseil d'administration. Peu à peu, des membres de l'extérieur s'y infiltrent. Ceci entraîne alors des changements au niveau des relations patronat - travailleurs - qui, dorénavant, seront plus impersonnelles. De plus, la compagnie ne tarde pas à délaissé certains services comme la laiterie et les logements. Par contre, elle demeure toujours l'employeur principal dans la région et maintient son emprise. Les travailleurs sont toujours dépendants et le moindre ralentissement dans les affaires de la compagnie entraîne un malaise dans le milieu.

Les relations avec le conseil municipal d'Edmundston sont assez bonnes. Malgré certains accrochages - en 1919 et 1925 par exemple - les négociations se déroulent généralement dans un climat plutôt paisible. Habituellement, la compagnie formule sa demande et la soumet au conseil de ville. Celui-ci, après l'avoir étudié, l'accepte ou exige qu'on y apporte certains amendements. Par la suite, l'entente est conclue.

Même si la compagnie exerce une influence marquante dans le milieu, il semble bien qu'elle ne s'est pas trop ingérée dans les affaires municipales. Elle a pu influencer certaines décisions mais, le conseil municipal ne subit pas de contrôle direct.

Ainsi, durant notre période d'étude, de 1900 à 1950, la compagnie **Fraser Limited** a joué un rôle de premier plan tant dans le domaine social qu'économique. Peut-on affirmer que cette compagnie a changé la vocation de la ville d'Edmundston?

Même après avoir étudié la période en question, il nous paraît encore difficile de conclure sur ce point. La situation géographique de la ville explique notre hésitation. Sa proximité des frontières américaines, les grandes forêts et les cours d'eau qui l'entourent, la présence des grandes compagnies de chemins de fer sont tous des avantages qui auraient pu attirer d'autres industriels. Les dirigeants de **Fraser Companies Limited** ont profité pleinement de ces facteurs positifs. D'autres

auraient pu faire de même. Donc, on ne peut prétendre avec certitude que la région d'Edmundston serait demeurée majoritairement agricole si **Fraser Limited** avait choisi un autre lieu pour implanter son usine.

Par contre, on peut affirmer que cette compagnie a accéléré l'industrialisation de la ville. Avant son arrivée, ce milieu rural ne commence qu'à bouger alors qu'à la fin de notre période d'étude, c'est-à-dire vers 1950, Edmundston se présente comme une petite ville moderne, industrialisée où l'agriculture occupe une place secondaire dans la vie des habitants. Ceci est attribuable à l'installation et à l'expansion des entreprises **Fraser** dans le milieu.

La population a suivi la marche de la ville. On remarque que la plupart se sont adaptés à ces transformations. Le milieu a changé graduellement et les habitants ont fait de même. De toute façon, comme la compagnie est toujours l'employeur principal, les travailleurs ont tout intérêt à emboîter le pas.

Etant donné l'impact social et économique

de cette compagnie dans le milieu madawaskayen, il est difficile de dissocier son histoire de celle de la ville d'Edmundston au vingtième siècle. Tout gravite autour de l'industrie. Encore aujourd'hui, son influence marquante et sa position géographique rappellent aux gens qu'elle fait partie de leur vécu.

Ce phénomène n'est pas particulier à la ville d'Edmundston. En effet, dans d'autres centres à industrie unique ou à industrie dominante, les gens ne peuvent dissocier leurs expériences de vie de leurs expériences professionnelles. Les politiques de la compagnie influencent la vie de la ville et de ses habitants étant donné le nombre élevé d'employés qui y travaillent.

Cependant, chaque centre garde son caractère distinct puisque la région, l'importance, l'histoire, l'isolement, le stade de développement et l'aménagement diffèrent. Le nombre élevé de ces centres au Canada ne peut qu'engendrer de nouvelles études. Les résultats permettront sans doute de dégager un tableau plus précis des facteurs communs, des différences et des problèmes rencontrés par les habitants.



Le chargement du bois en forêt

## Appendice A: Entrevue avec Monsieur Oneil Couturier

Entrevue avec Monsieur Oneil Couturier, ancien travailleur chez Fraser, le 13 juin 1984. (éléments principaux de l'entrevue)

M.C.: Monsieur Couturier et N.L.: Nicole Lang

M.C.: *J'va vous montrer la copie anglaise (...) (son document l'Ancienne Woodroom)*

N.L.: Ce sont tous des documents que vous avez écrit?

M.C.: *Là où j'ai passé, là où j'ai fait ma vie, j'ai pris de l'expérience, j'ai écrit (...) puis, j'ai rien écrit sans savoir (...) parce que je trouvais que ça voulait pas la peine (...)*

N.L.: ça c'est l'autre, The First Woodroom (...)

M.C.: *A peu près la même chose, seulement qu'c'est plus facile pour la raison que toute la machinerie, la langue du travail est anglais (...) A l'est encore (...)*

N.L.: ça c'est un problème (...)

M.C.: *Même au Québec, même au Québec (...) dans c'temps là, dans les années vingt c'était pas mal tout anglais. J'avais une maîtresse d'école qui était anglaise - les deux dernières années, ça fait (...) que sans le savoir ça me préparait pour Fraser (...)*

N.L.: (...) est-ce que vous connaissez d'autres personnes qui auraient écrit des documents sur Fraser?

M.C.: *Du tout, je suis le seul (...) Je suis le seul qui a écrit quelque chose sur la compagnie. Y'peut avoir, dans les offices (...) je l'sais pas (...) En plus de ça, moi j'étais (...) prenez un gars qui balaye par exemple, et puis y'peut pas savoir grand chose (...) Comme moi, les 20 dernières années que j'étais au moulin, j'étais contremaître, alors j'étais dans l'office des surintendants avec eux autres pis je fouillais dans la documentation sur les chiffres de nuit (...) je trouvais tout, même dans le "filme office" après que j'ai été gardien dans les dernières années (...) j'ai trouvé de la documentation, les vieilles archives qu'y avait (...) dans des filières qui étaient mis de côté. J'ai découvert ça (...) j'ai trouvé quelque chose là dedans (...) Moi je ne suis pas un pionnier mais j'al connu, j'al travaillé quand j'ai rentré en '27 au moulin - j'avais 16 ans - j'ai connu tous les pionniers, j'ai travaillé avec eux autres (...)*

N.L.: (...) est-ce que vous en connaissez aujourd'hui qui sont encore vivants de ces pionniers?

M.C.: *Oui, mon voisin, Léo Plourde, qui est le père du maire Plourde (...)*

N.L.: (...) est-ce que vous êtes originaire d'Edmundston?

M.C.: *Je suis originaire de la paroisse de Saint-Jacques dans le temps (...) plus tard est devenue Saint-Joseph, et puis, je suis déménagé ici en 1920.*

N.L.: Est-ce que vous avez déjà vécu dans les maisons que la compagnie avait fait construire? ou les hôtels?

M.C.: *Du tout, non.*

N.L.: Est-ce que vous savez si la compagnie avait un magasin à Edmundston?

M.C.: *Sûrement, puis on le connaît très bien.*

N.L.: A quel endroit il était situé?

M.C.: *Là où sont les jeux au petit parc d'amusement pour les jeunes.*

N.L.: Au parc Lions?

M.C.: *Oui là (...) à peu près exactement là où sont les jeux (...)*

N.L.: Puis, quel genre de magasin c'était?

M.C.: *C'était un magasin général dans le temps (...) un magasin général était en 2 sections: il y avait la section pour les dames - la lingerie, fuseaux de fil - puis la section du magasin général proprement dite, il y avait tout là-dedans (...) grocerie (...)*

N.L.: Est-ce que ça marchait comme à Cabano avec des coupons de la compagnie?

M.C.: *Non, pas ici.*

N.L.: Y'avait pas de livrets de coupons?

M.C.: *Non, pas depuis 1920 (...) que je me souviens. Ça marchait pas à coupons.*

N.L.: Est-ce qu'il y avait des spéciaux pour les employés, les travailleurs de chez Fraser au magasin?

M.C.: *Non, c'était général. C'était un magasin comme l'étable Fraser était pour le lait.*

N.L.: (...) la laiterie c'est la même chose?

M.C.: *C'est la même chose; ils délivraient le lait par les chemins.*

N.L.: (...) la laiterie était sur la rue Canada?

M.C.: *Sur la rue Canada (...) la grange a été défaite seulement deux ou trois ans passés. J'ai des photos de ça (...) près de la pile d'écorce.*

N.L.: Puis les hôtels de la compagnie, à quel endroit ils étaient situés?

M.C.: *La seule hôtel que la compagnie avait c'est le Madawaska Inn (...) qu'est aujourd'hui en face de l'école publique (...) le Lynn Motel (...) Il y avait 4 étages et quand ça été vendu, ils ont enlevé 2 étages.*

N.L.: Est-ce que vous avez déjà vu ces installations-là?

M.C.: Oul.

N.L.: Est-ce que c'était assez bien pour l'époque?

M.C.: (...) Oul (...) C'était un bel hôtel.

N.L.: (...) les installations? (...) les chambres?

M.C.: Oul, c'était moderne dans le temps. Parce que quand la compagnie Fraser a bâti l'hôtel en 1918 probablement ou 1919, c'était un hôtel le plus moderne de la ville (...) Les autres étaient vieilles.

N.L.: (...) les maisons de la compagnie, est-ce qu'on en retrouve seulement dans le coin des rues de l'hôpital (...) la rue Burpee (...)

M.C.: Non, vous avez la rue Rice (...) on appelait ça les "bungalows" (...) toute la rue Rice, du côté droit en montant, à partir des offices (...)

N.L.: (...) est-ce que n'importe quel travailleur pouvait aller rester là?

M.C.: Oui là (...) C'était pas mal n'importe quel travailleur mais le nombre était limité (...) Je dirais que c'était plutôt des gens qui avaient des bonnes positions. Tandis que là-bas, sur la côte, c'était des gens qui avaient (...) des surintendants.

N.L.: C'est encore comme ça aujourd'hui (...) la plupart des dirigeants sont en haut.

M.C.: Oui.

N.L.: Est-ce que vous êtes au courant en quelle année Fraser a vendu ces maisons-là?

M.C.: Ils ont commencé à vendre ça aux années '50. Y'ont commencé à les vendre à ceux qui restaient là.

N.L.: Est-ce qu'il y avait d'autres installations que la compagnie avait à part la laiterie, les hôtels? (...) d'autres services qu'ils auraient pu offrir à l'époque?

M.C.: (...) Non, je pense que c'est à peu près tout.

N.L.: Combien d'années avez-vous travaillé en tout chez Fraser?

M.C.: J'ai commencé en '27 (...) d'une manière permanente en '27 et '28, l'été dans les vacances (...) Alors j'ai commencé le 15 juin d'une manière permanente en 1929. J'ai sorti en janvier 1975 (...)

N.L.: Vous avez changé d'emploi au courant des années? Quand avez-vous débuté? Quel genre d'emploi? Est-ce qu'on vous a formé sur les lieux?

M.C.: Quand j'ai entré là c'est l'été, l'été quand il y avait beaucoup d'ouvrage et puis, j'ai rentré à compter le bois de pulpe. Dans ce temps-là, parce qu'on ne pouvait pas "scaler" les bûches à mesure qu'y entraînent (...) je comptais le bois de pulpe (...) j'ai fais ça deux été dans les vacances. Puis la 3e été, je suis rentré, je suis rentré d'une manière permanente (...) et puis

j'ai rentré dans le "Woodroom" (...) puis là j'étais permanent (...) c'était en '29 (...) j'ai été chanceux (...) parce que en juin on m'a mis permanent puis en octobre, la crise, la grosse crise, le krach a arrivé puis j'étais permanent (...) je travaillais pas beaucoup mais j'étais jeunesse puis j'arrivals (...) Vous pouvez marquer en général comme "Woodroom counter" de '29 à '49 (...) Après ça, je suis monté "Woodroom foreman" de '49 à '69 (...) puis après ça (...) y'ont fait des travaux, y'ont défait notre département; j'ai été sur la sécurité à peu près 5 ans et demi. Ça fait que, en tout, ça me donne 46 ans.

N.L.: C'est beaucoup.

M.C.: Oul, mais y'en a d'autres qui ont fait plus que moi.

N.L.: Est-ce que la formation que les gens avaient à l'époque (...) est-ce qu'on leur donnait ça sur les lieux?

M.C.: Il fallait parce qu'on rentrait là (...) il n'avait presque pas qui avaient le "high school" (...) parce que les garçons travaillaient à l'âge de 12-13-14-15 ans (...) J'ai eu la chance moi de faire ma 8e année puis apprendre l'anglais (...) Ça fait que j'ai pris mon "training" les années après quand on m'a demandé d'être "foreman". Les dernières années que j'étais "foreman", quand ils envoyaient quelqu'un pour "foreman", ils l'envoyaient une semaine ou deux avec nous autres (...)

N.L.: (...) j'ai vu dans le journal que, durant les années '50, Fraser offrait un cours au "high school".

M.C.: Oui, dans les années '50 mais pas les années '30 (...)

N.L.: Avant de travailler chez Fraser, est-ce que vous avez eu d'autres emplois?

M.C.: A peu près juste une petite expérience en forêt en hiver (...) j'avais été reculé l'automne et puis j'étais monté en forêt plutôt que perdre mon temps et puis au printemps, j'ai descendu, j'ai rentré chez Fraser (...)

N.L.: Est-ce que la compagnie avait des services médicaux au début? Est-ce qu'il y avait une infirmière au moulin à l'époque? S'il y avait des accidents de travail, qu'est-ce qu'on faisait?

M.C.: Il y avait une infirmière oui (...) Puis ils ont eu un docteur aussi mais là, je ne peux pas dire l'année juste. Il y avait une infirmière puis il y avait un petit "first aid room" (...) les gardiens avaient des cours de "first aid". C'est eux qui donnaient le premier soin. Si c'était quelque chose de sérieux, on les envoyait à l'hôpital (...)

N.L.: Pour la sécurité au travail?

M.C.: La sécurité au commencement c'était nul. Aux années '20, c'était à peu près nul. Y'ont commencé à s'ouvrir les yeux là vers (...) après qu'y on eu de gros accidents qui étaient dus (...) vers les années '25-26-28 quand l'expansion s'est faite (...) C'était petit avant (...) Quand y'ont construit l'autre côté, Madawaska, y'ont doublé ici (...) Qui a fait la sécurité, c'est les surintendants avec les contremaîtres, c'est nous tous. J'en parle beaucoup dans mes livres.

- N.L.: (...) L'atmosphère à l'usine pendant les années que vous avez été là (...) est-ce que les relations entre les patrons et les employés étaient assez bonnes ou est-ce qu'il y avait souvent des accrochages?
- M.C.: *Y'avait des accrochages, oui.*
- N.L.: Des accrochages causés par quoi surtout?
- M.C.: *C'était causé surtout par (...) les premières années, l'employé avait presque rien à dire (...) c'est dans la suite que les compagnies ont commencé à installer quoi ce qu'y appelaient les "Mutual Interest Board" (...) Moi j'ai été là-dessus ce comité-là. Il y avait un représentant de chaque département (...) il y avait une assemblée par mois. On allait rencontrer le gérant de la compagnie puis, on apportait les griefs puis là, ça commencé à assoupir. Les premières années, c'était nul (...) progressivement, dans les années '40 surtout, c'était la production, la production, la production (...) Mais après les années '40, quand les vétérans sont revenus de l'armée, y'étaient plus indépendants eux autres (...) Et puis ça nous a beaucoup aidé ça (...)*
- N.L.: (...) puis les relations entre les travailleurs eux-mêmes, est-ce que c'était bon?
- M.C.: *Entre les travailleurs, je peux vous dire que c'était presque parfait. Il y avait des petits troubles des fois, des frottements de caractère mais ça avait du plaisir ensemble. Puis, les gars qui arrivaient à 50-55-60 ne parlaient pas de la retraite. Il n'avait pas de la retraite (...) Eux autres voyaient venir avec appréhension l'heure où il ne pourraient plus rester au moulin. Ils aimaient leur travail (...) malgré tout (...) moi je ne comprends pas ça (...) Malgré tout: les petits salaires, les grandes journées, puis le travail dur (...) les hommes aimaient le travail (...) Ils étaient satisfaits. Le fait d'avoir un job régulier puis de voir les autres qui travaillaient comme moi dans le bois, ils se trouvaient heureux (...) Ils avaient eu de la misère. C'était presque tous des types qui avaient travaillé en forêt (...) qui avaient connu les draves.*
- N.L.: Pendant la dépression, à part Fraser, est-ce qu'il y avait un autre gros employeur en ville?
- M.C.: *Il y avait les chemins de fer surtout, le C.N.R. (...) C'était un gros employeur mais un autre classe là (...) Ils étaient mieux payés que nous autres. Oui, beaucoup mieux. Un type qui était rentré chez le C.N.R., on trouvait qu'il était chanceux (...) C'était assez difficile d'entrer.*
- N.L.: Il fallait avoir des "connections"?
- M.C.: *Oui. Y'n'apportaient de la province de Québec. Des gars qui avaient travaillé sur des lignes québécoises (...) Y'apportaient ça ici. Y'apportaient toute la côte en arrière de l'hôpital.*
- N.L.: (...) Chez Fraser, quand vous avez commencé, comment d'employés en tout?
- M.C.: *(...) l'été là, on avait le moulin à bardeau, on avait le moulin à lattes, le "planer mill"; l'été ça dépassait 1000 employés.*
- N.L.: Et puis l'hiver?
- M.C.: *L'hiver, ça descendait à peu près à 300-400*
- N.L.: Est-ce que la plupart c'était des gens du milieu?
- M.C.: *Oui, les travailleurs c'était les gens du milieu.*
- N.L.: Et la direction?
- M.C.: *(...) la direction (...) la tête là c'est rare qu'un petit Français pouvait parvenir à être surintendant par exemple (...)*
- N.L.: A partir de quelle année les Français ont commencé à monter dans l'échelle?
- M.C.: *Après la guerre.*
- N.L.: Après la guerre encore une fois?
- M.C.: *Oui, après la guerre (...) D'abord y'a sorti des gars gradués. Quoi qui manquait, c'est l'instruction. Nos gens étaient assez intelligents pour faire n'importe quel travail, mais on avait pas eu la chance d'avoir l'instruction.*
- N.L.: (...) Ils avaient plus de chance de pouvoir grimper dans l'échelle?
- M.C.: *C'est ça.*
- N.L.: J'ai vu dans des articles des journaux de Fredericton qu'on avait transféré beaucoup de gens de Fredericton pour travailler dans les bureaux ici?
- M.C.: *C'est après qu'y ont agrandi la "Main office". Y'ont doublé ça. Parce que le bureau chef était à New York, puis à Montréal (...) Ils ont tout concentré ça ici, à Edmundston (...) puis y'ont agrandi la "Main office" 2 ou 3 fois. Après ça y'ont amené des étrangers (...) Mais, y faut pas exagérer. Beaucoup de jeunes filles de la ville surtout, après leur graduation, qui avaient des cours commerciaux qui sont entrées à la compagnie Fraser. (...) Aujourd'hui, tout est différent, la mentalité c'est changée en dedans. C'est pu la même chose. Vous allez au moulin Fraser aujourd'hui pis vous avez pas d'idée qu'est-ce que c'était dans le temps passé. (documents) Ils sont désintéressés de ça les nouveaux venus. Ça les intéressait plus eux autres là parce que c'était plus la même compagnie. C'était la Noranda, une compagnie multinationale (...)*
- N.L.: C'est dommage. De plus en plus au Québec, les compagnies commencent à installer des archives.
- M.C.: *'Y sont supposés de n'avoir des archives ici parce que dans le temps de la guerre, y'avaient creusé un sous-sol près du "Main office" pour protéger les documents en cas de bombardement. (...) Ils ne veulent plus s'en occuper.*
- N.L.: Probablement. (...) Quand vous avez commencé, est-ce qu'on engageait plusieurs membres d'une même famille?
- M.C.: *Quand on a commencé ça se tenait un peu. Disons, une famille était reconnue pour des bons travailleurs. Le père avait été bon employé au moulin, y'étaient contents de lui. Ses garçons avaient beaucoup plus de chance que un étranger par exemple. C'est toujours*

de même aujourd'hui. (...) 'Y a une chose que j'aime mentionner par exemple. Ça été un temps que les gens d'ici avaient pas de chance de promotion parce qu'y savaient pas d'anglais. Moi, ça été ma chance de promotion. Mais après que les jeunes ont sorti des écoles là ça changé un peu. On exigeait un "high school" puis là, ça changé peu.

N.L.: (...) Comment les gens ont accueilli l'arrivée de Fraser à Edmundston? Est-ce qu'on était heureux?

M.C.: L'arrivée de Fraser à Edmundston, ça été comme une sorte de bonne nouvelle. Ça été la prospérité pour le Madawaska. Ça, je le sais. Je me souviens, c'est là qu'on a vendu notre terre pour s'en venir à Edmundston. (...)

N.L.: Avant que Fraser arrive, est-ce que la plupart des gens étaient des fermiers?

M.C.: Y'avait des fermiers. Y'avait un gros moulin. Fraser est rentré ici en achetant les Murchies et puis y'avait les gars qui travaillaient au moulin. Mais ça, c'était l'été. L'hiver y prenaient ces gars-là, les gars du moulin, puis les envoyaient en forêt pour couper le bois (...) La plupart dedans c'était des fermiers et des journaliers (...)

N.L.: Au début, est-ce qu'on a parlé de la question de pollution?

M.C.: La pollution, non. C'est pas venu vite ici parce que c'était un mot qu'on ne savait même pas. Je dirais moi depuis 15-20 ans (...) Avant ça, on entend pas parler de ça (...)

N.L.: 'Y a autre chose (...) on commence à en parler vers '47-48 puis, à un moment donné, ça arrête. C'est la campagne de cessation de travail le dimanche. C'était le clergé, Mgr Conway, qui menait ça?

M.C.: (...) Ça s'est fait le clergé par l'union, par les chefs de l'union. Mais là, y'ont travaillé quelques années puis y'ont réussi jusqu'à un certain point pour quelques années mais la compagnie est venue auprès des unions puis y'ont dit: regardez, toutes les autres compagnies opèrent sur une base de 7 jours par semaine au Québec, en Ontario, partout. Nous autres si on opère 6 jours par semaine (...) Après ça y'ont dit (...) que pour mettre le moulin en opération, ça coûtait pas mal cher. Le "start up" qu'y appelaient (...) fouillait qu'ils falsaient venir des hommes 3-4 heures d'avance pour réchauffer ça pls mettre ça en marche (...) Finalement, c'est les unions, parce que nous autres on avait pas grand chose à dire, mais par les unions (...) Finalement, c'est les unions qu'y'ont cédé. (...) la demande de production dans les années '47-48 jusqu'à '50, les années d'après guerre. Y'étaient tellement fortes qu'on a amené ça comme raison (...)

N.L.: En parlant de l'union, on a tenté d'organiser en 1918; on a même eu une charte. Puis on a échoué. On a été reconnu en 1938?

M.C.: '38 mais en '33 y'a eu une réorganisation. (...) On payait chaque mois là mais les gens sont venus à être l'année de payer pour rien. De 33 à 38, elle était organisée temporairement mais par reconnue par la compagnie.

N.L.: Les réunions qui pouvaient avoir lieu de '18 à '33, est-ce qu'y a quelque chose d'écrit là-dessus? C'était des réunions secrètes?

M.C.: J'le sais pas (...) C'était clandestin. On faisait ça en dehors du moulin. C'était pareil comme des assemblées de "Framaçons." Fouillait pas que les gars parlent parce qu'y avait des gars qui avaient peur de leur job. Et pls même on a eu un Monsieur Léo Dionne qui était président de notre union qui travaillait pas au moulin parce que personne voulait accepter la présidence. 'Y avaient peur de s'faire clairer (...)

N.L.: Ces assemblées-là avaient lieu où?

M.C.: Les premières que j'ai été moi (...) dans le haut, dans la salle du palais de justice près de la traverse. Après ça on a eu les arénas. On a eu un petit peu partout.

N.L.: Quelles sortes de décisions on pouvait prendre à ces assemblées si on était pas reconnu?

M.C.: On communiquait constamment avec les bureaux chefs qui nous encourageaient, qui nous disaient de ne pas aller trop vite pour ne pas faire tort à personne (...) mais de pas lâcher, de pas lâcher. Puis là, après un certain temps, les gens sont découragés. (...) ont commencé à cesser de payer nos dues (...) jusqu'à un peu, un an avant, en '37. Là y'nous ont tous rappelé et ont dit ça regarde bien. (...) on a recommencé à payer nos dues (...) Puis, finalement, quand ils ont eu 2/3 des membres y'sont présentés devant la compagnie. Puis, la compagnie a accepté finalement.

N.L.: (...) Combien de gens environ pouvaient être membres de l'union avant que la compagnie le reconnaisse?

M.C.: Moi, je dirais qui avait à peu près 300 membres. Là j'pas sûr.

N.L.: Comment vous expliquer le fait qu'y'a jamais eu de grève?

M.C.: Ça, c'est tout à l'honneur de l'union et de la compagnie. Y'a toujours eu un entente. C'est que de la part des membres de l'union, les gens ont été assez raisonnables. Nous autres, on négociait après que tout les autres compagnies, les grosses compagnies avaient négocié. Ça fait que la compagnie voyait ça (...) 'y refusait pas.

N.L.: (...) mais avant que l'union soit là, est-ce que les gens ont déjà pensé à faire une grève?

M.C.: Y'a eu des petits essais (...) mais y'n'avaient d'la moitié qui étaient pour, d'la moitié qui étaient contre. Y'en a qui avaient peur, des pères de famille avec leurs enfants (...) Tu tenais à ta job.

N.L.: (...) les conditions de travail en général au début?

M.C.: (...) les conditions de travail, ça commencé passablement à zéro parce qu'eux-autres, y'étaient nouveaux là-dedans. Les surintendants connaissaient pas beaucoup, y'avaient pas l'expérience. Mais avec les années, la compagnie a pris de l'expérience; les employés ont pris de l'expérience aussi (...) après que les comités ont été formés y'amenèrent des suggestions. Y'a beaucoup d'améliorations qui se sont faites par les sugges-



*Ilons des hommes qui étaient sur la job (...)*

N.L.: (...) Dans les syndicat, est-ce que vous avez occupé des postes?

M.C.: *Non, c'est de quoi que je n'ai pas tenu beaucoup parce que j'étais "foreman". Etant "foreman", j'avais gardé mon nom aux yeux de la compagnie. C'était*

*à mon intérêt d'abord. Et puis, c'est pas de quoi qui m'intéressait beaucoup. Seulement, dans le temps de la crise (...) je collectais les "dues" de mon département (...) Ça j'ai fais ça quelques années (...)*

P.-S. Ces sections de l'entrevue sont reproduites fidèlement selon la permission de Monsieur Couturier.

## Appendice B: Convention de travail (1939-1940)

Convention de travail pour l'année 1939-1940. Nous reproduisons le début de l'entente conclue entre la compagnie Fraser Limited et l'International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers.

**Labour Agreement By and Between Fraser Companies, Limited, hereinafter referred to as the Company, of the One Part, And International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers, hereinafter referred to as the Union, of the Other Part,**

- 1- **Purpose of Agreement:** The general purpose of this Agreement is, in the mutual interest of the employer and the employees, to provide for the operation of the Edmundston Mills of Fraser Companies, Limited, under methods which will further, to the fullest extent possible, the safety of employees, economy of operation, quantity and quality of output, cleanliness of plant and protection of property. It is recognized by this Agreement to be the duty of the Company and its employees to co-operate fully, individually and collectively, for the advancement of said conditions.
- 2- **Recognition and Membership:**
  - a) In order to ensure the carrying out of the purpose of this Agreement, the Company recognizes the Union as the agency representing all of its employees at Edmundston who are eligible for Union membership, for the purpose of collective bargaining.
  - b) Permanent and seasonal employees shall be expected to maintain membership in the Union, signatory to this Agreement. The Company, through its Management, will co-operate with the Union in every way the Management considers proper and lawful to assist in obtaining and retaining members.
  - c) New employees being eligible for membership in the Union, signatory to this Agreement, shall join such Union after thirty (30) days, unless temporarily employed. However, as soon as a temporary employee is classed as a seasonal or permanent employee, he shall become and remain a member in good standing of said Union. When hiring new employees the Company, through its Management, will give preference to Union members if such are available and capable of doing the work efficiently. Recognizing its obligation to help solve community problems, the Management will give preference to residents of Edmundston, N.B.
  - d) When promoting or laying off help, amongst equally efficient employees, the older in point of service shall be given the preference. The application of this rule shall be left to the discretion of the Management of the Company.

e) Employees of the Company who come under this Agreement and are entitled to membership in the Union, signatory to this Agreement, include all those employed inside and outside the mills, except Superintendents, supervising foremen, office staff, employees in technical control department and watchmen. These employees are considered part of the Management of the mills under this Agreement. To avoid misunderstanding, the parties hereto agree that the schedule attached hereto as to the classification of all jobs, first as to jurisdiction for collective bargaining and second, as to the eligibility for membership forms part of the present Agreement.

- 3- **Jurisdiction:** The Company shall not be made to act upon any matters regarding jurisdiction between International Brotherhoods having recognized locals in the mills. The question of jurisdiction shall conform to the regulations as fixed by the American Federation of Labor.
- 4- **Term of Agreement:** This Agreement shall be in effect from the first day of May 1939, to and including the thirtieth day of April 1940. There shall be no suspension or stoppage of work because of the termination of this Agreement or failure of renewal, except with the approval of the International Officers of the Union, signatory to this Agreement.
- 5- **Wages:** It is mutually agreed that the rates of pay, as per attached schedule, form part of this Agreement. The question of wage revision may be opened up at any time during the life of this Agreement, upon thirty (30) days written notice by either party, signatory to this Agreement. In such case, it is understood that the procedure of collective bargaining will be commenced as soon as possible, with the object of arriving at an agreement before the expiration of the thirty (30) day period.
- 6- **Interruption of Work:** There shall be no strikes or lockouts during the life of this Agreement.
- 7- **Adjustment of Complaints:** Grievances arising in any department shall be reported to the General Superintendent in writing by the Union's Grievance Committee within forty-eight (48) hours of the occurrence, Sundays and holidays excluded. Within five (5) days, Sundays and holidays excluded, after receipt of same the General Superintendent shall make a reply in writing stating the adjustment, if any, he has made. If the General Superintendent's reply fails to adjust the grievance in a satisfactory manner, the matter shall then be referred to the Executive of the Company and an International Officer of the Union. If no agreement is then reached within thirty (30) days an application shall be made to the Minister of Labour to have the matter settled in accordance with the provisions of Part 4, Chapter 68 of the Acts of the New Brunswick Legislature, 1938. If an employee is thought to have been unjustly discharged

or laid off, his case shall be reported in writing to the General Superintendent within forty-eight (48) hours and, if on investigation he is found to have been unjustly discharged or laid off, the employee shall be reinstated without lost time.

- 8- **Mill Rules:** It is further understood and agreed that the parties signatory to this Agreement, will co-operate to enforce the Company's Mill Rules, copy of which is attached to this Agreement.
- 9- **Matters of Mutual Concern to Employees and Employer:** Without in any restricting the authority of the Union to follow its usual procedure in protecting the welfare and interest of its members, it is agreed that safety work as carried out by the General Safety Committee, recreational activities as carried out by the Fraser Recreation Council, and the consideration and settlement of problems of

mutual interest by the Mutual Interest Board shall have the support and endorsement of the Union. It is further understood and agreed that all rules, regulations and instructions of the Company, copies attached, which do not conflict with the provisions of this Agreement or with Provincial or Federal laws, are affirmed, and will continue in force and effect during the life of this Agreement or any extension thereof. The parties to this Agreement agree to abide by all Provincial and Federal laws now in force or that may hereafter come in force during the term of this Agreement or any extension thereof, insofar as they apply to this Agreement.

Dated at Edmundston, N.B., this 15th day of April, 1939.

P.-S. La convention est reproduite fidèlement. Celle-ci est signée par des représentants de la compagnie et du syndicat.

## Appendice C: La Compagnie Fraser perd sa cause à Ottawa

Article du journal *Le Madawaska* relatant la victoire de la Commission scolaire d'Edmundston dans le dossier des taxes scolaires en 1920. L'article paraît dans l'édition du 6 mai 1920 en page 1.

### LA COMPAGNIE FRASER PERD SA CAUSE À OTTAWA

Mardi soir, Monsieur l'avocat Max. D. Cormier recevait de ses agents, à Ottawa, MM. Pringle et Guthrie, que la cour suprême du Canada venait de renvoyer l'appel de la compagnie Fraser et donnait gain de cause à la commission scolaire d'Edmundston dans une cause presque célèbre. Mercredi matin, l'honorable M. Baxter de St-Jean envoyait un télégramme de félicitations à Monsieur Cormier pour le grand succès remporté après presque deux ans de bataille légale. Après la cour suprême du Nouveau-Brunswick qui donna un verdict unanime, la plus haute cour du Canada vient d'affirmer de nouveau que l'aviseur légal de la commission scolaire avait bien

interprété la loi en cette matière, et que la compagnie Fraser n'est pas exemptée de payer les taxes d'école à Edmundston.

Cette bonne nouvelle réjouira les amis de l'éducation dans notre district. Nous avons absolument besoin d'une nouvelle école à Edmundston, et si les propriétés des Fraser avaient été exemptes de taxes d'école, un immense fardeau aurait été jeté sur les épaules de nos contribuables. Le succès dans cette cause est d'une importance capitale, vu la valeur des propriétés de cette compagnie à Edmundston et vu la période d'exemption prétendue, c'est-à-dire 25 ans.

La reconnaissance n'est pas toujours de ce monde. Mais ceux qui ont mené cette cause à bonne fin, et avec quelle ténacité et quel dévouement, auront au moins la satisfaction d'avoir fait pour les enfants d'Edmundston une belle oeuvre, une oeuvre durable, une oeuvre méritoire, car nous pourrions maintenant mettre nos écoles sur un pied d'égalité avec celles de n'importe quelle ville de la province.

## Appendice D: Cette permission

Le dossier de 1925 suscita beaucoup de commentaires dans le milieu. La compagnie Fraser Limited remporta la cause après quelques mois de négociations. Nous reproduisons un article du journal *Le Madawaska* qui traite de la question.

### CETTE PERMISSION La Cie Fraser et la ville d'Edmundston

Comme nous l'avons déjà écrit antérieurement, la Cie Fraser, il y a plus d'un mois, a demandé à notre Conseil de ville la permission de passer un tuyau sous terre, allant du moulin de pulpe à la rivière St-Jean, lequel servirait à transporter la pulpe à l'usine à papier que la compagnie doit construire sous peu à Madawaska dans l'Etat du Maine.

Cette demande fut d'abord longuement considérée par la Chambre de Commerce, puis par le maire et les échevins. Aucune réponse définitive n'a encore été donnée à la Cie Fraser. Nos édiles étudient les avantages et les inconvénients qui pourraient survenir s'ils accordaient un tel permis.

Sans vouloir influencer la décision du Conseil de ville,

qu'il nous soit permis d'étudier un peu la question ouvertement, en se basant sur certains renseignements obtenus ici et là.

En 1912 la Cie Fraser obtenait par un bill passé à la Législature provinciale que le montant de sa taxe municipale ne soit pas plus élevé que \$200 000, vu les travaux dispendieux que la susdite compagnie devait entreprendre à Edmundston. Il n'était alors question ni de fabrication de pulpe, ni de fabrication de papier en notre ville. Au cours de la session de 1917, la Cie Fraser présenta un autre bill à la Législature demandant que ses propriétés à Edmundston ne soient pas taxées à plus de \$100 000\*.

Vers le même temps la compagnie s'engageait par contrat avec la ville d'Edmundston, à construire une usine pour la fabrication de la pulpe; de plus la compagnie s'engageait à fabriquer le papier, à ses usines d'Edmundston, lorsque les circonstances seraient favorables. (Certains prétendent que la Cie Fraser devait s'outiller pour finir le papier dans une période de cinq ans. Nous ne croyons pas qu'il y ait aucune période de temps définie dans le contrat.)

En retour la ville d'Edmundston acceptait de ne pas taxer les propriétés de la compagnie à plus de \$100 000. La compagnie remplit la première partie de son contrat, celle qui a trait à la fabrication de la pulpe, mais il ne fut jamais question de fabriquer le papier, jusqu'au jour où l'on apprit que la Cie Fraser construisait une manufacture de papier à Madawaska, sur la rive américaine de la rivière St-Jean, et non à Edmundston tel que promis. La compagnie ne remplit donc pas son contrat. Que doit faire la ville? Taxer la compagnie Fraser à sa pleine valeur, c'est-à-dire à quelques millions de dollars? Impossible le bill de 1912 ne permet pas à la ville de taxer la compagnie à plus de \$200 000; ce qui augmenterait la taxe de la compagnie à quelques milliers de dollars et pas plus.

La ville doit-elle alors refuser à la Cie Fraser la permission de passer un tuyau sous nos rues, pour l'empêcher de construire sur la rive américaine? (...) les travaux de construction à Madawaska doivent commencer sous peu, les ingénieurs et les contracteurs sont arrivés, et cependant la ville n'a pas encore donné sa réponse.

Puis en considérant tout, la construction d'une telle usine à Madawaska sera-t-elle bien désavantageuse pour le progrès de notre ville? Nous ne le croyons pas. Nous sommes même d'avis que nous en retirerons le plus d'avantages.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer il sera très facile pour un canadien, c'est-à-dire un citoyen d'Edmundston, d'aller travailler à cette usine. La chose se pratique en plusieurs endroits, St-Stephen, Windsor, Niagara Falls, Détroit, etc., où des centaines de canadiens traversent quotidiennement la frontière pour aller travailler aux usines américaines. Il n'y aura que quelques procédures à suivre, et la chose se pratiquera ici comme ailleurs. C'est donc dire que loin de diminuer l'emploi en notre ville, notre population augmentera par le nombre d'employés qui travailleront à cette usine et résideront en ville. Ceux-ci trouveront certainement avantage à demeurer ici, car ils bénéficieront de nos

écoles modernes, de nos églises, des services d'eau, d'égoûts et d'électricité améliorés de l'usage de nos trottoirs et de nos rues toujours propres, etc.

Et les salaires, où se dépenseront-ils? En grande partie ici au bénéfice de nos commerçants.

Il est une chose que l'on ne doit pas ignorer. L'usine projetée à Madawaska ne fabriquera pas le papier à journal, mais seulement les papiers fins, de luxe, pour lesquels il n'y a pas de marché au Canada. La douane étant très élevée sur ces papiers, la Cie Fraser ne peut pas fabriquer un tel produit au Canada et le vendre avec profit à l'étranger. C'est donc dire que mieux vaut avoir cette industrie à Madawaska qu'à New York ou Chicago.

Seule la fabrication du papier à journal peut-être payante pour la Cie Fraser à Edmundston. Celle-ci exige soixante-quinze forces électriques pour fabriquer une tonne de papier. Où la compagnie prendrait-elle son énergie électrique pour fabriquer cent à cent-cinquante tonnes de papier par jour. La ville d'Edmundston est-elle en mesure de la lui offrir? Certes non. Seul le développement des énergies électriques de Grand Falls permettra à la Cie Fraser une telle entreprise en notre ville.

Il est donc de notre avis que l'établissement d'une usine pour la fabrication du papier à Madawaska ne sera en rien nuisible au progrès de notre ville, et que d'essayer d'entraver la Cie Fraser dans cette entreprise sera plutôt à notre détriment.  
J.-G. B.

\* Quand nous parlons de propriétés, cela signifie les usines et leurs dépendances. Les résidences de la compagnie sont taxées à 50% de leurs valeur.

P.-S. L'article est reproduit fidèlement. Voir *Le Madawaska*, 2 avril 1925, p. 1.

## Appendice E: Mise au point

La campagne de cessation de tout travail "non nécessaire" le dimanche a fait couler beaucoup d'encre surtout durant l'année 1946-1947. Nous reproduisons un article du journal *Le Madawaska* qui traite de la question.

### MISE AU POINT en marge de la campagne du dimanche

Près de mille personnes ont assisté dimanche soir à l'assemblée tenue à la salle Académie, en marge de la campagne en faveur du dimanche. Nos chefs religieux et les représentants de tous nos corps publics s'y sont prononcés, l'un après l'autre, avec une admirable unanimité, contre tout travail "non nécessaire" le dimanche et réclamé le respect intégral du repos dominical partout où il est présentement violé dans notre région. Nos ouvriers sont donc maintenant assurés de l'appui moral entier de l'opinion publique dans leurs justes revendications en ce domaine.

Une mise au point s'impose ici, afin de clarifier une fois pour toutes une situation que certains esprits persistent à vouloir embrouiller auprès de leurs concitoyens. En dépit de prévisions répétées de la part de tous ceux qui ont accepté la responsabilité de diriger cette campagne, il se trouve encore des gens pour nous reprocher de diriger une campagne contre

notre industrie principale, et d'autres pour avancer que nous sommes aveuglément contre tout travail, quel qu'il soit. Si ces personnes s'étaient donné la peine de se rendre à l'Académie dimanche dernier, elles auraient pu réaliser - nous supposons qu'elles sont de bonne foi - que telle n'est pas notre ligne de conduite.

La présente campagne ne vise nullement à empêcher TOUT TRAVAIL, quel qu'il soit, mais uniquement le travail "non nécessaire", et nous nous défendons de vouloir introduire chez nous une forme quelconque de puritanisme constaté en certains milieux. L'Eglise est plus libérale et elle fait droit aux exigences lorsqu'elles sont réelles. Ce que nous voulons, c'est que cesse tout travail de production, en quelque endroit que ce soit. De même, sommes-nous opposés à tout travail de réparation qui pourrait se faire sur semaine, SANS DETRIMENT POUR LE TRAVAIL DE PRODUCTION DE LA SEMAINE.

Dans toute industrie, quelle qu'elle soit, rien ne peut justifier un travail régulier de production le dimanche. Si tel état de chose a pu être "toléré" en temps de guerre, par suite d'un état d'urgence, il n'en peut être ainsi aujourd'hui.

D'autre part, d'après quel principe reconnaitrions-nous à la grosse industrie le droit de produire le dimanche, alors

que nous serions les premiers scandalisés de voir l'une de nos petites industries ouvrir ses portes ce jour-là? Soyons logiques. Si le prétexte de l'exécution de commandes qui s'accumulent vaut pour la grosse industrie, il vaut également pour la petite industrie. Et quelle industrie aujourd'hui ne pourrait se prévaloir de tel argument! Fallacieux sophisme en somme, et se leurent tout simplement ceux de nos ouvriers qui croient ainsi se justifier d'accepter un travail non nécessaire le dimanche et encore moins d'en rechercher.

Nous demandons également que le dimanche observé dans l'industrie soit celui exigé par Dieu: non pas de huit heures dimanche matin à huit heures lundi matin, mais bien de minuit à minuit. Comme nous le disions dans un précédent article, Dieu Lui-même a fixé le temps du repos dominical et Il n'appartient pas à l'industrie de le changer.

En deuxième lieu, la présente campagne n'est aucunement dirigée contre une industrie en particulier, en l'occurrence l'industrie de la pulpe. Elle tend plutôt à obtenir la cessation le dimanche de tout travail non nécessaire PARTOUT où Il se pratique DANS LA REGION. Cependant, ainsi que l'a si bien expliqué dimanche soir M. l'abbé Pichette, à toute chose il faut un commencement, et à vouloir poursuivre plusieurs lièvres à la fois on risque de les manquer tous. Il a donc été décidé de se préoccuper tout d'abord du milieu où le dimanche est le plus ouvertement transgressé et où cette violation se pratique sur une plus large échelle. C'est la raison pour laquelle, pour le moment, seule l'industrie de la pulpe est concernée.

Chacun sait que l'industrie de la pulpe n'est pas la seule chez nous à transgresser le repos du dimanche et à encourager ses employés à travailler ce jour-là. C'est pour cette raison que l'un des orateurs laïcs de dimanche soir a préconisé

la fondation d'une ligue du dimanche. Cet organisme s'impose de fait, si nous voulons conduire à bonne fin une tâche dont le succès ne pourrait évidemment pas être complet si elle se limitait à une campagne isolée et sans lendemain.

Pour le moment, toute la lutte doit porter sur un seul objectif, et il appartient maintenant à nos ouvriers de l'industrie de la pulpe de prendre la prochaine initiative. A eux de prendre conscience de leurs responsabilités. La ligne de conduite à suivre leur a été clairement exposée dimanche, toute action devant désormais être prise dans les cadres mêmes de leur union où ils devront faire entendre leurs voix, discuter calmement mais chrétiennement du problème et se prononcer finalement sans faux respect humain contre tout travail "non essentiel" le dimanche.

Nous avons suffisamment exposé jusqu'ici, croyons-nous, l'obligation morale stricte attachée au repos dominical et les avantages indéniables qu'y trouve l'ouvrier chrétien, pour qu'il ne soit pas nécessaire de rappeler aujourd'hui pour quoi ce dernier doit avoir ce jour en honneur à son foyer.

Dans l'immense tâche de reconstruction entreprise aujourd'hui pour l'édification d'un monde meilleur, plus humain, plus moral, nous devons faire plus large la part de Dieu, si nous voulons nous assurer ses bénédictions. L'observance fidèle du dimanche chrétien devrait en ce domaine être la contribution la plus importante et la plus fructueuse. Toujours vraie est cette parole de l'Esprit Saint: "Si Dieu ne garde pas la cité, en vain veillent à ses portes les sentinelles."

Lucien Fortin

P.S. L'article est reproduit fidèlement. Voir *Le Madawaska*, 17 octobre 1946, p.3.



Fraser, Madawaska, Maine, 1925

# Bibliographie

## I. SOURCES MANUSCRITES ET FIGURÉES

### a) Ville d'Edmundston

Cité d'Edmundston, *Minute Books*, microfilms des procès-verbaux des réunions du conseil de ville, boîte A1229 (1909-1923), boîte A1230 (1923-1937), boîte A1231 (1938-1945), boîte A1232 (1945-1957).

### b) Fraser Companies Limited

Fraser Companies Limited, *Logging Contracts*, 1920-1933.

Photos de l'usine de pâte d'Edmundston, différentes étapes de la construction, chez Fraser Companies Limited.

### c) Syndicat canadien des Travailleurs du papier, section 29

Charte du syndicat, juillet 1918.

Extraits des *Minute Books*, réunions du syndicat 1938, 9 pages photocopiées.

*Labour Agreements*, textes photocopiés pour les années: 1939, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1951, 1952, 1953-54, 1955, 1956, 1958-59, 1960, 1961, 1962.

*Labour Agreement By and Between Fraser Companies, Limited and International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers and its Edmundston Local no 29, Effective from July 1 1963 to June 30 1965*, 40 pages, Barnes-Hopkins, Ltd., Saint John N.B. (cover), Booklet product of Fraser Paper Limited, Madawaska Maine.

*Labour Agreement By and Between Fraser Companies, Limited and International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers and its Edmundston Local no 29, Effective from January 1, 1971 to December 31, 1973*, Le Madawaska, Ltée, Edmundston, N.B.

*Labour Agreement By and Between Fraser Companies, Limited hereinafter referred to as the "Company" of the one part, and Canadian Paper Workers Union and its Edmundston Local no 29, hereinafter referred to as the "Union" of the other part. / Convention de Travail Par et Entre Les Compagnies Fraser, Limitées, ci-après désignées la "Compagnie" d'une part et Le Syndicat Canadien des Travailleurs du Papier et son Local no 29, Edmundston ci-après désignés conjointement le "Syndicat" d'autre part*, 84 pages, Le Madawaska Ltée, Edmundston, 1974.

*Labour Agreement By and Between Fraser Companies, Limited hereinafter referred to as the "Company" of the one part, and Canadian Paper Workers Union and its Edmundston Local no 29, hereinafter jointly referred to as the "Union" of the other part. / Convention de Travail Par et Entre Les Compagnies Fraser, Limitées, ci-après désignées la "Compagnie" d'une part, et le Syndicat Canadien des Travailleurs du Papier et son Local no 29, Edmundston, ci-après désignés conjointement le "Syndicat" d'autre part*, 171 pages, Le Madawaska Ltée, 1976.

Local 29, Liste des présidents, vice-présidents et officiers, 1938-1982, 2 pages.

Local 29, Transferts des pouvoirs du UPIU au CPU, 1974, 3 pages.

*Minute Books*: procès-verbaux des réunions du Local no 29:

*Minutes of Union Meetings, Local 29, Aug 23 / 1945 to Dec 6 / 1946.*

*Minutes of Union Meetings, Local 29, Dec 6 / 1946 to Sept 7 / 1950.*

*Minutes of Union Meetings, Local 29, Sept 28 / 1950 to Dec 16 / 1953.*

*Minutes of Union Meetings, Local 29, Sept 28 / 1950 to Dec 16 / 1953.*

*Minutes of Union Meetings, Local 29, Jan 20 / 1954 to Nov 25 / 1957.*

*Union Meeting, Local 29, December 1957 to February 1961.*

*Union Meeting for Local 29, March 1961 to September 1964.*

*Union Meeting, Local 29, September 1964 to July 1968.*

Syndicat Canadien des Travailleurs du Papier, *Our Symbol*, extrait du CPU Journal, 1 page, date non indiquée.

### d) Collections privées

Couturier, Oneil, *L'Ancienne Woodroom 1918-1970*, 1973, 202 pages, déposé au CEDEM (copie).

Photos de la ville d'Edmundston au début du 20e siècle, propriétaires: Messieurs Oneil Couturier et Guy Michaud.

## II. ENTREVUES

Monsieur Conrad Bélanger, responsable de la documentation chez Fraser Companies Limited, les 15 et 30 octobre 1984.

Monsieur Lucien Bernier, travailleur retraité de chez Fraser Companies Limited, le 9 juillet 1984.

Monsieur Rolland Blanchette, travailleur chez Fraser Companies Limited et secrétaire du syndicat ouvrier à la fin de notre période d'étude, le 2 août 1984.

Monsieur Jean-Louis Boucher, propriétaire du journal *Le Madawaska*, plusieurs rencontres à l'été et l'automne 1984.

Monsieur Oneil Couturier, travailleur retraité de chez Fraser Companies Limited et auteur de l'ouvrage *L'Ancienne Woodroom*, les 13 et 25 juin 1984.

Monsieur Patrice Dubé, greffier et secrétaire de la Cité d'Edmundston, janvier - février 1984.

Monsieur Lawrence Fyfe, responsable des relations publiques chez Fraser Companies Limited, avril 1983 et octobre 1983.

Monsieur Jean-Louis Laforge, travailleur chez Fraser Com-

panies Limited et président du syndicat ouvrier, plusieurs rencontres: mai 1984 et été 1984.

Madame Renée Michaud, auteur de l'Histoire du Local 29, le 13 avril 1984.

Monsieur Adrien Pelletier, travailleur chez Fraser Companies Limited, avril 1984.

Dr. William Randall, ministre de l'Eglise Unie du Canada, Edmundston, avril 1984.

### III. SOURCES IMPRIMÉES

#### a) Documents officiels du Nouveau-Brunswick

Chap. 86, 58 Victoria, A.D. 1895, An Act to Incorporate The Tobique River Log Driving Company, Passed 5th March, 1895. Amendments:

Chap. 88, 59 Victoria, A.D. 1896, Passed 20th March, 1896.

Chap. 90, 60 Victoria, A.D. 1897, Passed 13th March, 1897.

Chap. 75, 4 Edward VII, A.D. 1904, Passed 15th April, 1904.

Chap. 106, 2 George V, 1912, Passed 20th April, 1912.

Chap. 86, 63 Victoria, A.D. 1900, An Act Relating to The Tobique Manufacturing Company Limited.

no 8, 4th Session, 10th Parliament, 7-8 Edward VII, 1907-08, An Act Respecting The Tobique Manufacturing Company, and to change its name to Fraser Lumber Company Limited.

Chap. 104, 2 George V, 1912, Assessment of Fraser Limited, p.464.

Chap. 65, 8 George V, 1917, Contract to amend 2 George V, 104, p. 177.

Chap. 65, 1918, Amendment, p. 376.

Chap. 50, 4 George VI, 1940, An Act to confirm and make valid a certain agreement made between the Town of Edmundston and Fraser Companies, Limited. Assented to May 11th, 1940.

Chap. 53, 8 George VI, 1944, An Act to ratify and confirm a certain deed of conveyance of lands and premises in the Town of Edmundston made between the Town of Edmundston and Fraser Companies, Limited; and authorizing and empowering the Town of Edmundston to convey certain other lands in the said Town to Fraser Companies, Limited.

Rapports du Conseil Municipal 1940-1963, (Procès-verbal de la session annuelle de janvier, Rapport financier pour l'année précédente, Liste des Officiers des paroisses), Le Madawaska Ltée, Edmundston, déposés au CEDEM.

#### b) "Agreements" (ententes entre compagnies)

Février 1920, Upham Lumber Company and Fraser Company Limited.

Novembre 1920, Beaupré, Durette & Company, Limited and Fraser Companies, Limited, assignment of timber licenses.

Mars 1906, New Brunswick Railway Company and The Tobique Manufacturing Company.

#### c) Annuaires

Annuaire de la cité d'Edmundston, 1938-1959, déposés au CEDEM.

New Brunswick Telephone Directories; Edmundston region, N.B. Tel., s.l., 1907-1950, déposés à la Bibliothèque Publique d'Edmundston, bobines W1-W14: 1907: Andover to Edmundston, 1910: W: Edmundston to Meductic, 1911-1949: W: Western.

#### d) Recensements et registres paroissiaux

Recensement du Canada, 1901.

Recensement du Canada, 1911: Vol. II: Religions, Origines. Vol. VI: Occupations.

Recensement du Canada, 1921: Vol. I: Population: nombre, sexe, origines raciales, religions. Vol. IV: Population: occupations.

Recensement du Canada, 1931: Vol. I: Population: Summary. Vol. VII: Occupations et industries.

Recensement du Canada, 1941: Vol. II: Population: subdivisions locales. Vol. IV: Population: origine raciale, lieu de naissance. Vol. VI: Emploiement (sic) et chômage des employés à gages. Vol. VII: Occupations et industries.

Recensement du Canada, 1951: Vol. I: Population: nombre, sexe, origines raciales, religions. Vol. II: Population: classements regroupés des caractéristiques. Vol. IV: Main-d'œuvre: Occupations et industries.

Registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la Paroisse de Notre-Dame, Edmundston, N.-B. (rouleau f-1432, Archives N.-B.)

Volume I: 1880-1900

Volume II: 1900-1912 (Parish Registers, Edmundston, Immaculée-Conception).

Volume III: 1913-1920 (Parish Registers, Edmundston, Immaculée-Conception).

St-Paul's United, Edmundston, Madawaska County 1898-1970, (rouleau f-1128, Archives N.-B.).

1- Records of the Presbyterian Church: baptisms 1898-1918, mariages 1907-1918, communion roll 1898-1916,

2- Records of the Presbyterian Church and the United Church (St-Paul's): List of pastors, list of elders, list of communicants, baptisms 1899-1959, mariages 1917-1959, burials 1897-1959,

3- mariages 1961-1971, baptisms 1959-1970, burials 1959-1970,

4- Minutes of St-Paul's (1921-1925), Up to Union.

#### e) Journaux

The Daily Gleaner, Fredericton, 1917-1918.  
The Edmundston Observer, 1922.  
L'Évangéline, Moncton, 1900-1920.  
Le Madawaska, Edmundston, 1913-1950.  
Le Moniteur Acadien, 1867-1926.  
The Times, Edmundston, 1903.

#### IV. PUBLICATIONS DE FRASER COMPANIES LIMITED

Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, Annual Report, Year Ended 31st December, 1952, a product of Fraser Paper Limited, Madawaska, Maine, 10 pages.

Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, Annual Report, Year Ended 31st December, 1953, a product of Fraser Paper Limited, Madawaska, Maine, 16 pages.

Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, Annual Report, Year Ended 31st December, 1954, a product of Fraser Paper Limited, Madawaska, Maine, 19 pages.

Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, Annual Report, Year Ended 31st December 1955, a product of Fraser Paper Limited, Madawaska, Maine, 20 pages.

Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, Annual Report, Year Ended 31st December 1956, 20 pages.

Fraser Companies, Limited and Subsidiary Companies, Annual Report, Year Ended 31st December 1957, 20 pages.

Fraser Companies, Limited, Annual Report 1958, 16 pages.

Fraser Companies, Limited, Annual Report 1959, 16 pages.

Fraser Companies, Limited, Annual Report 1962, 17 pages.

Fraser Inc., Réflexions 1877-1977, rédigé par le service des Relations publiques, 1977, 34 pages.

Journal publié par le service des Relations extérieures (L.-L. Fyfe et D.-H. Allison), Fraser, Edmundston, 1980. (Numéro publié à l'intention des visiteurs aux nouvelles installations.)

Matheson, Thomas, History of Fraser Companies Limited, avril 1947, 7 pages.

Pioneers of Industry, brochure distribuée par le Club Rotary lors de l'inauguration du monument en l'honneur des fondateurs, 1947, 8 pages.

Reinmuth, Mary B., Forest Heritage: The Story of Fraser Companies Limited, in collaboration with Donald A. Fraser (grandson of the founder), 1952 (environ), 231 pages. Texte annoté par Ken Matheson.

#### V. DICTIONNAIRE

Gobeil, Laurent et Henri-Jacques Meyer, Lexique anglais-français de l'industrie papetière: fabrication des pâtes et du papier, Québec, Office de la langue française, 1974.

#### VI. GUIDES D'HISTOIRE ET DE MÉTHODOLOGIE

Bibliographie des ouvrages disponibles 1981; section livres et périodiques, Edmundston, CEDEM, 1981, 24 pages.

Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens, Tome I, Moncton, Editions d'Acadie, 1975, 526 pages.

Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens, Tome II, Bibliographie acadienne, Liste des volumes, brochures et thèses concernant l'Acadie et les Acadiens des débuts à 1975, Moncton, Editions d'Acadie, 1975, XIV, 463 pages.

Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Inventaire général des sources documentaires sur les Acadiens, Tome III, Bibliographie acadienne, Liste des articles de périodiques concernant l'Acadie et les Acadiens des débuts à 1976, Moncton, Editions d'Acadie, 1977, VII, 212 pages.

Cyr, Hermel, Recherche sur l'histoire du Madawaska, bibliographie, s.l.n.d., 43 pages, CEDEM, 4-6-3.

Gagnon, Nicole et Jean Hamelin (sous la direction de), L'histoire orale, Saint-Hyacinthe, Edlsem Inc., 1978, 95 pages.

Guide de l'utilisateur 1981; projet Archives, CEDEM, Edmundston, 1981, 27 pages.

Hoopes, James, Oral History; an Introduction for Students, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1979, 155 pages.

Inventaire général des collections 1981; section de la documentation générale, CEDEM, Edmundston, 1981, 65 pages.

Inventaire sommaire 1981; section de l'audio-visuel, CEDEM, Edmundston, 1981, 33 pages.

Inventaire de l'Évangéline 1976, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 1978, 123 pages, compilation de Thérèse Roy, correction Phyllis E. Leblanc.

Inventaire de l'Évangéline 1977, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, compilation de Phyllis E. Leblanc, 166 pages.

Inventaire de l'Évangéline 1978, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton.

Inventaire de l'Évangéline 1979, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, 130 pages.

Langlois, W.-J. (editor), A Guide to Aural History Research, Victoria, B.C., Aural History, Provincial Archives of British Columbia, 1976, 58 pages.

Leblanc, Ronald, Inventaire du Moniteur Acadien 1827-1926, Moncton, Université de Moncton, Publication Archives Acadiennes, 1970, 117 pages.

Lefrançois, Guy (compilation), Acadie; bibliographie des ouvrages en bibliothèque, Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, Edmundston, 1981, 53 pages.

Objectif Quatre, Synthèse de tous les documents de recherches effectuées dans le milieu, Saint-Basile, 1971, 14 pages.

Ryder, Dorothy E., (McAlpine), Checklist of Canadian Directories 1790-1950 / Répertoire des Annuaire Canadiens, 1790-1950, Ottawa, Bibliothèque Nationale, 1979, 288 pages, XVII.

Sweeny, Robert (sous la direction de Richard Rice et Brian Young), **Guide pour l'étude d'entreprises montréalaises et leurs archives avant 1947**, Membres du Groupe de Recherche sur l'Histoire, Montréal, Centre de Recherche en Histoire Economique, 1978, 212 pages.

Taylor, Hugh A. (compilation), **Guide en histoire du N.-B.; une liste de contrôle des sources secondaires**, Fredericton, Archives provinciales, Administration des ressources historiques, 1971, 254 pages.

Taylor, Hugh A., **Guide en histoire du N.-B.**, First Supplement, compiled by Eric L. Swanick, Fredericton, Legislative Library, 1974, 96 pages.

Thompson, Paul, **Voice of the Past; Oral History**, Oxford, Oxford University Press, 1978, 257 pages.

## VII. OUVRAGES GÉNÉRAUX ET SPÉCIALISÉS

**A la recherche du Témiscouata**, impression de la 2e édition assumée par le Réseau Populaire du Témiscouata, juillet 1977, 212 pages.

Albert Thomas, **Histoire du Madawaska: entre l'Acadie, le Québec et l'Amérique**, édition originale 1920, nouvelle édition établie par Adrien Bérubé, Benoît Bérubé et Georgette Desjardins, Hurtubise HMH, La Société historique du Madawaska, LaSalle, Québec, 1982, 607 pages.

Beaudry, René, **Les Acadiens d'aujourd'hui**, Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, juin 1966, Rapport no 4, en 2 volumes.

Bellavance, Claude, **Le patronat de la grande entreprise en Mauricie 1900-1950**, mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois Rivières comme exigence partielle de la maîtrise ès arts (études québécoises), le 15 décembre 1983, 149 pages.

Benoist, Emile, **Rimouski et les pays d'en-bas**, Montréal, 1945, édition du Devoir, 193 pages.

Bernard, Antoine, **Histoire de la survivance acadienne, 1755-1935**, Les Clercs de Saint-Viateur, Montréal, 1935, 465 pages.

Canadian National Railways, **An Industrial Survey of Edmundston New Brunswick**, Research & Development Department, Development Branch, Montreal, Quebec, September 1961, 32 pages.

Caron, Michel, André Leclerc et Georges Rioux, **Analyse critique de l'idéologie économique du journal Le Madawaska, 1925-1960**, Edmundston, 1978, 9 pages. texte au CEDEM.

Chambre de Commerce d'Edmundston, **Edmundston, N.-B., chef-lieu de la "République du Madawaska"**, 1948, publié sous les auspices de la Chambre de Commerce, Edmundston, N.-B., 124 pages.

Clarke, Carrel Eugene, **The History and Development of the Pulp and Paper Industry in the Maritime Provinces and Newfoundland**, Submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Master of Arts in Economics at Acadia University, 1951, Wolfville, N.S., 106 pages.

Côté, Serge, **Les voies de la monopolisation. Le cas de l'usine de papier de Bathurst**, thèse PH.D., Département de sociolo-

gie, Université de Montréal, décembre 1978.

Côté, Serge, **The Great Depression and its effects on the Pulp and Paper Industry, with emphasis on the New Brunswick situation**, Paper presented at the 14th annual conference of the Atlantic Association of Sociologists and Anthropologists, March 15-17, 1979, Mount Saint-Vincent University, Halifax, N.S., 15 pages.

CRANO, **Relevé industriel pour la région CRANO**, 20 mars 1970, 19 pages, texte déposé au CEDEM.

Dalgé, Jean (sous la direction de), **Les Acadiens des Maritimes: Etudes thématiques**, Moncton, Centre d'études acadiennes, Imprimerie Lescarbot Limitée, Yarmouth, N.-E., 1980, 691 pages.

Desjardins, Georgette, **L'Idéologie du journal Le Madawaska 1925-1927**, mémoire de maîtrise de l'Université de Moncton, 1977, 130 pages.

Doiron, Alonzo, **Guide historique et photographique sur le Madawaska**, 1980, chez l'auteur, Iroquois, 392 pages. Texte déposé au CEDEM.

Hlmelfarb, Alex, **Caractéristiques sociales de villes canadiennes bâties autour d'une seule entreprise industrielle: une recherche scientifique**, Ottawa, Commission royale d'enquête sur le groupements de sociétés, Commission Bryce, étude no 30, 1976, 40 pages.

Lamarche, Rodolphe, **L'organisation territoriale en Acadie et l'évolution socio-économique aux Maritimes de 1871-1971**, 70 pages, La Conférence Permanente des Institutions Acadiennes, Pellif Rocher, N.-B.

Leblanc, A.-J. et A. Chiasson, **Album souvenir publié à l'occasion de l'ouverture officielle du pont international entre Edmundston, N.-B., et Madawaska, Me.**, Edmundston, Compagnie d'imprimerie du Madawaska, 1922, (Québec: Le Soleil), 41 pages.

**Livre souvenir: Centenaire du Madawaska 1873-1973**, Edmundston, Comité du Centenaire, 1973, 112 pages.

Lucas, Rex A., **Minetown, Milltown, Railtown: Life in Canadian Communities of Single Industry**, Toronto, University of Toronto Press, 1971, 432 pages.

Melvin, Charlotte, **Madawaska, A Chapter in Maine - New Brunswick Relations**, Madawaska, Maine, St John Valley Publishing Co., 1975, 86 pages.

Michaud, Guy R., **La Paroisse de l'Immaculée-Conception, Edmundston, N.-B., 1880-1980**, Presses des Ateliers Marquis Ltée, Montmagny, 1980, 455 pages.

Michaud, Renée, **Histoire du Local 29**, travail présenté à M. Adrien Bérubé et M. Benoît Bérubé dans le cadre du cours **Histoire du Madawaska**, Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, Edmundston, 1982, 8 pages.

Poullot, Jean-François, **Le barrage du Témiscouata**, série d'articles publiés dans "Le Saint-Laurent" de septembre à novembre 1928, Imprimerie Le Saint-Laurent, Rivière-du-Loup, Québec, 84 pages.

Randall, Dr. W.-L., **History of Saint Paul's United Church, Edmundston, New Brunswick, 1891-1981**, Edmundston, 1981,



24 pages.

Rayburn, Alan (for Canadian Permanent Committee on Geographical Names), *Geographical Names of N.B.: Toponymy Study 2*, Published by Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa, 1975, p. 16.

Savoie, Alexandre J., *Un demi-siècle d'histoire acadienne*, les presses de l'Imprimerie Gagné Ltée, Montréal, 1976, 237 pages.

Savoie, Callixte F., *Mémoires d'un nationaliste acadien*, Editions d'Acadie, Moncton, N.-B., 1979, 355 pages.

Sirois, Claire, *Le Madawaska: trait d'union entre l'Acadie et la province qui se souvient; Etude du milieu madawaskayen et de l'idéologie du journal régional de la période 1935-1945*, mémoire de maîtrise en histoire, Université d'Ottawa, 1973, 105 pages.

Tribble, Stephen P., *Pulptown, Canada: A Study of Migration to a Planned New Brunswick Community*, thèse de maîtrise inédite, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, 1973, 100 pages.

#### VIII. ARTICLES

Carruthers, George, "Early New Brunswick Paper Mills", *Paper-Making*, Part I: "First Hundred Years of Paper-Making by Machine", Part II: "First Century of Paper-Making in Canada", Toronto, The Garden City Press Co-Operative, 1947, chap. VII, pp. 365-383.

Desjardins, Sr Georgette, "L'Idéologie du journal *Le Madawaska* 1925-1927", *La Société historique acadienne, les Cahiers*, décembre 1978, vol. 9, no 4, pp. 64-71.

Dupuis, Noel, "Les Archives Provinciales et les sources en histoire du Madawaska", *Le Brayon*, vol. 6, no 1, 1978, pp. 15-19.

Emmerson, Donald W., "The Pulp and Paper Industry in the Province of New Brunswick", *The Maritime Advocate and Busy East*, vol. 37, nos 9-10, April-May 1947, pp. 11-15.

Lacerte, Roger, "Etat des recherches sur la presse française

en Acadie", *La Société historique acadienne, les Cahiers*, mars 1975, vol. 6, no 1, pp. 25-43.

Lanthier, Pierre, "Stratégie industrielle et développement régional: le cas de la Mauricie au XXe siècle", *RHAF*, vol. 37, no 1, juin 1983, pp. 3-19.

Maximus (pseud.), "Fraser Companies Ltd., a Review 2", *Atlantic Advocate*, vol. 47, no 58, 1957, p. 50.

Objectif Quatre, "Evolution de l'industrie forestière en Maréville entre 1910 et 1971", *Le Brayon, SHM*, vol. 9, no 1, 1981, pp. 2-8.

Raymond, William Obder, "Histoire du Madawaska: Record of the Youngest County of the Province Told in Book Form", *Collections of the New Brunswick Historical Society*, no 12, vol. 9, Saint John, N.B., 1928, pp. 287-291.

(S.A.), "La Noranda: un citoyen modèle. Depuis quand?", *L'Acayen*, vol. 3, no 2, avril-mai 1976, pp. 24-31.

Sirois George, "Les Acadiens et la naissance du commerce du bois dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick", *La Société historique acadienne, les Cahiers*, vol. 7, no 4, 1976, pp. 183-193.

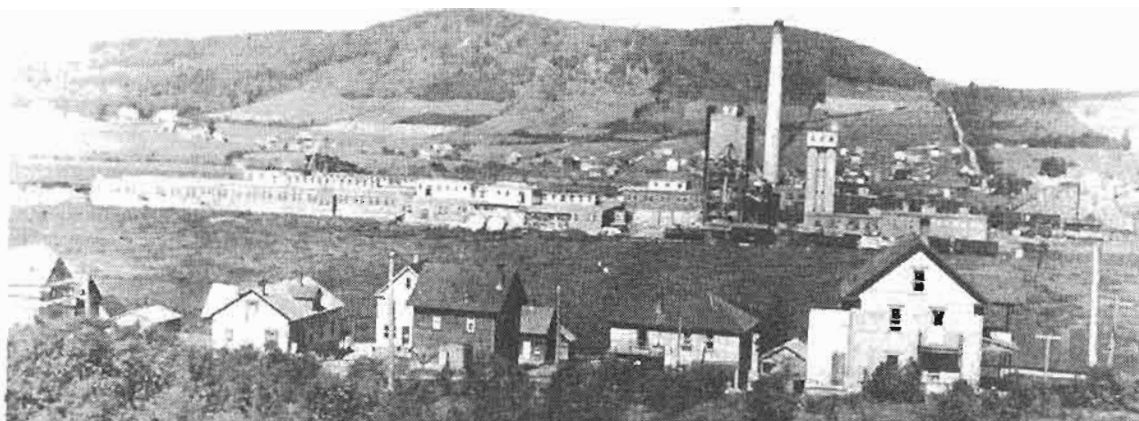
Sirois, George, "Une vue rétrospective du développement des voies de communication dans le haut de la vallée du Saint-Jean au XIXe siècle", *Le Brayon*, vol. 7, no 2, 1978, pp. 7-11.

Sirois George, "L'origine des noms de lieux au Madawaska", *Le Brayon*, vol. 8, no 2, 1980, pp. 32-33.

Sirois, George, "La population de la paroisse civile d'Edmundston d'après le recensement fédéral de 1871", *La Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 2, no 1, janvier-mars 1983, pp. 18-22.

---

1- N.B. *Le Brayon*, publié depuis 1972 par la Société historique du Madawaska, porte à partir de 1982 le titre de *Revue de la Société historique du Madawaska*.



Moulin Fraser, Edmundston, N.-B.

## Membres honoraires de la Société historique du Madawaska

M. Jean-Louis BOUCHER Edmundston NB  
† M. Onell COUTURIER Edmundston NB  
Rév. Eymard DESJARDINS Edmundston NB  
Mgr Ernest LANG Saint-Basile NB  
M. Claude PICARD Saint-Basile NB

## Membres à vie de la Société historique du Madawaska (au 15 mars 1987)

Ms. Bernette ALBERT Madawaska ME  
Dr et Mme D.J. ALBERT Edmundston NB  
M. Jacques ALBERT Edmundston NB  
Mme Anne ALBERT-LEVESQUE Tracadie NB  
M. Adrien BÉRUBÉ Edmundston NB  
M. Benoît BÉRUBÉ Edmundston NB  
M. Paul G. BOURGOIN Grand-Sault NB  
M. Maurice BOURQUE Edmundston NB  
La Caisse Populaire d'Edmundston  
Ltée Edmundston NB  
La Caisse Populaire Pâte-et-  
Papier Edmundston NB  
Mrs. Géraldine CHASSÉ Madawaska ME  
Mme Jeanne CHIASSON Edmundston NB  
M. Léandre CHIASSON Edmundston NB  
M. Onell CLAVET Edmundston NB  
M. le sénateur Eymard CORBIN Ottawa ON  
Dr Jacques CORBIN Edmundston NB  
M. Mathieu et Mme Lucie-  
Anne CORMIER Campbellton NB  
M. Normand CORNO Saint-Jacques NB  
Mad. Lisa COTÉ Edmundston NB  
Mad. Rollande COUTURIER Edmundston NB  
Mme Almida CYR Saint-Basile NB  
M. Alphonse et Mme Jeannine CYR Saint-Basile NB  
M. Ernest-Léo CYR Montréal QC  
Mme Patricia CYR Saint-André NB  
M. Roland CYR Edmundston NB  
Mad. Ursule CYR Saint-Basile NB  
Rév. Lionel DAIGLE Saint-Basile NB  
M. Pée A. DAIGLE Edmundston NB  
M. Etel DEGRACE Caraquet NB  
Sr Georgette DESJARDINS Saint-Basile NB  
M. Gérard DESJARDINS Dieppe NB  
Mgr Gérard DIONNE Edmundston NB  
Mr. Francis G. DOUCETTE Concord NH  
M. Carmon DUBÉ Edmundston NB  
Mad. Marie-Élisa FERRAN Edmundston NB  
Mad. Léoncie FOURNIER N.-D. de l'Île-Perrot QC  
M. Richard FOURNIER Vancouver BC  
M. Aimé GAGNON Matane QC  
Rév. Narcisse GAGNON Saint-Léonard  
(Parent) NB  
Ms. Yvonne GAGNON Lewiston ME  
M. Ernest HÉBERT Edmundston NB

M. Réjean LABRIE Edmundston NB  
Mgr Fernand LACROIX Québec QC  
M. Robert et Mme  
Claire LAFLAMME Edmundston NB  
M. Jean-Marc LAFONTAINE Edmundston NB  
M. Léon LAFORÉST Grand-Sault NB  
Mme Gloria LAJOIE Edmundston NB  
M. Lionel H. LAJOIE Edmundston NB  
Mme Colette LAVOIE Edmundston NB  
† Mgr Camille V. LECLERC Grand-Sault NB  
M. Maurice A. LÉGER Shédiac NB  
M. Pierre LEGREBLEY Grande-Anse NB  
Rév. Claude LEVESQUE Edmundston NB  
Rév. Lucien LEVESQUE Rivière-Verte NB  
M. Jean-Marie et Mme  
Denise LONG Fredericton NB  
Mme Marguerite MAILLET Moncton NB  
Mr. Albert MARTIN Pasadena CA  
Dr Gérald MARTIN Ville Île-Perrot QC  
† M. Georges MICHAUD Gatineau QC  
Rév. Napoléon MICHAUD Saint-Basile NB  
M. Raymond MICHAUD Edmundston NB  
Mme Vitaline MICHAUD Baker-Brook NB  
Le Musée du Madawaska Edmundston NB  
Rév. Laurent NADEAU Grand-Sault NB  
M. Léopold OUELLET Edmundston NB  
Mr. Rudolph T. PELLETIER Madawaska ME  
Dr Louis-Philippe et Mme  
Germaine PICHETTE Edmundston NB  
Rév. Armand PLOURDE Kedgwick NB  
M. Jean-Guy POITRAS Edmundston NB  
M. et Mme Plus R. POWERS Nepean ON  
M. Francis RICE Edmundston NB  
Mme Marie-Ange RICE Edmundston NB  
M. Armand SAINTONGE Fredericton NB  
† Dr Alexandre J. SAVOIE Edmundston NB  
Sr Anne-Marie SAVOIE, rnsj Bathurst NB  
M. le sénateur Jean-Maurice SIMARD Ottawa ON  
La Société Généalogique du N.-B. Fredericton NB  
M. Conrad SOUCY Saint-Basile NB  
Rév. Léo R. THÉRIAULT Grand-Sault NB  
† M. Yves THÉRIAULT Rawdon QC  
M. Clément THÉRIAULT Edmundston NB  
M. Adrien THERRIEN Oromocto NB  
Mad. Georgette THIBODEAU Edmundston NB

**Note:** La Société historique du Madawaska rend hommage à ses membres décédés en faisant précéder leurs noms du symbole " † "



Courrier de deuxième classe  
Enregistrement No 6304  
Publiée 4 fois par année

Depuis 1913  
**le MADAWASKA** INC.  
VOTRE IMPRIMERIE

---

20 RUE ST-FRANÇOIS, EDMUNDSTON, NB. E3V 1E3